

UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA.

**FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET
DES SCIENCES DE GESTION.**

Département des sciences commerciales

**Mémoire de fin de cycle d'étude
Pour l'obtention du diplôme de Master en Sciences Commerciales**

Option : Finance et Commerce International

Thème

**Étude de la politique de diversification des exportations :
Comparaison entre l'Algérie et le Maroc.**

Préparé par

BENIKHLEF Kamilia

Dirigé par

Dr. TOUATI. K

Membre du jury :

Président : MOUSSAOUI

Examineur : MOKNACHE

Rapporteur : Dr. TOUATI. K

Année universitaire 2017/2018

Remerciements

Le grand merci s'adresse au bon DIEU, le tout puissant, qui nous a donné le courage, la force et la volonté pour réaliser ce modeste travail.

Je tiens également à remercier vivement Melle TOUATI Karima pour sa patience, sa disponibilité et surtout ses judicieux conseils, qui ont contribué à alimenter ma réflexion.

Nous remercions également ABDERRAHMANE Bellili pour ses conseils pertinents et son soutien le long de la préparation de ce modeste travail ;

Ainsi, nous remercions également toute personne ayant contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

Dédicaces

Avec une grande profonde gratitude et sincérité, Je dédie ce modeste travail :

A ma chère mère que dieu l'accueille dans son vaste paradis.

A mon père, à qui je le souhaite une longue vie.

A mes aimables frères, et à mes chères sœurs.

À tous mes amis et à toute ma famille et toutes personnes qui m'ont aidé de près ou de loin,

dans l'accomplissement de ce modeste travail.

Sommaire

Sommaire

Liste des abréviations

Introduction générale----- 01

Chapitre I : La diversification des exportations, fondement théorique et présentation de l'expérience marocaine

Introduction. ----- 03

Section 1 : fondements théoriques de la diversification -----03

Section 2 : L'expérience du Maroc dans la diversification des productions ----- 12

Conclusion. -----

Chapitre II : Les exportations hors hydrocarbures en Algérie : dispositifs de promotion et Etat des lieux

Introduction ----- 28

Section 1 : les dispositifs de promotion des exportations en Algérie----- 28

Section 2 : Le nouveau modèle de croissance de l'Algérie ----- 38

Section 3 : Evolution de la structure des exportations en Algérie----- 42

Conclusion ----- 48

Chapitre III : Politique de diversification : Etude Comparative entre le Maroc et L'Algérie

Introduction ----- 49

Section 1 : Etude des principaux indicateurs de développement du secteur agricole ----- 49

Section 2 : Etude des principaux indicateurs de développement du secteur manufacturier 60

Section 3 : L'investissement direct étranger ----- 71

Conclusion ----- 74

Conclusion générale ----- 76

Bibliographie

Listes des tableaux et des figures

Liste des annexes

Tables des matières

Liste des abréviations

ACMAR : d'Assurance-crédit Maroc

ADA : l'Agence pour le développement agricole

ALGEX : Agence Nationale de Promotion de Commerce Extérieur

ANIREF : Agence nationale d'Intermédiation et de Régulation Foncière

ANDI : Agence national de développement de l'investissement

ASMEX : L'Association Marocaine des Exportateurs

B2B : Business to Business

BDP : bibliothèques départementales de prêt

BMCE Bank : Banque marocaine du Commerce extérieur

BPO : Business Process Outsourcing

BRE : Bureau de Rapprochement des Entreprises

BTPH : Bâtiment Travaux publics et hydrauliques

CACI : Chambre Algérienne de Commerce et de l'Industrie

CAGEX : Compagnie Algérienne d'assurance et de Garantie des Exportations

CAM : Crédit Agricole du Maroc.

CIDC : Centre islamique pour le développement du commerce.

CMPE : Centre Marocain de Promotion des Exportations

CNCE : Centre National du Commerce Extérieur.

COFACE : Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur

CNED : centre national d'enseignement à distance

CNIS: Conseil National de l'Information Statistique

CNUCED: Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement

DA : Dinar Algérien

EACCE : L'Etablissement Autonome de Contrôle et de Coordination des Exportations

FSPE : Fonds Spécial pour la Promotion des Exportations

FNRDA : Fonds National de Régulation et Développement Agricole

HH: Hors Hydrocarbures

IAA : L'industrie agro-alimentaire

.ITO : Information Technology Outsourcing

IGP : l'Indication Géographique Protégée

.IDE : Investissements étrangers directs

KG : kilogramme

MENA : Moyen-Orient et Afrique du Nord, (Middle East and North Africa)

MMAD : diamètre aérodynamique médian en masse.

MMM : Métiers Mondiaux du Maroc

MMDH : Milliards de dirhams

Millions USD : dollar américain.

NTIC : Nouvelle technologies de l'information et de la communication

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economique.

OCP : Office Chérifien des Phosphates

OMS : Organisation mondiale de la santé.

ONAFEX : Office National Algérien des Foires et Expositions

PIB : Produits Intérieur Brut

PMV : Plan Maroc Vert

P.N.E : Programme National Exceptionnel

PNE : Plan National Emergence.

PNDA : Plan National de Développement Agricole

PNDAR : Plan National de Développement Agricole et Rural

PPP : partenariat public-privé

PPDRI : Plans de Proximité de Développement Rural Intégré

PRCHAT : Programme de Renforcement des Capacités Humaines et de l'Appui Technique

PROMEX : l'Office algérien de promotion du commerce extérieur

SAFEX: Société Algérienne des Foires et Expositions

SMAEX : Société Marocaine d'Assurance aux Exportations

SNAT : schéma d'aménagement du territoire national

SNE : stratégie nationale d'exportation

UE : Unions Européenne

UMA: Union du Maghreb Arabe.

Introduction générale

La diversification des exportations joue un rôle important dans le commerce mais aussi dans la croissance économique. La diversification des exportations consiste à modifier la physionomie des exportations. En modifiant la part des différents produits de la gamme exportée ou en y incluant de nouveaux produits, un pays donné aura diversifié ses exportations.

Le Maroc qui s'est engagé dans un processus de libéralisation graduelle de son commerce extérieur en vue de réussir son intégration dans l'économie mondiale, a suivi une stratégie de diversification de son économie en positionnant le Royaume en tant que régional et plaque tournante dans des domaines structurants particulièrement le tourisme, secteur l'industrie, agricole. Durant les années 1970, les exportations du Maroc étaient constituées essentiellement de l'extraction de phosphates, du textile, l'industrie l'agro-alimentaire, actuellement plus 65% de ses exportations sont des produits manufacturés des échanges mondiaux.¹

Depuis l'indépendance de l'Algérie, les hydrocarbures constituent l'essentiel de ses exportations². Suite au contre choc pétrolier de 1986, a adopté plusieurs réformes dans le but de diversifier son économie afin de sortir de la situation de mono-exportateur d'hydrocarbure.

Compte tenu de ce qui précède, et de la priorité donnée récemment par les pouvoirs publics à la diversification des exportations dans le nouveau modèle de croissance de l'économie nationale, l'objectif de la présente étude, est de comparer la politique de diversification des exportations entre le Maroc et l'Algérie Il s'agit précisément de répondre à la question suivante: **comment le Maroc a réussi sa politique de diversification de ses exportations, tandis que l'Algérie appartient à la catégorie des pays mono-exportateurs ?**

La réponse à cette question revient à discuter d'un certain nombre de questions qui méritent réflexion, à savoir :

- i) Quelles sont les politiques adoptées par le Maroc et l'Algérie afin de diversifier leurs exportations ?
- ii) Quels enseignements peut-on tirer du modèle marocain de diversification ?

Notre étude repose sur les hypothèses suivantes:

¹Coordinateur du rapport : M. Mohamed MARZAK ; Groupe de recherche : M. Azzedine GHOUFRANE, M. Nabil BOUBRAHIMI, M. Adil DIANI. Industrialisation et compétitive globale du Maroc, septembre 2014, P10.

² Nadir Si-Ahmed (2014) « Le secteur commerciale, otage d'une économie rentière : Le cas de l'Algérie » Revue Nouvelle économie 2014 N° 10 (Vol. 01). p43.

1. Le succès du Maroc pourrait s'expliquer par la politique agricole adoptée par les autorités, dans sa diversité et dans sa relation fondamentale avec le développement rural et avec la durabilité, l'exportation des produits agricole.

2. Le succès de la diversification au Maroc pourrait s'expliquer par l'importance accordée au secteur manufacturier, à travers la réalisationle modèle de substitution à l'importation

Pour pouvoir vérifier ces hypothèses, nous avons procédé en deux parts :

1) Une recherche bibliographique (ouvrages, site internet, rapport...)

2) Analyse des données de la banque mondiale.

Le travail est structuré comme suit : le premier chapitre sera consacré à l'analyse fondement théorique de la diversification des exportations. La première partie de ce chapitre traitera les notions de base de la diversification, et la deuxième portera sur l'expérience de diversification des productions de Maroc et ses statistiques.

Le deuxième chapitre présentera les exportations hors hydrocarbures en Algérie dispositifs de promotion et état des lieux. Ce chapitre est subdivisé en trois sections, la première présentera les dispositifs de promotion des exportations en Algérie, et la deuxième section portera sur le nouveau modèle de croissance de l'Algérie, et la troisième portera sur l'évolution de la structure des exportations en Algérie.

Enfin, le dernier chapitre sera consacré à l'étude comparative entre l'Algérie et Maroc dans deux secteurs, secteur de l'agriculture et le secteur industrie.

Chapitre I -

**La diversification des exportations, fondement
théorique et présentation de l'expérience marocaine**

Introduction

La diversification est considérée comme un enjeu important pour les politiques commerciales notamment dans les pays exportateurs du pétrole, dont la volatilité des cours est très forte. Dans les années 1960, les exportations Maroc sont constituées essentiellement de phosphates, tandis qu'aujourd'hui, base sur les produits manufacturés, qui a adopté cette politique et ce pour le développement du commerce extérieure.

À travers ce chapitre, on présentera, en premier lieu, la diversification économique dans fondement théorique, passant par ces typologies ainsi que ces différents indices et mesures. Ensuite, nous nous intéresserons à l'expérience marocaine dans la diversification de leur production.

Section 1 : Fondements théoriques de la diversification

Dans cette section nous allons définir la diversification dans deux dimension macro et micro économique, et on va présenter les différentes voies de cette démarche, tout en traitent les différentes types de la diversification

1-1 Définition de la diversification économique

La diversification vient du mot diversus en latin, synonyme du mot varier, est l'action de diversifier, c'est-à-dire de faire prendre à quelque chose des caractères ou des aspects divers, ainsi que le résultat de cette action.¹

La stratégie de diversification repose sur le fait de développer ou d'acquérir de nouvelles activités, ou de les étendre sur de nouvelles zones géographiques. Elle désigne l'élaboration de produits innovants sur des marchés nouveaux.²

En économie, elle est une notion complexe et polysémique, et selon plusieurs auteurs et acceptations (Rosentein-Rodan 1943 ; Penrose, 1959 ; Marris, 1964 ; Leontief, 1986 ; Clemenson, 1992 ; Berezin, 2002, etc. ...) la diversification économique touche les deux dimensions macroéconomique et microéconomique³.

1-1-1 Sur le plan macroéconomique

¹ [Http://www.toupie.org/Dictionnaire/Diversification.htm](http://www.toupie.org/Dictionnaire/Diversification.htm), (consulté le 16/02/2018 à 16h15).

² [Http://diversification.insa-rennes.fr](http://diversification.insa-rennes.fr), (consulté le 16 /02/2018 à 17h00).

³ PATERNE NDJAMBOU: «Diversification économique territoriale : enjeux, déterminants, stratégies, modalités, conditions et perspectives », thèse de doctorat, université du Québec à CHICOUMI, octobre 2013, p80

Sur le plan macroéconomique, la diversification économique est un processus générateur de transformation structurelle au niveau sectoriel d'une économie, dont, la direction est de transformer les secteurs traditionnels comme l'agriculture à des secteurs modernes comme le tourisme et les services, passant par des secteurs intermédiaires comme l'industrie manufacturière BARGHOUTI ET TIMME (1990) .Dans une autre lecture, CLEMENSON,(1992) soulignent la diversification peut être définie comme la création d'emploi et de dynamique d'activité dans un territoire par des nouveaux investisseurs ou l'extension d'un secteur existant.

Et Kamgna (2010), la diversification économique permet à une économie de ne pas être excessivement dépendante des secteurs économiques fondés sur l'exploitation et l'exportation des ressources naturelles⁴.

En somme, nous pouvons définir La diversification macroéconomique concerne le développement territoriale sous formes de collectivité locale d'un pays, En conséquence, cette diversification se fera Grâce à la création de nouvelles branches d'activité ou à l'expansion des succursales existantes dans une perspective durable.

1-1-2 Sur le plan microéconomique

Sur cette dimension d'ordre microéconomique, la diversification est une stratégie purement interne de l'entreprise dans le but d'augmenter sa production par diversification de produit, ce qui signifie d'augmenter la gamme de produits, une stratégie d'économie de gamme. Pour ANSOFF (1957), dans un article intitulé *Strategies for Diversification*, il voit la diversification comme une stratégie que développe les entreprises pour entrer sur un marché avec des produits nouveaux. Dans le même sens, BOOZ, ALLEN ET HAMILTON (1982), la diversification consiste dans la stratégie d'investissement dans les nouveaux produits dans le but d'accroître le chiffre d'affaire de l'entreprise. Pour RAMANUJAM ET VARADARAJAN (1989) la diversification est une stratégie de changement dans la structure productive de l'entreprise qui entraîne son entrée dans de nouvelles lignes d'activité. Dans une définition plus large, Detrie et Ardoin (2005) soulignent que : «*La diversification du portefeuille produits/services est la mise en œuvre de nouvelles compétences, l'utilisation des nouvelles technologies et l'innovation pour la création des nouveaux produits qui doivent présenter une*

⁴ PATERNE NJAMBOU, op.cit., p 81.

synergie forte et maximale qui permettra d'accroître l'expérience globale de l'entreprise sur chacun des nouveaux domaines d'activités et lui permettra également d'accroître son potentiel de ventes »⁵ Comme synthèse, on peut dire la diversification est une stratégie ou un ensemble de stratégies permettant à l'entreprise d'augmenter sa gamme de produit sur un marché.

1-2 Les typologies de la diversification

La littérature distingue cinq formes de diversification, qui sont :

1-2-1 Diversification verticale

C'est une forme par laquelle l'entreprise fabrique des pièces ou des biens qui rentrent dans la constitution des produits existants, ou bien elle fabrique de nouveaux produits dont les anciens sont des composants ou des matières premières. Cette forme de diversification permet à l'entreprise d'acquérir de nouvelles compétences, et de renforcer son potentiel concurrentiel dans son champ d'activité principale, et s'offre de nouvelles compétences fonctionnelles à celles déjà existantes⁶, elle peut se faire en amont ou en aval de la chaîne de production. Dans le cas où l'entreprise étend ses activités à de nouvelles étapes du processus de production antérieur à celles qu'elle réalisait déjà.

1-2-2 Diversification horizontale

Elle se traduit par la production et le développement l'IDE tandis que les technologies et moyens de productions ne changent pas, pour une même base de clientèle⁷.

L'entreprise aborde ici des domaines d'activités différents de son activité principale⁸. Cette forme peut être synonyme de la diversification précédente.

Cette forme assure à l'entreprise une certaine sécurité. En effet ayant déjà une certaine connaissance de son marché et de sa clientèle, elle assure aussi une meilleure distribution des risques

1-2-3- Diversification conglomérale (latérale)

⁵ DETRIE, J-P ET ARDOIN, (2005), « Politique générale de l'entreprise », Dunod, 4 e édition, Paris, P. 877.

⁶ Paterne Njambou (2013) « La diversification économique territoriale au Gabon : enjeux, déterminants, stratégies, modalités, conditions et perspectives », Thèse doctorat, Université du Québec, p84.

⁷ DIEMER ARNAUT, Economie d'entreprise, IUEM D'Auvergne, préparation CAPET, PLP, p 17

⁸ MAGAKIAN, AUDREY PAYAUD, « 100 fiches pour comprendre la stratégie de l'entreprise », 2eme édition Bréal, 2007, p 56.

C'est une forme de diversification dans laquelle une entreprise entre dans un nouveau secteur d'activité avec de nouveaux produits qui n'ont aucune relation avec ses produits actuels.

C'est la forme de diversification la plus risquée à entreprendre parce qu'elle induit un changement important de la chaîne de production.

1-2-4 Diversification concentrique

C'est une forme de diversification dans laquelle une entreprise cherche à augmenter la gamme de produits offerts à ses clients habituels, et à atteindre des clients différents pour ses produits traditionnels. Il s'agit d'encourager les clients déjà existants à consommer d'avantage, à attirer les clients des concurrents et de convaincre ceux qui n'utilisent pas le produit à l'essayer.⁹

1-2-5 Diversification géographique

Cette diversification consiste d'une entreprise qui vise à créer une nouvelle zone géographique où il existe différents facteurs clés de succès et fournir les mêmes produits, auquel cas elle doit s'adapter au nouvel environnement qui la pénètre.¹⁰

1-3 Les enjeux de la diversification :

Parmi ses avantages on peut citer deux types suivants : dilution du risque, et la croissance de développement économique.

1-3-1 La dilution du risque

Selon Berthélémy¹¹ (2005), un pays ou une région dont l'activité économique est diversifiée est moins sensible aux aléas conjoncturels, dès lors que les aléas qui frappent les différents secteurs ne sont pas parfaitement corrélés positivement. Les pays dont les exportations ne sont pas très diversifiées, souffrent d'une forte instabilité économique causée

⁹ R. Baron, P.O. Bouteau, A. L. Griveau, F. Lelièvre, et V. Rondel (2013) « pourquoi une entreprise cherche-t-elle à se diversifier ? » Monographie de l'INSA de Rennes, France, p6. Tiré du site : <http://diversification.insa-rennes.fr/i/>.consulté le 18/02/2018 à 11h39.

¹⁰ PATERNE N, « la diversification économique territoriale au Gabon : enjeux, déterminants, stratégies, modalités, conditions et perspectives », université du Québec, octobre 2013, p85

¹¹ Berthélémy J.C (2005) « Commerce international et diversification économique. », Revue d'économie politique 5/2005, op, cité, p 591.

par leurs recettes d'exportation.

L'analyse de la diversification peut être liée à un moyen de réduire la vulnérabilité de l'économie pour contrer les changements technologiques et l'innovation. Ainsi que l'arrivée de nouveaux concurrents sur leurs marchés.

Ce qui fait que la réduction des risques par la diversification n'est pas seulement un problème pour les pays en développement, mais aussi pour les pays développés.

1-3-2 La croissance et le développement économique

Le débat sur la diversification a été très tôt présent dans la théorie du développement, et l'idée remonte au travail de Rosentín-Rodin (1943), qui présentait l'hypothèse d'externalités pécuniaires, prémisses de base de la théorie des industries du leadership. Ce qui a inspiré de nombreux pays en tant que modèle de développement.

À différents de développement économique, la diversification présente des avantages pour l'économie. Plusieurs études ont montré que la croissance et/ou la productivité des facteurs étaient liées positivement plutôt que négativement à la diversification de l'économie¹², et car plus la diversification de l'économie est importante, plus de croissance et de développement est élevé en raison de la diversification économique.

1-4 Les mesures de la diversification

Pour mesurer le degré de la diversification d'une économie on trouve les indices suivant

1-4-1 L'indice de Hirschman : mesure le degré de diversification et de concentration lorsque la concentration est fonction à la fois d'une répartition inégale et du nombre limité de produits.

L'indice d'Hirschman peut être formulé comme suit :

$$H1 = \sqrt{\sum_{i=1}^N \left(\frac{x_i}{X}\right)^2}$$

Où x_i est la valeur à l'exportation d'un produit i , X est le total des exportations, et N est le

¹² H. Benhamouda, SN. Karingi, AE. Njuguna, MS. Jallab, « la diversification pour un nouveau paradigme pour le développement de l'Afrique » publication du Centre africain de politique commerciale n°36. p24.

nombre de groupes de produits. Là aussi, plus H1 est élevée, plus les exportations sont concentrées sur un petit nombre de produits et inversement¹³.

1-4-2 L'indice de Hirschman normalisé c'est une mesure relative de la diversification en exprimant sa valeur entre 0 et 1

$$NH1 = \frac{\sqrt{\sum_{i=1}^n p}}{1 - \sqrt{\frac{1}{N}}} - \frac{\sqrt{\frac{1}{N}}}{1 - \sqrt{\frac{1}{N}}}$$

Où $P_i = \frac{x_i}{x}$, x_i est la valeur des exportations du produit i , $X = \sum_{i=1}^n x_i$, et N est le nombre de produit.

La valeur NH la plus proche de 1 représente la plus forte concentration et inversement.¹⁴

1-4-3 Indice agrégatif de spécialisation : est tiré d'un indice de la concentration de la répartition des exportations selon les produits¹⁵. Il est exprimé par la formule ci-après:

$$SPE = \sum_{n=1}^n \left(\frac{x_i}{x} \right)^2$$

Où x_i représente l'exportation du produit i , X le montant total d'exportations et N le nombre de produits exportés.

- i) $SPE \rightarrow 1$ indique la présence d'un seul produit d'exportation (niveau élevé de spécialisation).
- ii) $SPE \rightarrow 0$ met en évidence un niveau élevé de diversification des exportations.
- iii) Lorsque la part des exportations est équitablement répartie entre différents produits, alors $SPE = 1/N$ qui est également la valeur minimale.

1-5 Les déterminants de la diversification

La littérature distingue plusieurs déterminants d'ordre économique.

¹³ Raja Vinesh Sannasee, Boopendra Seetanahet Matthew John Lamport, op cité, p12

¹⁴ Diversification économique en Afrique centrale : Etats des lieux et enseignements, article page 118 consulté le 23/02/2018

¹⁵ Hakim Ben Hammouda, Op, Cit, p31.

1-5-1 L'investissement direct étranger

Selon (Alaya, 2012), le lien positif entre l'IDE et la diversification des exportations s'explique par deux principaux canaux ; premièrement, les activités exportatrices des multinationales ; lorsqu'une multinationale produit des biens plus diversifiés que les firmes nationales/locales, ceci implique une plus grande diversification de l'offre exportable du pays hôte. Deuxièmement, les effets d'entraînement ; à travers le lien indirect avec les multinationales, les firmes locales acquièrent de nouvelles capacités ou des capacités plus avancées leur permettant de produire et d'exporter des produits qu'ils ne pouvaient pas produire auparavant à cause d'un manque de capacités. Par conséquent, grâce à la diffusion des effets d'entraînement par des entreprises étrangères dans le pays d'accueil, les IDE peuvent stimuler la diversification des exportations.

Banga (2006) a étudié empiriquement l'impact des IDE américains sur la diversification des exportations du secteur manufacturier Indien et conclut que l'effet est positif. Selon l'auteur, les IDE peuvent soutenir la diversification des exportations en agissant sur l'intensité des exportations du secteur non traditionnel. Alemu (2008) a examiné l'effet des IDE sur la diversification des exportations en Asie de l'Est, il conclut qu'ils sont un facteur clé pour accélérer à la fois la diversification verticale et horizontale des exportations. Jayaweera (2009) a estimé la relation entre IDE et diversification des exportations sur un panel de 29 pays à faible revenu couvrant la période 1990-2006. L'auteur a constaté un impact positif de l'IDE sur la diversification des exportations et a souligné le rôle des externalités comme mécanisme pour expliquer ce résultat.

Tadesse et Shukralla (2011), ont montré, à travers une étude économétrique menée sur un échantillon de 131 pays allant de 1984 à 2004, qu'un accroissement du volume des IDE améliore la diversification des exportations. Les résultats de l'étude économétrique menée par Moussir et Tabit (2016) au Maroc sur la période 1980-2014 conduites par la Méthode des Moments Généralisés montrent un impact positif des IDE sur la diversification⁶

1-5-2 Capital physique :

Le capital physique est un des facteurs de production, c'est-à-dire un des moyens de production avec le travail, les matières premières, les terres, etc. qui permettent de produire. La mesure du capital physique ou technique nécessite de séparer les consommations intermédiaires (qui sont des biens et des services

¹⁶ Idem. Cit, p 23.

détruits au cours du processus et qu'il faut donc renouveler à chaque cycle)

Au niveau macroéconomique, le capital utilisé dans la mesure de la contribution des facteurs de production à la croissance dépend de la nature de la production prise en compte (marchande et non marchande pour l'essentiel). Les tendances sont diverses bien évidemment selon les pays et les périodes. En général, il a un rôle positif dans la croissance ce qui signifie que les entreprises investissent et accroissent leur capital fixe. Très souvent son rôle est plus important que celui du facteur travail mais moins que la productivité globale de facteurs. Mesurer la contribution du capital physique ou technique à la croissance permet de savoir d'où vient la croissance : si elle ne provient pas d'un accroissement du volume du capital produit, elle peut provenir d'un accroissement du facteur travail ou d'une amélioration de la combinaison de production (mesurée souvent par la productivité globale des facteurs).

1-5-3 Le revenu

Le niveau de revenu est un déterminant important de la diversification. A mesure que le revenu par habitant augmente, les économies ont tendance à connaître une amélioration de leur processus de diversification. C'est là un résultat très significatif qui correspond à d'autres données empiriques (Imbs et Wacziarg 2003) lesquelles montrent que les pays pauvres tendent à diversifier en premier à mesure que leur revenu augmente, avant de commencer à se spécialiser plus tard. Ils correspondent donc aux phases en U de la théorie de la diversification qui a été largement confirmée par les solides données empiriques fournies par Imbs et Wacziarg (2003).

1-5-4 Capital Humain

Le capital humain joue un rôle positif pour améliorer la diversification et la croissance des exportations dans l'économie d'un pays, car ce dernier a été influencé par deux variables (éducation et santé) la composante éducation dépend de la main d'œuvre qualifiée et les compétences acquises par les individus à travers un processus d'investissement dans l'éducation et la formation, la composante santé dépend de l'espérance de vie à la naissance.

La politique de développement visant à l'interaction entre les flux technologiques et les compétences humaines comme le suggère NELSON ET PHELPS (1966) qu'un pays suiveur avec plus de capital humain tend à croître plus rapidement car il rattrape

plus rapidement le leader technologique.

1-5-5 Ressources naturelles

selon Sachs et Warner, en 1995, signifie que les pays riches en ressources naturelles se retrouvent pauvres à cause de cette richesse. Il s'agit d'une relation négative entre l'abondance en ressources naturelles et la croissance économique. Leur découverte est partie d'une observation du fait que depuis les années 1970⁷, les économies riches en ressources naturelles ont eu une croissance économique plus faible que les économies moins abondantes en matières premières.

Bravo-Ortega et de Gregorio (2005) affirme quant à eux que les ressources naturelles ont un impact positif sur le niveau de revenu, mais un impact négatif sur le taux de croissance des pays.

De plus, la malédiction des ressources naturelles, telle que présentée par Sachs et Warner, met en relation les ressources naturelles et le taux de croissance du PIB et non le niveau de revenu⁸. Donc selon ces auteurs mêmes si un pays est riche, il peut être touché par cette malédiction des ressources si son taux de croissance est faible.

Ces relations ont permis à plusieurs économistes d'affirmer qu'en moyenne, l'abondance en ressources naturelles constitue un handicap au développement plutôt qu'une bénédiction.

1-5-6 Infrastructure

Le développement de l'infrastructure permet la réduction des coûts de productions et l'augmentation de la productivité aussi que la rentabilité, car elle représente une condition nécessaire pour que les investisseurs étrangers opèrent avec succès.

Les études de CANNING ET BENNATHAN (2000) indiquent que les infrastructures augmentent considérablement la croissance économique, et le nouvel accès au marché soit soutenu par la capacité technique de produire et de distribuer des produits de qualité suffisante appelé infrastructure d'exportation ce qui explique que le développement de l'infrastructure est l'une des principales conditions préalables pour une meilleure diversification⁹.

¹⁷ Vanessa Nobre_Fines disponible sur le site <https://www.academia.edu> PDF consulté 27/02/2018.

¹⁸ VÉRONIQUECHRISTOPHE disponible sur le site : <http://economie.esg.uqam.ca/upload/files/memoires/PDF> consulté 27/02/2018.

¹⁹ Souman md ouidir(2017) .op .cité. p53.

Section 2 : L'expérience du Maroc dans la diversification des exportations.

Le Maroc est l'un des pays qui a adopté des politiques de diversification d'exportation depuis son indépendance,

Le Maroc connaît une expansion économique importante, illustrée par le développement fulgurant de Casablanca, Fes, Marrakech. Il possède une structure économique de plus en plus diversifiée et s'est industrialisé (textile, articles de cuir, transformation des aliments, raffinage du pétrole, montage électronique) et agriculture (céréales, fruits, légumes) secteur tertiaire (tourisme).

L'objectif de cette section nous exposerons les principales mesures prises par les pouvoirs publics au Maroc dans le cadre de la diversification économique et la promotion de ses exportations. D'expliquer comment elle a procédé pour développer son secteur de production agricole et industriel et comment se caractérise sa politique.

2.1. Les principaux organes de soutien aux exportations au Maroc

Le Maroc a mis en place plusieurs organismes afin de renforcer sa plateforme d'exportation. Nous allons présenter les principaux acteurs publics mis en place par les pouvoirs publics marocains.

2.1.1. Le Centre Marocain de Promotion des Exportations (CMPE)

Le CMPE (ou Maroc Export) est un établissement public²⁰, créé le 17 Décembre 1976, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Le CMPE est sous la tutelle du Ministère du Commerce Extérieur. La vision du Maroc Export repose sur deux axes : la mise en œuvre de la stratégie nationale de promotion des exportations dite Maroc Export Plus et le ciblage des activités promotionnelles.

❖ Mise en place de la stratégie Maroc Export Plus

La mise en œuvre de la stratégie Maroc Export Plus suit une approche structurée en plusieurs phases visant à²¹ :

- Ajuster et enrichir les mesures préconisées au fur et à mesure de la définition des stratégies sectorielles nationales (exemple: secteur pharmaceutique, plan Halieutis...);
- Prioriser les mesures par ordre d'importance et d'impacts attendus, afin de consacrer plus de temps à la mise en œuvre des mesures stratégiques et des mesures à fortes retombées;

²⁰ Tiré du site : www.cmpe.org.ma. Consulté le 08/06/2018.

²¹ <https://fr.scribd.com/document/131392897/Strategie-Maroc-Export-Plus-1.page2>.

- mobiliser ensemble des parties prenantes à la mise en oeuvre de la stratégie à travers la signature d'un contrat programme;

❖ Ciblage des activités promotionnelles:

-Les activités programmées par Maroc Export se concentrent majoritairement sur les secteurs prioritaires de la stratégie à savoir l'agroalimentaire et les produits de la mer, le textile et le cuir, l'électrique / électronique, automobile et l'offshoring. Les secteurs de niche sont également visés par des activités promotionnelles;

-La conduite des activités de promotion se fait par le biais d'un partenariat public – privé en concertation avec les associations professionnelles et les opérateurs économiques;

Institué dans le but de favoriser l'expansion des exportations marocaines, Maroc Export est chargé de la promotion des exportations de tous les produits d'origine industrielle, artisanale ainsi que de ceux d'origine agricole ou agro-industrielle.

La nouvelle approche de Maroc Export se décline en 4 volets structurants²²:

- L'organisation de la participation marocaine aux salons et foires à fort impact, principalement sur les marchés prioritaires, avec un agencement adapté, une campagne de communication, ainsi que l'organisation de missions B to B si le pays ciblé se prête à cette action.
- La réalisation d'activités d'exécutive marketing à travers le démarchage de grands donneurs d'ordre internationaux, soit pour les inciter à augmenter le volume d'affaires réalisé avec le Maroc, soit à intégrer le Maroc dans leurs cibles pour le sourcing. Le lancement de campagnes de communication sectorielles ciblées pour un meilleur positionnement des produits marocains.
- Le lancement de campagnes de communication sectorielles ciblées pour un meilleur positionnement des produits marocains.
- La réalisation d'actions de support transversal destinées aussi bien aux entreprises exportatrices confirmées qu'à celles qui souhaiteraient exporter pour la première fois, afin de leur faciliter les démarches.

Le bilan au Maroc Export :

En 2014, le nombre d'actions promotionnelles s'élève de 55 %, Maroc Export a réussi à accompagner +35 % d'entreprises supplémentaires par rapport à l'exercice précédent. En 2016, a eu lieu le transfert de l'accompagnement des exportateurs de produits agricoles et maritimes à l'EACCE. Les entreprises de ce secteur constituent plus de 40 % du tissu

²² <http://marocexport.gov.ma/fr/content/mission-activitl>.le consulte 06/07/2018.

exportateur du Royaume. Maroc Export également avoir modifié le modèle d'action promotionnelle ciblant que la diversification de l'offre exportable accompagnée. Cela s'est notamment traduit par une intensification de la promotion de secteurs comme l'automobile, l'aéronautique et le textile. Un appui renforcé a été fourni aux opérateurs du secteur automobile à travers l'organisation d'une dizaine d'actions promotionnelles en augmentation de 50 % par rapport à 2015. Dans le secteur aéronautique, 10 actions promotionnelles ont été organisées en 2016 contre 6 en 2015. Les représentants des écosystèmes aéronautiques mise en place d'une nouvelle offre de service 2017/2020, validée par le Ministère de tutelle. Une feuille qui servira sans doute dans le cadre de la future structure en cours de mise en place.

2. 1.2. La Société Marocaine d'Assurance aux Exportations (SMAEX)

La SMAEX²³ est une société d'économie mixte qui a pour objet la gestion du système d'assurance à l'exportation. Elle est chargée d'assurer:

Pour le compte de l'Etat et sous son contrôle les risques politiques, catastrophiques ou de non transfert et les risques commerciaux extraordinaires afférents à l'assurance-crédit, ainsi que les risques liés à l'assurance foire et à l'assurance prospection.

Pour son propre compte et sous le contrôle de l'Etat, les risques commerciaux ordinaires relatifs à l'assurance-crédit.

D'autre part, elle a pour rôle essentiel la promotion des exportations nationales. A ce titre, son action s'articule autour de quatre volets:

- Sécuriser les transactions des exportateurs;
- Partager avec les exportateurs les risques de prospection infructueuse;
 - Conforter les garanties des banques ;
- Faciliter l'accès au financement aux assurés.

Sa mission est d'aider le développement commercial des entreprises en les assurant contre le risque d'insolvabilité de leurs clients, quels que soient leur taille, leur secteur d'activité ou leur pays d'origine.

La SMAEX a signé une convention de partenariat portant sur la promotion et l'accompagnement des exportateurs sur les marchés internationaux. Selon la présidente-directrice générale de la SMAEX, *« cette convention est axée sur le volet financement. À la SMAEX, nous assurons la couverture du risque des entreprises exportatrices. C'est ainsi qu'une entreprise assurée à la SMAEX pourra obtenir directement un financement du Crédit*

²³Tiré du site : <http://www.smaex.com/> consulté le 9/06/2018, 19:10.

du Maroc avec même un taux réduit selon sa taille, son chiffre d'affaires... »²⁴,

2.1.3. Le Centre National du Commerce Extérieur (CNCE)

Le CNCE²⁵, créé par le Décret 2-93-415 du 2 Juillet 1993 portant application de la loi relative au commerce extérieur, a été institué en Juillet 1996.

Composé de 70 membres représentant les secteurs public et privé, le CNCE est chargé de :

- Formuler des avis consultatifs sur toute matière concernant les relations commerciales extérieures ;
- Emettre des suggestions de nature à renforcer la compétitivité des produits et services sur les marchés étrangers ;
- Etablir un rapport annuel qui fait ressortir son appréciation sur l'évolution des échanges commerciaux et le comportement des importations et des exportations au regard de l'environnement national et international ;
- Décerner chaque année des prix nationaux d'exportation aux entreprises les plus méritantes au vu de leurs performances commerciales sur les marchés étrangers.

2.1.4. L'Etablissement Autonome de Contrôle et de Coordination des Exportations(EACCE)

L'Etablissement Autonome de Contrôle et de Coordination des Exportations est chargé principalement de²⁶:

- Garantir la conformité des produits alimentaires marocains destinés à l'exportation aux exigences réglementaires des marchés internationaux et de s'assurer du bon respect de toutes les dispositions obligatoires liées au risque de la santé humaine,
- Coordonner l'activité d'exportation des produits soumis à son contrôle technique par une gestion concertée et valorisante des exportations.

En 2016, l'EACCE a défini la feuille de route, qui conduit finalement à des contrats logiciels orientés vers l'exportation. L'objectif est de préparer des produits agricoles marocains frais et transformés, ainsi que des produits de la pêche avec des stratégies basées sur le marché, tout en apportant plus de clarté aux exportateurs marocains.²⁷ Cet organigramme a été mis en œuvre depuis le 1er février 2016 et cadre parfaitement avec ces nouvelles missions. La structure organisationnelle qu'il faut et les moyens de recrutement

²⁴ <http://aujourd'hui.ma/economie/securiser-les-risques-des-exportateurs-60037> le consulté 08/07/2018.

²⁵ Tiré du site : www.cnce.org.ma. Consulté le 10/06/2018, l'heure 10 :15 .

²⁶ Tiré du site : www.eacce.org.ma. le consulté 10/06/2018, l'heure 19 :10.

²⁷ <http://www.leseco.ma/1-invite-des-eco/42974-vers-des-contrats-programmes-a-l-export.html> & consulté 11/06/2018 , 10 :20h

nécessaires pour mettre en place les équipes , définir un autre une feuille de route 2017-2021 et le recours l'expertise de bureaux d'études spécialisés en la matière , permettra d'avoir de la visibilité et d'en fournir aussi aux opérateurs sur les programmes de promotion et de défense de l'image des produits agricoles frais ou transformés marocains.

2.1.5. L'Association Marocaine des Exportateurs (ASMEX)

L'Association Marocaine des Exportateurs – ASMEX a pour fonction de défendre les intérêts des entreprises tournées vers l'export²⁸. Organisme associatif privé créé en 1982 entre personnes physiques et morales exerçant au Maroc des activités exportatrices de biens et services. L'ASMEX est constituée par les entreprises privées exportatrices, les fédérations et associations professionnelles sectorielles et les établissements et administrations publiques en relation avec le commerce extérieur.

- Les Mission l'ASMEX

L'ASMEX a pour mission de représenter et de promouvoir la fonction et le rôle des exportateurs marocains en œuvrant à défendre leurs intérêts, à élargir leurs débouchés, les assister dans le développement de leurs compétences et promouvoir l'investissement et le partenariat multiformes avec les opérateurs étrangers . L'ASMEX, s'est fixée les missions suivantes²⁹ :

- ✓ Promouvoir les exportations marocaines,
- ✓ Renforcer le tissu des entreprises exportatrices,
- ✓ Promouvoir la fonction et le rôle des exportateurs marocains,
- ✓ Défendre les intérêts des exportateurs,
- ✓ Inciter les exportateurs marocains à une meilleure compétitivité pour mieux appréhender les marchés extérieurs,
- ✓ Assister les exportateurs dans le développement de leurs compétences,
- ✓ Mettre en place un système de veille économique internationale,
- ✓ Promouvoir l'investissement avec les acteurs étrangers,
- ✓ Élargir le réseau B2B des exportateurs,
- ✓ Développer des partenariats multiformes avec les investisseurs étrangers.

²⁸ <http://forumpme.ma/societe-association-marocaine-des-exportateurs--1796>, consulté 11/06/2018.

²⁹ <http://asmex.org/asmex/home+L-ASMEX> le consulté 11/06/2018, l'heure 15 :20.

Dans le but de promouvoir des consortiums et de contrats de croissance, l'ASMEX collabore activement avec les différents acteurs de l'économie nationale et internationale, pour accompagner les exportateurs marocains et étrangers vers l'excellence et la performance.

-Le bilan de l'ASMEX durant la période 2013-2016

L'ASMEX a multiplié durant la période 2013-2016, les actions en faveur des exportateurs marocains à travers notamment des programmes de formation, en Premier réseau d'entreprises exportatrices du Maroc. Le Président de l'ASMEX, a indiqué que «l'ensemble des actions entreprises illustrent la très grande variété des programmes initiés par l'ASMEX ces trois dernières années en faveur du développement des exportations du Maroc»³⁰.

L'Association a renforcé sa proximité avec les exportateurs locaux en organisant plus de 30 réunion régulière au niveau régional avec, en l'attenu de la structure prochaine de ses antennes régionaux.

Le développement des synergies de la signature de plus de 20 conventions avec des organismes de premier plan dont Maroc Export, le CIDC, l'OMPIC, la SMAEX, Portnet, Banque Populaire, Crédit du Maroc, BMCE Bank, Pr Media et, au niveau international³¹.

2.1.6. L'Office de Commercialisation et d'Exportation (OCE / IAA)

L'OCE est un établissement public créé en 1965. Il disposait du monopole de l'exportation des produits agricoles et des produits des industries alimentaires, du contrôle de ces exportations et de l'organisation des participations marocaines aux foires et manifestations internationales à l'étrange³². Les missions de l'OCE définies par la loi n°30.86 comme suit³³:

- assurer l'exportation des produits agricoles et des produits des industries alimentaires;

³⁰ <http://communiquedepresse.ma/2016/06/14/lassociation-marocaine-exportateurs-presente-son-bilan-2013-2016> .le consulte 07/07/2018.

³¹ Meryem Mouttaki Publication : 15 juin 2016 « L'ASMEX présente à Casablanca son bilan 2013-2016 » Trié du site www.leseco.ma .consulté le 11/06/2018.

³² http://www.courdescomptes.ma/upload/Module_20/File_20_289.pdfRapport sur le contrôle de la gestion de l'Office de commercialisation et d'exportation ROYAUME DU MAROC Mars2016.P6

³³ Idem, p 16.

- entreprendre toute action de nature à favoriser les exportations qu'il assure en prenant toute action de nature à favoriser les exportations qu'il assure en prenant toute initiative qu'il juge utile dans les domaines industriel, commercial et des services, notamment par la création de sociétés ou groupements ayant pour objet la production, le conditionnement, la commercialisation et la distribution des produits cités ci-dessus ainsi que par la prise de participation dans de tels groupements ou sociétés;
- effectuer toutes opérations d'importation nécessaires à l'accomplissement de ses missions d'exportation ou pour le compte de l'Etat et à la demande de ce dernier.

L'OCE est développé dans le cadre du «Plan Maroc Vert» comme agrégateur des petits et moyens producteurs, il a été adopté un projet de loi, qui est confiée à l'OCE avec la tâche de l'assemblage et la transformer en une société anonyme sera capital ouvert aux petits et moyens producteurs et autres opérateurs. Un nouveau nom légal est proposé pour l'OCE: Société Marocaine de Commercialisation et d'Exportation:

- Agrégation de petits et moyens producteurs
- Accompagner le produit combiné de la fourniture d'intrants à la commercialisation de sa production
- Agrégation et exploitation de la production autour de stations conditionnement et des plates-formes de collecte et de récupération
- Développer des partenariats stratégiques institutionnels et commerciaux

Le Groupe CAM lance un nouveau dispositif pour financer l'Industrie agroalimentaire. Cette dernière L'industrie agro-alimentaire(IAA) est appelée à devenir l'un des moteurs de développement de l'économie nationale.³⁴ Les mesures prises pour de soutenir le secteur sont, entre autres, le développement de l'outil agricole et industriel, l'amélioration des circuits de commercialisation, la promotion de la Recherche & Développement et l'aide à la conquête de nouveaux marchés. Une politique qui a permis de faire croître de 34% les exportations de produits agro-alimentaires, durant la période 2008-2014. En 2015, le Maroc était le 3ème exportateur de produits agroalimentaires pour la zone MENA et 4ème en Afrique (1er en

³⁴ <http://www.leseco.ma/business/58846-industrie-agro-alimentaire-credit-agricole-du-maroc-catalyse-le-contrat-programme>. Le consulté 08/07/2018.

Huile d'argan, câpres et haricot vert, 3ème en conserves d'olives et 4ème en tomates et clémentines)³⁵.

2.1.7. Le rôle des ambassades

Chargées de la diplomatie économique à l'extérieur du Maroc, le pays compte plusieurs représentations diplomatiques notamment en Afrique. Les ambassades ont des capacités d'intervenir sur place afin de promouvoir l'image du Maroc. Ainsi, certaines d'entre elles sont dotées de conseillers économiques ayant pour principale tâche la défense des intérêts des entreprises marocaines dans les pays d'accréditation. Ces conseillers sont donc un acteur central de la stratégie nationale de promotion des exportations, puisqu'ils promeuvent la présence des entreprises marocaines dans ces pays³⁶.

2.2. Les stratégies appliquées par Etats marocains pour diversifier les exportations

Dans le cadre la stratégie applique par l'Etat marocain pour diversifier les exportations, l'économie marocaine s'est peu à peu diversifiée les productions son des principaux secteurs.

2.2.1. Dans le secteur de l'industrie

L'industrie marocaine a été l'objet de nombreuses réformes. Elle représente en 2018 près de 30 % du PIB et 21 % de l'emploi. La production était dirigée vers la manufacture textile et l'agroalimentaire, et dans le but de diversifier les exportations le Maroc a lancé :

En 2005- 2009, La stratégie industrielle appelée "Plan Emergence. Dans le but d'accélérer le processus de mise à niveau du tissu industriel et d'améliorer sa compétitivité dans un contexte marqué par l'ouverture accrue de l'économie nationale sur l'extérieur et l'accentuation de la concurrence. le Plan National Emergence Industrielle II (PNE II), ce plan vise a rendre la performance des différents secteurs. Il s'agit de six secteurs qui peuvent être présentés en fonction de l'intensité concurrentielle croissante. Les secteurs à faible intensité concurrentielle, sont à technologie innovante (offshoring, automobile, aéronautique). Les trois autres secteurs (électronique, agroalimentaire, textile et cuir) sont à forte intensité concurrentielle et à technologie intermédiaire.

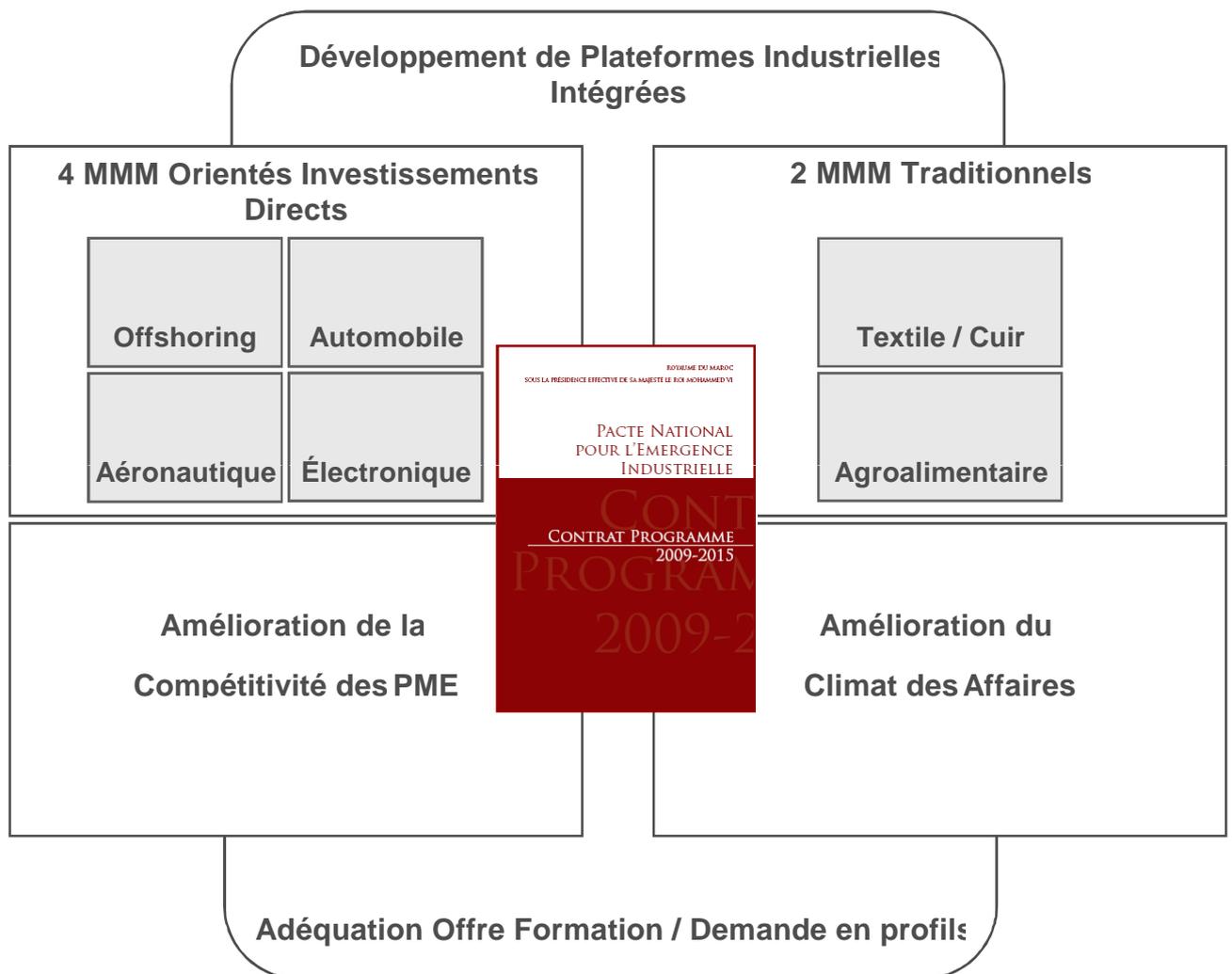
³⁵ Idem

³⁶ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/maroc/presentation-du-maroc/>. Consulté le 08/07/2018.

Un nouveau Plan d'Accélération Industrielle 2014-2020 qui cherche à créer des écosystèmes industriels.

En 2016-2020 un nouveau plan a été lancé qui vise à créer plus d'emploi en rendant la fiscalité plus intéressante.

Figure n°1 : plans de plateformes industrielles intégrées



Source : Royaume du Maroc ministère de l'industrie, du commerce et des nouvelles technologies.

2.2.2. Les principaux secteurs du Maroc

1. Secteur industrielle

Le secteur industriel est un des secteurs les plus dynamiques de l'économie marocaine. Ses branches principales sont³⁷:

- **L'offshoring** : est l'un des enjeux majeurs de la mondialisation, On estime que le Maroc entré depuis quelques années dans le club fermé des destinations offshoring reconnues un axe stratégique de développement au niveau international :le Maroc est la première destination africaine pour la délocalisation de services³⁸.

- offshoring a réalisé un chiffre d'affaires moyen de près de 7,3 MM DH entre 2009 et 2013.
- Le Maroc accueille actuellement près de 100 entreprises dans le secteur de l'offshoring.
- Parmi ces acteurs, beaucoup se sont installés sur le segment de l'ITO (Information Technology Outsourcing). Les centres d'appels sont également un segment majeur de l'offshoring au Maroc.
- En 2016, le secteur a créé 63 000 emplois et contribué positivement à la balance commerciale de 8 Md MAD. Des groupes tels que BNP Paribas, Capgemini, Amazon et IBM se sont installés dans la région. Un nouveau plan a également été lancé pour la période 2016-2020. Le plan vise à créer plus d'emplois en rendant la fiscalité plus intéressante.

- **L'automobile** : Ce secteur a connu une bonne croissance, il représente 4 % du PIB marocain et employait 90 000 personnes en 2017, car a été dynamisé par l'arrivée de Renault en 2012.En juillet 2017 l'export a constaté une augmentation de18 % par rapport a l'année dernière.

- **L'électronique** : le développement de ce secteur est lié a un accompagnement étatique et l'augmentation de la valeur ajoutée dans d'autres industries (automobiles, aéronautique, défense, ferroviaire)

³⁷ <http://www.economiesafricaines.com/les-territoires/maroc/les-secteurs-d-activite/le-secteur-industriel/>. Consulté le 09/07/2018 à11H15.

³⁸ <http://www.cfcim.org/wp-content/uploads/2017/02/Offshoring-Maroc-20151.pdf> .consulte le 9/07/2018.

- **L'aéronautique** : le gouvernement espère de construire 40000 avions d'ici les 20 prochaines années grâce à un accord signé avec Boeing en 2016. Cet accord prévoit de doubler le nombre de sous-traitants locaux de l'entreprise.

- **Le textile et le cuir** Ancien secteur clé de l'industrie manufacturière, il ne représente 20 % de la valeur ajoutée des industries de transformation, et il emploie plus de 40 % de la main d'œuvre industrielle. En 2016 plusieurs projets conclus entre l'état et des entreprises

- **L'agroalimentaire** : le lancement du plan Maroc vert en 2008 a dynamisé le secteur en augmentant les investissements publics, l'agroalimentaire constitue 35 % du PIB industriel, 25 % de la production est destinée à l'export. En ressources minières, le Maroc est le 3eme producteur et le 1er exportateur mondial du phosphate, et il représente seul 10 % du PIB.

- **Industrie pharmaceutique** : C'est la deuxième industrie d'Afrique, grâce à ses 32 unités industrielles, 50 distributeurs et 11 000 pharmacies .Le Maroc exporte autour de 8 % de sa production. En Mars 2017, le Royaume chérifien et l'industriel chinois Haite ont signé un contrat pour la création d'un pôle industriel Sur les 10 années nécessaires à la réalisation du projet.

2. Le secteur agricole

En 2017, Il génère environ 14 % du PIB, l'agriculture demeure le premier pourvoyeur d'emplois du pays, 40 % de la population active vivant de ce secteur, La population rurale est d'ailleurs estimée à 18 millions de personnes, ce qui représente 49% de l'ensemble des ménages au niveau national, en revanche le Maroc assure l'intégralité de ses besoins en viandes, fruits et légumes, lait, sures et céréales, en conséquent les importations agricoles varies entre 14 et 24%, Quant aux exportations agricoles, elles représentent entre 15 et 21% des exportations globales. Le secteur agricole est secteurs économiques du pays à savoir³⁹ .

➤ **Le Développement du secteur agricole au Maroc**

En 2008, le Maroc a adopté le Plan Maroc Vert, qui vise à faire de l'agriculture un des moteurs de croissance de l'économie nationale dans les quinze prochaines années. Pour

³⁹ <http://www.agrimaroc.ma/secteur-agricole-au-maroc/> ECONOMIES AFRICAINES; *Le site économique de "toutes les Afriques"*, Lun. 24 avril 2017. Consulté le 9/07/2018 à 14h20.

atteindre ses objectifs ambitieux, le Plan Maroc Vert cible les exploitations familiales de petite et moyenne taille et les exploitations entrepreneuriales disposant de grandes surfaces et d'un accès aux capitaux à accélérer la croissance, réduire la pauvreté et Maintenir une population importante en milieu rural ,assurer la durabilité du secteur agricole et consolider son intégration aux marchés national et mondial.

➤ **Les différents types de productions agricoles au Maroc**

- **Les céréales:** Les céréales occupent 55 % de la surface agricole (blé tendre 45 %, l'orge 35 % et le blé dur 20 %), La Production est fortement corrélée à la pluviométrie, la production agricole a battu tous les records : 115 millions de quintaux⁴⁰.

-**Les légumineuses alimentaires :** occupent une place importante mais les superficies ont tendance à baisser au profit d'une estimation plus rentable.

-**Les cultures sucrières :** Lors de la campagne 2016/2017, les betteraves à sucre occupent 53 000 ha et la canne à sucre 15 000 ha environ. Le programme de développement des cultures sucrières vise un taux de couverture de 62 % en 2020.

-**Les fruits et légumes :** En 2016/2017, Le secteur a enregistré une production record de 2,2 millions de tonnes. Les exportations sont restées stables : 550 000 tonnes.

-**Les cultures maraichères :**La production totale est de 6,9 millions tonnes a travers la pomme de terre, la tomate et l'oignon, la tomate seule représente 417000 tonnes exportées, les destinataires sont : les pays de L'UE et la Russie.

-**L'oléiculture :** La production est de 1,3 millions de tonnes d'olives, en 2017 le Maroc exporté 84620 tonnes d'olives (l'huile et olive de table) et il se place au 3eme rang mondial, l'objectif fixé par le PMV c'est d'achevé 2,5millions de tonnes d'olives produites d'ici 2020.

-**Les oléagineux :** La production est environ 71000 tonnes lancé par la campagne agricole 2016-2017.

⁴⁰Idem.

-L'arganier : La production d'huile d'argan est de 6000 tonnes en 2017, les pouvoirs publics souhaitent le développement de sa production jusqu'à 10000 tonnes en 2020, et cela implique de développer l'Indication Géographique Protégée (IGP) « Argan ».

-Le palmier dattier : La production atteint 117000 tonnes, mais demeure insuffisante, car le pays importe 30 % de ses besoins.

➤ **Les différentes productions animales au Maroc**

1- L'aviculture : La production principale est la viande blanche 500000 tonnes, et la viande de volaille occupe 50 % de taux de consommation de la viande et couvre la totalité des besoins nationaux.

2- La production laitière : L'importation d'un cheptel laitier et l'amélioration des techniques de productions a permis d'atteindre 2,5 milliards de litres entre 2012 et 2017.

3- La production ovine : Avec 19 millions de têtes en 2017, il se situe au 12^{me} rang mondial en termes d'effectif.

4- La production caprine : En 2017, le cheptel caprin est estimé à 5,6 millions de têtes. La production est de 23 000 tonnes.

5- La production de viande bovine : Représente 52 % de la production totale de viande rouge. La consommation est aussi à la hausse : 8 kg/hab./an en 2017.

2. Secteur du tourisme

L'industrie touristique au Maroc est un secteur économique important ; bon an mal an, le tourisme est secteur générateur d'emplois et de devises, pourrait aussi offrir l'occasion au Maroc de se doter d'une ressource clé pour son développement et pour la lutte contre la pauvreté. Pourtant, les acteurs touristiques au Maroc semblent encore peu mobilisés sur des projets concrets de tourisme durable. En effet, la durabilité économique l'emporte encore, que l'option « Tourisme Durable » est choisie et poursuivie largement et par tous. Le Maroc a opté pour la promotion du secteur touristique en mettant en place une stratégie de développement touristique volontariste susceptible de déclencher une dynamique de développement durable et intégré, il s'agit de la «vision 2010». Cette dernière s'est

articulée autour de plusieurs chantiers fondamentaux, qui se rapportent à la diversification du produit, le renforcement de la formation, la libéralisation de l'aérien, le développement du marketing et l'amélioration de l'environnement touristique.

Tableau n°1 : Évolution Arrivée des Touristes (en Millions)

| Années | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
|-------------|-------|-------|-------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Touristes % | 9.288 | 9.342 | 9.375 | 10.046 | 10.282 | 10.177 | 10.332 | 11.350 |

Source : Etabli par nous-même à partir des données du le ministère de la culture et de tourisme.

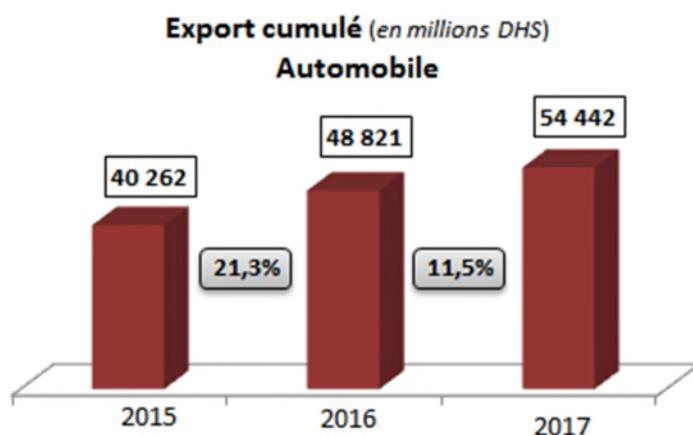
Le Maroc a atteint la barre symbolique des 10 millions de visiteurs en 2013 et une augmentation para pour à l'années 2010 qui a connu 9.288 Millions visiteur, en 2011 et 2012 9 .342 M et 9.375 M. Année 2017 qui a connu 11.350 M

2.2.2. Evolution des exportations de quelque secteur au Maroc

❖ L'exportation du secteur d'Industriel

L'évolution des exportations du secteur d industriel au Maroc durant la période (2015-2017)

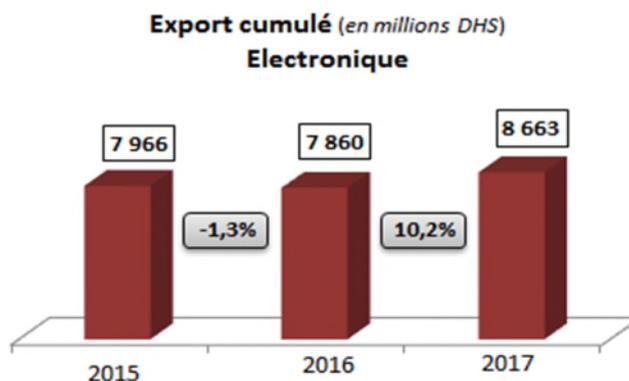
Graph n°2 : exportation d'automobile



Source : Etabli par nous-même à partir de observatoire marocain de l'industrie

Entre 2015 et 2017, Les exportation d'automobile ont connu une augmentation considérable, on passant de 40262 million de DHS à 544442MHD en 2017.

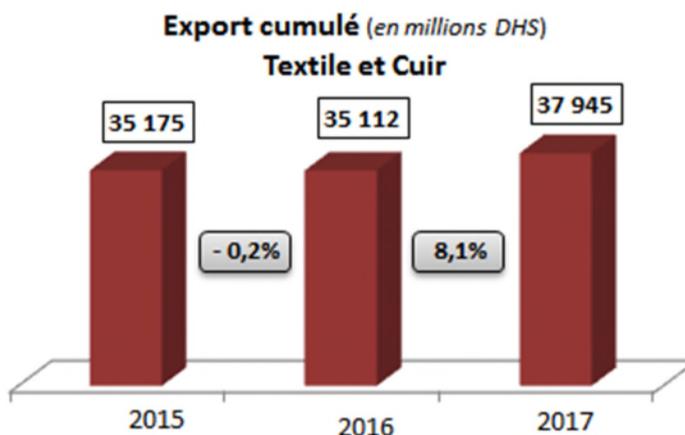
Graph n°3 : exportation d'électronique



Source: Etabli par nous-même à partir de observatoire marocain de l'industrie

L'exportation d'électronique marocaine a connu une baisse de 1.3% entre l'année 2015 et 2016 par contre l'année 2017 a connu une augmentation de 10.2%.

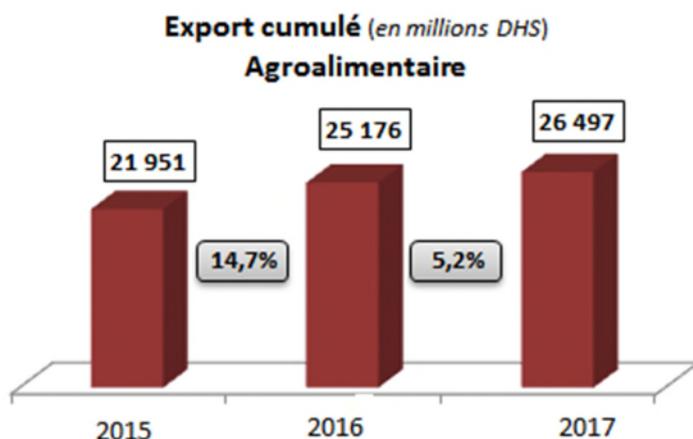
Graph n°4 : exportation Textile et Cuir



Source : Etabli par nous-même à partir de observatoire marocain de l'industrie

Le chiffre d'affaires à l'export du secteur Textile et Cuir a connu une augmentation de 6,1% au cours de la période janvier-juin 2017 par rapport à la même période de l'année 2016.

Graphe n°5 : exportation agroalimentaire



Source : Etabli par nous-même à partir de observatoire marocain de l'industrie

L'exportation du secteur agro-alimentaire en Maroc a connu une croissance durant les périodes 2015 et 2017. En 2015 ce secteur a réalisé un chiffre d'affaires de 21 951 MDHS en passant ensuite à 25 175 MDHS en 2016 soit une augmentation de 14.7% durant ces deux années.

La croissance en Maroc à continuer d'accroître durant l'année de 2017 en réalisant un chiffre d'affaires de 26 497 soit une augmentation de 5.2% par rapport à l'année précédente.

❖ Les exportations de secteur Agriculture

L'évolution des exportations du secteur agricole est illustrée dans le tableau suivant :

Tableau n°2 : Les exportations marocaines de produits agricoles

| Désignation | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2012/2017 |
|------------------------------------|------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-----------|
| Fruit et légume Frais et congelé : | 7067 | 7522 | 9463 | 8370 | 9497 | 10626 | 11796 | 50% |
| Tomates | 2275 | 2349 | 3204 | 3051 | 3270 | 3726 | 3897 | 64% |
| Agrume | 1046 | 1399 | 2002 | 1163 | 1236 | 1523 | 1716 | 46% |
| Fruit et légumes conservés | 1081 | 1126 | 1120 | 1039 | 1025 | 2540 | 1186 | 16% |
| Autre produits | 1806 | 2085 | 1995 | 2120 | 2025 | 2540 | 2946 | 41% |
| Totale | 9955 | 10733 | 12578 | 11530 | 12579 | 14420 | 15928 | 45% |

Source : établi par nous-même à partir annuaire statistique de 2017

Chapitre I : La diversification d'exportation, fondement théorique et présentation d'expérience marocaine

Les exportations marocaines de produits agricoles sont composées en grande partie des produits de la filière des fruits et légumes qui représentent, sous différentes formes de valorisation, une part de 82% de la valeur totale des exportations agricoles.

Au terme de ce chapitre, le Maroc a su mettre en place de bonnes stratégies, et les adapter à son économie tout en prenant en considération ses forces et faiblesses. Le Maroc a adopté le Plan Maroc Vert, qui vise à faire de l'agriculture un des moteurs de croissance de l'économie nationale, l'accent a été mis sur l'amélioration de la productivité du secteur agricole à la faveur de plans nationaux destinés à promouvoir augmenter les exportations des produits agricoles, et développement de plateformes industrielles intégrées. Le tourisme n'est pas forcément le secteur le plus porteur de développement au Maroc, mais la durabilité est certes une nécessité pour le tourisme, comme pour ce pays, ses différentes richesses et son développement.

Chapitre II

**Les exportations hors hydrocarbures en Algérie :
dispositifs de promotion et état des lieux**

Introduction

L'Algérie a mis en place différents dispositifs et mesures d'incitations en vue d'appuyer les entreprises exportatrices dans leur démarche de conquête des marchés étrangers. L'objectif de ce chapitre est de présenter les différents dispositifs de soutiens aux exportations hors hydrocarbure ainsi que la structure des exportations en Algérie.

Après avoir décrit des dispositifs d'aide et facilitations des exportations hors hydrocarbures en Algérie comme première section, dans la deuxième section, traitera du nouveau modèle de croissance de l'Algérie, et en dernier lieu (troisième section), nous allons présenter évolution de la structure des exportations en Algérie.

Section 1 : les dispositifs de promotion des exportations en Algérie

Les dispositifs ont été mis en place par les pouvoirs publics dans le but de booster les exportations hors d'hydrocarbures, plusieurs structures ont été créées pour promouvoir l'exportation du produit algérien vers les marchés internationaux, à savoir : ALGEX, CAGEX, CACI, SAFEX, FSPE, FNRDA et le couloir vert.

Dans cette section, on ne présentera que les principaux dispositifs d'appui aux exportations hors hydrocarbures, leurs produits et services, et leur bilan.

1-les mesures institutionnelles

Pour soutenir les exportations hors hydrocarbures, le gouvernement a mis en place divers organismes, tels que l'Office algérien de promotion du commerce extérieur (PROMEX), la Compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations (CAGAX), la Chambre de commerce et d'industrie algérienne (CACI) et la SAFEX.

1.1. Agence Nationale de Promotion du commerce extérieur (ALGEX)

L'ALGEX a été créée par le Décret exécutif n°04-174 du 12 juin 2004, est venue pour apporter un support aux exportations hors hydrocarbures. L'Agence est placée sous la tutelle du ministre du Commerce¹. Elle a pour mission de contribuer, sous l'égide du Ministère du Commerce, au développement des exportations algériennes hors hydrocarbures.

Dans l'objet de soutenir le commerce extérieur algérien, ALGEX est chargée d'élaborer, au profit du Ministère du commerce, des rapports périodiques sur le commerce extérieur, des

¹Tiré du site internet : <http://www.algex.dz/index.php/qui-sommes-nous/a-propos-d-algex> consulté le 03/03/2018

études d'impact des accords commerciaux sur l'économie algérienne, des notes de conjoncture sur les produits de base importés par l'Algérie, ainsi que des analyse-marché, des analyses-produit et des panoramas sectoriels, ses équipes dispensent aux entreprises algériennes des conseils et de l'information sur le dispositif public d'aide aux exportations, sur la réglementation commerciale internationale et sur les opportunités d'affaires, afin de les aider à préparer leur accès aux marchés étrangers, notamment à travers sa cellule d'écoute et d'orientation, la Maison des Exportateurs (Dar-El-Moussadder)².

ALGEX contribue à la promotion des produits algériens à travers l'accompagnement des entreprises algériennes dans les foires et salons internationaux, afin de développer la visibilité de l'offre algérienne à l'international, Elle propose également aux entreprises des mises en relations d'affaires et des contacts avec les importateurs étrangers pour développer leurs relations commerciales et trouver des débouchés pour leurs produits sur les marchés étrangers.

Enfin, ALGEX est chargée d'identifier les entreprises ayant un potentiel et des capacités leurs permettant de se développer à l'international, les encourager à s'orienter vers les marchés étrangers et les accompagne sur leurs itinéraires à l'export³.

1.1.1. Bilan d'ALGEX

ALGEX accompagne et encadre les opérateurs économiques algériens dans leur l'approche internationale par la mise en œuvre d'un programme national de participation aux foires et salons à l'étranger sous la tutelle du ministère du commerce.

En 2017,ALGEX a organisé ; neuf foires internationales, avec pour cible 25 pays étrangers, dont 270 entreprises participantes : foire internationale de Bamako, la foire internationale de paris...,14 salons professionnels :salon de l'agroalimentaire « EFE » Londres, salon du bâtiment « BATIMAT »à paris..Et 03 expositions spécifiques programmées :exposition spécifique à Nouakchott, exposition spécifique à Niamey (Niger) reportée pour l'année 2018 et exposition spécifique à libre ville (Gabon) reportée pour l'année 2018⁴

Pour adopter une stratégie nationale d'exportation, le Ministère du Commerce avec l'appui technique du Centre du Commerce International de Genève a organisé une rencontre ; la 3ème session des travaux de consultation nationale autour de l'élaboration de la stratégie

² Dar-El-Moussadder est une structure située à ALGEX dont le rôle principal est la réception des entreprises, le Conseil, est à l'orientation ainsi que la mise en relation d'affaire des entreprises algériennes avec les différents acteurs du processus de l'exportation

³ Tiré du site www.algex.dz/ le consulté 06/03/2018.

⁴ Revue de l'agence nationale de promotion du commerce extérieur, n°22, décembre 2017, p34.

nationale d'exportation (SNE) hors hydrocarbures. Les 24, 25 et 26 avril 2018, qui s'est tenue à ALGEX. Ainsi la troisième session de consultation nationale a pour objet de se pencher plutôt sur les stratégies relatives aux secteurs prioritaires et les stratégies relatives aux fonctions transversales. Les deux premières sessions de consultations nationales tenues respectivement les 10-11 octobre 2017 et les 29-30 janvier 2018 à ALGEX, ont permis d'une part, de fixer la vision, les objectifs stratégiques et les objectifs opérationnels de la future stratégie nationale d'exportation (SNE), d'autre part d'arrêter la liste des secteurs prioritaires et des fonctions d'appui transversales. Comme dans le cas des deux premiers, la troisième session de consultation nationale réunira l'équipe nationale de projet, composée d'un groupe de représentants des entreprises, des représentants des institutions d'appui au commerce concernées et personnes d'experts dans les thématiques relatives à la problématique du commerce international des politiques commerciales et de l'exportation. Les étapes suivantes du processus SNE se pencheront sur : Plans d'action, l'un sur les stratégies sectorielles et l'autre sur les stratégies aux fonctions transversales d'appui et au mécanisme et aux mécanismes de mise en œuvre de la SNE à l'horizon 2022

La SNE se caractérise globalement par 4 objectifs stratégiques qui sont fixés dont la vision stratégique sont⁵:

1. Diversifier l'économie et les exportations algériennes pour en renforcer la résilience et la durabilité.
2. améliorer le climat des affaires pour attirer l'investissement et renforcer la compétitivité des entreprises et les aider à intégrer les chaînes de valeurs mondiales.
3. Renforcer les capacités et la qualité de production et de gestion des entreprises orientées à l'export.
4. Favoriser un commerce extérieur dans le cadre du développement durable et de la justice sociale.

1-2-Compagnie Algérienne d'assurance et de Garantie des Exportations (CAGEX)

La Compagnie Algérienne d'Assurance et de Garantie des Exportations (CAGEX) est régie, entre autres, par l'article 4 de l'ordonnance 96/06 du 10/01/1996 qui dispose que l'assurance-crédit à l'exportation est confiée à une société chargée d'assurer pouf:

⁵ <http://www.algex.dz/index.php/blog-export/item/1144-rencontre-d-affaires-algerieroumanie-le-dimanche-22-avril-2018-au-siege-d-algex> consulté le 11/03/2018 à 18H15.

⁶Tiré du site : <http://www.cagex.dz/index.2017> ; consulté le 11/03/2018.

- son propre compte et sous le contrôle de l'état, les risques commerciaux.
- le compte de l'Etat et sous son contrôle, les risques politiques, les risques de non transfert et les risques de catastrophes naturelles.

1-2-1-Missions et activités principales

La Compagnie a pour mission d'encourager et de promouvoir les exportations Algériennes en dehors des hydrocarbures et de garantir les ventes à crédit au profit des opérateurs économiques activant sur le marché national.

1-2-2-La forme juridique de la CAGEX

La CAGEX est une société par actions au capital social de 2.000.000.000 DA réparti à parts égale entre les actionnaires (Banques et Assurance)⁷.

1-2-3-les produits de La CAGEX

Pour couvrir ces risques, la compagnie Algérienne d'Assurance et de Garantie des exportations a mis à la disposition des opérations exportateurs hors hydrocarbures plusieurs modes de police d'Assurance⁸ :

-La police d'Assurance globale: ce mode de police est réservé aux entreprises qui exportent les produits consommables, équipements légers et la prestation des services à condition que la durée de crédit ne dépasse pas 180 jours, de ce fait les entreprises exportatrices avec l'utilisation de cette assurance peuvent garantir toutes leurs opérations d'exportation à l'exception celles qui ont fait l'objet d'un paiement à l'avance ou dont le moyen de paiement est le crédit documentaire irrévocable et confirmé. Cette police couvre le risque politique à 90 % et le risque commercial à 80 %. Aussi, elle est annuelle et renouvelable tacitement⁹.

-La police d'assurance individuelle: La police individuelle couvre les opérations ponctuelles d'exportation de biens et services, assortie ou non d'une durée de crédit, elle garantit les exportateurs contre le risque de non-paiement des créances détenues sur l'acheteur

⁷Idem

⁸ Le produit du citoyen ELMOUWATIN (2012) <<produit de la CAGEX >>tiré du site : <http://elmouwatine.dz/?produits-CAGEX>, consulté le 12/03/2018.

⁹ Trie de site : [/www.cagex.dz/index.2017](http://www.cagex.dz/index.2017). Consulté le 12/03/2018 à 7h15.

étranger et résultant d'événements tels que l'insolvabilité d'un acheteur privé au titre du risque commercial, Ou la survenance d'un risque politique, catastrophe naturelle, de non transfert ou de la carence d'un acheteur public, au titre du risque politique¹⁰

-La police crédit acheteur : Elle assure tous les contrats d'exportation payables par crédit acheteur, et par lequel la CAGEX délivre une garantie à la banque au titre du risque ainsi qu'à l'exportateur au titre du risque de fabrication ou d'interruption du marché.

-La police prospection foires et exposition: cette police est réservée pour couvrir les risques résultant de la participation des entreprises établies sur le territoire national aux manifestations, foires et expositions organisées à l'étranger et à la recherche des marchés internationaux, Elle couvrir jusqu'au 70 % des frais engagés ;

-La police d'assurances inter-entreprises: réservée pour couvrir les risques de non-paiement, à la l'échéance, des montants dus au titre des transactions commerciales inter-entreprises en Algérie¹¹

- L'information économique et commerciale: c'est l'une des spécificités de l'assurance-crédit. Elle repose sur les systèmes juridiques, économiques, politiques, des pays étrangers, elle met en place des réseaux d'informations qui constituent un objectif central de la CAGEX, vu que les exportateurs sont toujours exposés aux aléas de transactions risquées à l'international. La CAGEX offre à l'assuré un ensemble de produits en matière d'informations techniques, économiques et commerciales sur les acheteurs, les secteurs d'activités et les pays.

- L'assistance au recouvrement des créances: Dans le but d'atténuer les risques de non paiement et procéder à la récupération des sommes dues, la CAGEX est munie d'une équipe efficace pour gérer le litige et accéder aux services et aux réseaux internationaux spécialisés dans le recouvrement des créances. Elle peut faire appel à un personnel maîtrisant plusieurs langues et au fait des pratiques commerciales des pays du débiteur considéré.

Pour de faire partie du réseau mondial des assureurs, La CAGEX à signe des accords de coopération avec une dizaine d'organismes similaires dans le monde et en particulier avec la COFACE¹², et donc être en premier assistance aux exportateurs.

¹⁰<http://elmouwatin.dz/?produit-CAGEX> consulté le 12/03/2018 à 8h15

¹¹Idem

Les produits de la CAGEX offrent des avantages certains parmi lesquels on peut citer³ :

-La sécurité : travers la gestion des créances de chaque entreprise, la surveillance du risque client, et sa garantie.

-La compétitivité : Par la souscription d'une police d'assurance-crédit export, l'exportateur ouvre généralement droit au refinancement bancaire local. Cet avantage profite également à l'opérateur qui commercialise localement ses produits en recourant à l'assurance-crédit interentreprises.

-La sélection et le suivi des acheteurs : L'étude de la solvabilité de l'acheteur à travers la banque de données de la CAGEX constitue pour l'assuré un important avantage au plan de la prévention des risques.

L'appréciation par la CAGEX d'une demande de garantie ou d'agrément sur un acheteur permet à l'opérateur de sélectionner sa clientèle de manière objective et judicieuse.

-Indemnisation substantielle des pertes : La garantie CAGEX est une sécurité indiscutable pour ses assurés. Elle s'étend au dédommagement des conséquences d'interruption ou d'arrêt définitif d'un marché.

Le calcul de l'indemnité est effectué⁴ :

- dans le cas d'un sinistre de fabrication sur la base des dépenses effectivement engagées, déduction faite des paiements reçus et du montant des récupérations.
- dans le cas d'un sinistre de non-paiement, sur le montant impayé de la créance garantie

¹²**COFACE** : Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur. Créé en 1946, cet organisme a pour vocation de garantir les entreprises contre les risques financiers à l'export. [Read more at https://www.glossaire-international.com/pages/tous-les-termes/coface.html#fHYrghxxYfrFHUJob.9](https://www.glossaire-international.com/pages/tous-les-termes/coface.html#fHYrghxxYfrFHUJob.9) consulté le 12/03/2018 à 14h20.

¹³La CAGEX, tiré de site : <http://www.elmouwatin.dz/?ProduitsCAGEXhttp://www.cagex.dz/avantages.html>, consulté le 12/03/2018.

¹⁴Algérie Presse Service (2016) « Seulement le tiers des exportations est assuré chez la CAGEX » disponible sur : <http://www.emploi.dz/points-de-rep%C3%A8res/772-seulement-le-tiers-des-exportateurs-est-assur%C3%A9-chez-la-cagex> Consulté le 18 /03/2018

1-2-4- Le Bilan de la CAGEX

En 2016, le tiers des exportateurs algériens est assuré auprès de la CAGEX⁵, représentant des capitaux exportés de 12 à 15 milliards de DA .En chiffre, Elle permet notamment d'éviter à l'exportateur des impayés de sa marchandise et lui assure ainsi des remboursements le cas échéant. En chiffre, la CAGEX a déjà remboursé aux exportateurs des impayés pour 150 à 200 millions de DA, dont La prime d'assurance à payer par l'exportateur varie entre 0,35% et 0,45% de la valeur exportée.

1-3- La CACI (Chambre Algérienne du Commerce et d'Industrie)

La Chambre Algérienne du Commerce et d'Industrie a été créée par le décret exécutif n°96-94 du 3 mars 1996. (CACI)¹⁶ est un établissement public à caractère commercial et industriel. Elle prend en charge les intérêts professionnels des milieux d'affaires en concertation avec les pouvoirs publics. Conformément aux missions qui lui sont confiées, la chambre algérienne du commerce et d'industrie (CACI) met en œuvre au profit de ses adhérents un ensemble d'actions dont nous citons¹⁷ :

- Une banque de données concernant l'ensemble des entreprises algériennes;
- La recherche de partenaires étrangers à travers le Bureau de Rapprochement des Entreprises (BRE) initié par l'Union Européenne ;
- La formation et le perfectionnement du personnel des entreprises dans divers filières de formation (marketing, technique du commerce international, etc.) ;
- La certification des documents commerciaux (facteurs, attestations, etc.) ;
- l'assistance et conseil dans les domaines commerciaux (fiscaux, douaniers, etc.) ;
- Le visa des certificats d'origine des marchandises destinées à l'exportation ;

La Chambre du Commerce a été créée principalement dans le but de promouvoir, en matière de promotion des exportations hors hydrocarbures, et aussi afin de :¹⁸

- ❖ De mener des études et des réflexions sur la situation économique du pays et son évolution et de présenter aux pouvoirs publics son point de vue sur les moyens de développement et de promouvoir l'activité économique nationale (les exportations).

¹⁵Idem.

¹⁶Tiré de site : www.caci.dz : Instituée par le décret exécutif n° 96-94 du 03 mars 1996.

¹⁷ Idem

¹⁸ Tiré du site internet : <http://www.dcoworan.dz/index.php/fr/la-direction-services-et-missions/organismes-soustutelles/chambre-algerienne-du-commerce-et-d-industrie-caci>, consulté le 25/03/2018

- ❖ D'émettre, tout document, attestation ou formulaire présentés ou demandés par les Agents économiques et destinés à être utilisés principalement à l'étranger¹⁹.
- ❖ De participer aux manifestations économiques en Algérie et à l'étranger tels que : les foires, salons, colloques, journées d'études et missions commerciales visant la promotion des exportations.
- ❖ De réaliser toute action et étude et de proposer toute mesure pouvant promouvoir et faciliter la promotion des produits et services nationaux sur les marchés extérieurs.

1-4- La société algérienne des foires et exportations (SAFEX)

La Société Algérienne des Foires et Exportations (SAFEX-SPA), créée en 1971, est une entreprise publique issue des différentes modifications apportées le 24 décembre 1990 à l'ONAFEX (Office National Algérien des Foires et Expositions). Elle a pour objet de contribuer au développement et à la promotion des activités commerciales²⁰.

Dans le cadre de ces missions statutaires, la SAFEX exerce ses activités dans les domaines suivants ²¹:

- Organisation des foires, salon spécialisés et exposition, à caractère national, international, local et régional ;
- Organisation de la participation algérienne aux foires et exposition à l'étranger ;
- Assistance aux opérateurs économiques en matière de commerce international ;
- Organisation de rencontres professionnelles, séminaires et conférences...

- Gestion et exploitation des infrastructures et structures du palais des expositions ;

En ce qui concerne les prestations, la SAFEX dispose²²:

- D'un centre de l'exposant qui regroupe des différents services indispensables. Ce centre accompagne les exposants à chaque étape de leur participation. Les services sont disponibles au guichet unique ainsi qu'auprès des services d'intervenants plus ;

- D'un palais des expositions qui est doté de salles appropriées pour les cérémonies, les conférences et les séminaires ;

¹⁹ La liste de ces documents, attestations et formulaires est fixée par arrêté du ministre chargé du commerce

²⁰ Tiré de site : www.safex.dz, le 25/03/2018.

²¹ Idem.

²² <http://www.safex.dz/images/reg-fr.pdf>, le 25/03/2018.

- D'un dispositif d'assistance qui a été mis en place afin de répondre à toutes doléances de la part des exposants et qui inclut le dispositif de proximité et le dispositif de veille technique ;
- D'un dispositif de contrôle et de sécurité «à l'occasion des manifestations commerciales, la SAFEX déploie un important personnel de contrôle et de sécurité chargé de veiller à la tranquillité des exposants et des visiteurs ».

1-4-Le Couloir Vert

Il constitue une facilitation qui est accordée depuis septembre 2006 à l'exportation de dattes, et consiste en l'assouplissement du passage en douane de la marchandise, qui subit uniquement un contrôle documentaire, ce qui se traduit par une fluidité générant une réduction considérable des délais d'expédition. Cette facilitation doit être étendue à terme aux autres exportations de produits périssables : produits agricoles frais et produits de la pêche²³

2- Les institutionnelles de soutien aux exportations hors hydrocarbures

Cette politique est caractérisée par un soutien financier pour les exportateurs, subdivisé en deux fonds spéciaux ; le Fonds Spécial pour la Promotion des Exportations(**FSPE**), et le Fonds National de Régulation et Développement Agricole(**FNRDA**)

A. Le Fonds Spécial pour la Promotion des Exportations (FSPE)

Institué par la Loi de finances pour 1996, le Fonds Spécial pour la Promotion des Exportations a été créé pour améliorer et développer les exportations HH, en prenant en charge d'une partie des frais liés au transport des marchandises ainsi pour la participation des entreprises aux foires et salons à l'étranger²⁴. Le FSPE a mis en œuvre deux rubriques de soutien aux exportations (sur les cinq rubriques initialement prévues)²⁵ :

- la prise en charge d'une partie des frais de transport international des marchandises exportées.

²³ Ati takarli, « les exportations hors-hydrocarbures algériennes », Communication présentée à l'occasion de la tenue de la Convention France Maghreb, Paris les 5 et 6 février 2008., :<http://www.safex.dz/fr/qui-sommes-nous.html>

²⁴ Tiré du site : www.algex.dz, consulté le 23/04/2018.

²⁵ <http://algex.dz/index.php/fr/fond-special-de-la-promotion-des-exportations>, consulté le 23/04/2018

- la prise en charge, à l'occasion des participations aux foires à l'étranger, d'une partie des frais de transport des échantillons, de location et d'aménagement de stands et de frais de publicité.

✓ le transport, transit et manutention des marchandises destinées à l'exportation :

•50%, dans le cas de transport international des produits agricoles périssables à l'exception des dattes.

•25%, dans le cas de transport international des produits non agricoles à destination éloignée.

•80%, dans le cas de transport international des dattes et ce, pour toutes destinations de ce produit.

✓ Participation aux manifestations économiques à l'étranger

•50%, dans le cas de transport international des produits agricoles périssables à l'exception des dattes.

•25%, dans le cas de transport international des produits non agricoles à destination éloignée.

•80%, dans le cas de transport international des dattes et ce, pour toutes destinations de ce produit.

Selon le ministère du Commerce, « l'aide de l'État par le biais du FSPE est octroyée à toute entreprise résidente productrice de biens ou services et à tout commerçant régulièrement inscrit au registre de commerce œuvrant dans le domaine de l'exportation »²⁶. Le montant de l'aide accordée par le ministre du Commerce est déterminé en fonction de pourcentages prédéterminés, sur la base des ressources disponibles: cinq éléments d'aide sont attendus, à savoir les frais d'étude des marchés étrangers, le paiement partiel des participations aux foires et salons à l'étranger; Le coût du transport international et de la manutention dans les ports algériens pour les produits d'exportation et le financement des coûts liés à l'adaptation des produits aux marchés étrangers ...

En 2016, les remboursements effectués par le FSPE se sont élevés à 180 millions de DA (117,5 millions de DA pour la participation aux foires à l'étranger et 62,48 millions de DA de remboursements de transport international), contre 478 millions de DA en 2015 (527 millions

²⁶ <https://www.algerie-eco.com/2016/10/27/fonds-special-promotion-exportations-modalites-devaluation-fixees-loi>, consulté le 24/04/2018 à 22h15.

de DA en 2014).²⁷ Cette baisse s'explique essentiellement par le fait que depuis 2014, le FSPE accorde cette aide uniquement aux exportateurs qui réalisent un chiffre d'affaire à l'export ne dépassant pas les 10 millions de dollars, et ce, dans le but d'orienter davantage ces aides vers les entreprises peu expérimentées dans l'activité d'exportations²⁸

B- Le Fonds National de Régulation et Développement Agricole (FNRDA)

Institué par la Loi de finances pour 2000, le Fonds National de Régulation et de Développement Agricole (FNRDA) est destiné à apporter un soutien financier à tout exportateur intervenant dans le domaine de l'exportation de dattes. Le soutien accordé par le FNRDA concerne²⁹ :

-La prise en charge partielle du taux d'intérêt du crédit d'exploitation accordé par les banques algériennes à hauteur de trois pour cent (3%) et ce, au titre du crédit consommé dans la limite du montant du chiffre d'affaires réalisé à l'exportation durant la même période.

Section 2 : Le nouveau modèle de croissance de l'Algérie

La chute brutale du prix des hydrocarbures a révélé la grande vulnérabilité des finances publiques. En effet, malgré la dépréciation du dinar, la fiscalité pétrolière a chuté de -7.9% en 2014 et de -32.9% en 2015, sont liées à la nature du modèle de fonctionnement de l'économie largement dépendant des hydrocarbures et de la dépense budgétaire³⁰. La violence du choc pétrolier actuel met en évidence la fragilité de ce modèle économique. L'Algérie a adopté en 2016 un nouveau modèle de croissance économique qui s'appuie d'une part, sur une approche rénovée de la politique budgétaire, avec une trajectoire 2016-2019 et d'autre part, sur une perspective de diversification de l'économie à l'horizon 2030.

Dans cette section nous exposerons les phases du nouveau modèle de croissance de l'Algérie, dans le cadre de stratégie pour diversifier l'économie nationale.

2-1 Les phases de croissances

Le plan sera exécuté en trois phases avec pour objectif d'atteindre une croissance soutenue du PIB, hors hydrocarbures de 6,5% par an sur la période 2020-2030.

²⁷ http://www.leconews.com/fr/depeches/exportations-hors-hydrocarbures-baisse-des-remboursements-par-le-fspe-en-2016-11-03-2017-180066_312.php, consulté le 24/08/2018

²⁸ Idem

²⁹ Idem

³⁰ Ministère des finances « le nouveau modèle de croissance » synthèse, juillet 2016, p3

-La première phase devra entamer la période de décollage (2016-2019) et elle sera marquée par une évolution de la part des différents secteurs dans la valeur ajoutée vers leur niveau cible;

- La seconde phase dite de transition (2020-2025) :permettra la réalisation du potentiel de rattrapage de l'économie ;

- La troisième phase de stabilisation ou de convergence (2026-2030) : marquera le parachèvement par l'économie nationale de l'épuisement de son potentiel de rattrapage et les différentes variables de l'économie convergeront vers leur valeur d'équilibre.

2-2 -La nouvelle politique de croissance

Pour réaliser l'objectif de diversification, la nouvelle politique du gouvernement compte sur trois principes d'action³¹ :

- La dynamique des secteurs en développant: l'objectif de diversification par le développement de nouvelles branches porteuses d'externalités, pour prendre le relais des hydrocarbures, impose des épisodes de forte accélération de la croissance. L'objectif pour l'industrie hors hydrocarbures visera à atteindre 10% dans la valeur ajoutée totale à l'horizon 2030. L'atteinte de cette cible nécessitera une croissance de la valeur ajoutée industrielle à un taux soutenu.

- L'évolution requise du régime d'investissement :L'évolution de l'investissement requis pour réaliser cet ensemble de transformations structurelles devra relier l'investissement hors hydrocarbures à l'évolution de la productivité du capital investi. Dans ce cadre, " il est simulé un niveau de croissance de la productivité globale des facteurs qui permet pour un même taux d'investissement global dans l'économie de réaliser des croissances plus élevées".

- la solvabilité externe : le nouveau modèle économique vise la réduction du gap entre les importations et les exportations hors hydrocarbures passe par les deux dimensions essentielles ;la mise en place d'une politique soutenue d'efficacité énergétique et de développement des énergies renouvelables qui permet de dégager un surplus conséquent de

³¹Tiré du site : <http://www.aps.dz/economie/55825-ex%C3%A9cution-en-trois-phases-du-nouveau-mod%C3%A8le-de-croissance-%C3%A9conomique-%C3%A0-l-horizon-2030>, Exécution en trois phases du nouveau modèle de croissance économique à l'horizon 2030 consulte 25/04/2018 ; 15h00

production d'hydrocarbures exportable ainsi que de l'accélération du rythme des exportations hors hydrocarbures (agriculture, industrie, services).

2-3 Les recommandations

Six (6) grands axes stratégiques sont définies pour concrétiser cette nouvelle politique. Dans ce travail, on met l'accent sur l'axe relatif au volet de la diversification

-Le premier axe concerne la stimulation de la création d'entreprises et de start-up, en Algérie :

-Le second axe porte sur le financement de l'investissement pour réaliser la vision 2030

-Le troisième axe concerne la politique industrielle et diversification: L'objectif de diversification impose l'accélération de la transformation structurelle de l'économie en facilitant la mobilité des facteurs de production. Les politiques industrielles sectorielles de l'Algérie seront réorganisées selon quatre axes ³²

- *Un soutien aux secteurs où l'Algérie dispose d'avantages comparatifs naturels par une intégration en aval allant de la production de la ressource naturelle (agriculture, élevage, mines, hydrocarbures) vers les segments à forte valeur-ajoutée ;*
- *Un soutien aux secteurs où l'Algérie dispose déjà d'avantages comparatifs construits (électronique), ou décidera de bâtir ces avantages du fait de leur effet d'entraînement et de leurs externalités sur l'ensemble de l'économie ;*
- *Une stratégie de substitution s'appuie sur l'existence d'une demande intérieure solvable pour substituer une production industrielle locale sur tout ou partie de la chaîne de valeur aux importations actuelles ;*
- *Les exportations hors hydrocarbures doivent, dans la Vision 2030, être soutenues par, notamment, les mesures suivantes³³:*
 - *Favoriser la création de nouvelles entreprises exportatrices en subventionnant les exportations naissantes.*
 - *Appuyer les entreprises exportatrices pour un développement intensif de leurs exportations.*
 - *Créer des zones spéciales d'exportation en revenant à l'ordonnance 03-02 abrogée*
- *en 2006.*

³² Ministère des finances « le nouveau modèle de croissance » synthèse, juillet 2016, p 16, 17,18.

³³ Idem, p18, 19.

-Le quatrième axe porte sur la territorialisation du développement industriel par la réorganisation de la gestion du foncier industriel et son intégration La diversification nécessite la définition de plans de localisation des activités industrielles sur le territoire national. Ainsi, il est important de procéder à:

a) La révision de la gouvernance du foncier industriel par une réallocation des missions entre le Ministère de l'industrie et l'ANIREF ;

b) La révision des missions de l'ANIREF en matière de gestion du foncier industriel ;

c) Le regroupement progressif de l'ensemble du foncier industriel sous l'égide de l'ANIREF ;

d) Un nouveau programme de zones pour soutenir le développement industriel de l'Algérie à l'avenir.

-Le cinquième axe porte sur le fait d'assurer la sécurité et la diversification des ressources énergétiques : La transition énergétique contribuera à assurer la sécurité énergétique mais aussi constituera également un puissant vecteur de diversification de l'industrie. Celle-ci devra s'articuler autour de deux axes complémentaires :

a) Concernant l'efficacité énergétique, elle confèrera un caractère opérationnel à ce programme en développant un audit énergétique et un programme d'économie de l'énergie ; en instituant des normes d'efficacité énergétique et des règlements pour les bâtiments neufs dans le cadre de la promotion immobilière ; et en imposant un Diagnostic de Performance Energétique avant la mise en vente des logements.

b) Concernant le développement des énergies renouvelables, il y a lieu de développer :

- Une connaissance précise de la dotation du pays en ressources énergétique renouvelables ;

- Un suivi permanent et une anticipation de l'évolution des coûts dans les différentes filières (panneaux solaires, technologies de l'éolien, géothermie, biomasse, ...) et celle des évolutions technologiques extrêmement rapides ;

- La connaissance et l'anticipation de l'évolution de nos marchés potentiels d'exportation³⁴

-Le dernier axe porte sur la gouvernance du nouveau modèle de croissance : la nouvelle vision économique devra être menée par une administration économique efficiente et efficace.

³⁴ Ministère des finances « le nouveau modèle de croissance » synthèse, juillet 2016, p19 et p20.

Section 3 : Evolution de la structure des exportations en Algérie

L'économie algérienne a connu de profondes mutations, notamment dans le commerce extérieur. Dans cette section nous allons montrer la structure des exportations hors hydrocarbures en Algérie.

3-1 La Structure des exportations hors hydrocarbures en Algérie

Depuis longtemps, l'économie nationale est basée essentiellement sur le pétrole et le gaz comme seule source de revenu et financements des plans de développement.

3-1-1 Tendances générales des exportations algériennes

On présentera les exportations totales, puis on se focalisera sur l'évolution de la structure de ces exportations

3-1-1-1 Evolution des exportations algériennes durant la période (1985-2016)

L'évolution des exportations totales de l'Algérie est présentée dans le tableau suivant :

Tableau n°3 : Evolution des exportations algériennes durant 1985-2016 Millions USD

| Année | 1985 | 1990 | 1995 | 2000 | 2005 | 2010 | 2015 | 2016 |
|---|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Les exportations H | 9893 | 10865 | 9731 | 21419 | 45094 | 55527 | 35724 | 30026 |
| Les exportations HH | 252 | 439 | 509 | 612 | 907 | 1526 | 2063 | 1784 |
| Totale des exportations en Millions USD | 10145 | 11304 | 10240 | 22031 | 46001 | 57053 | 37787 | 28883 |

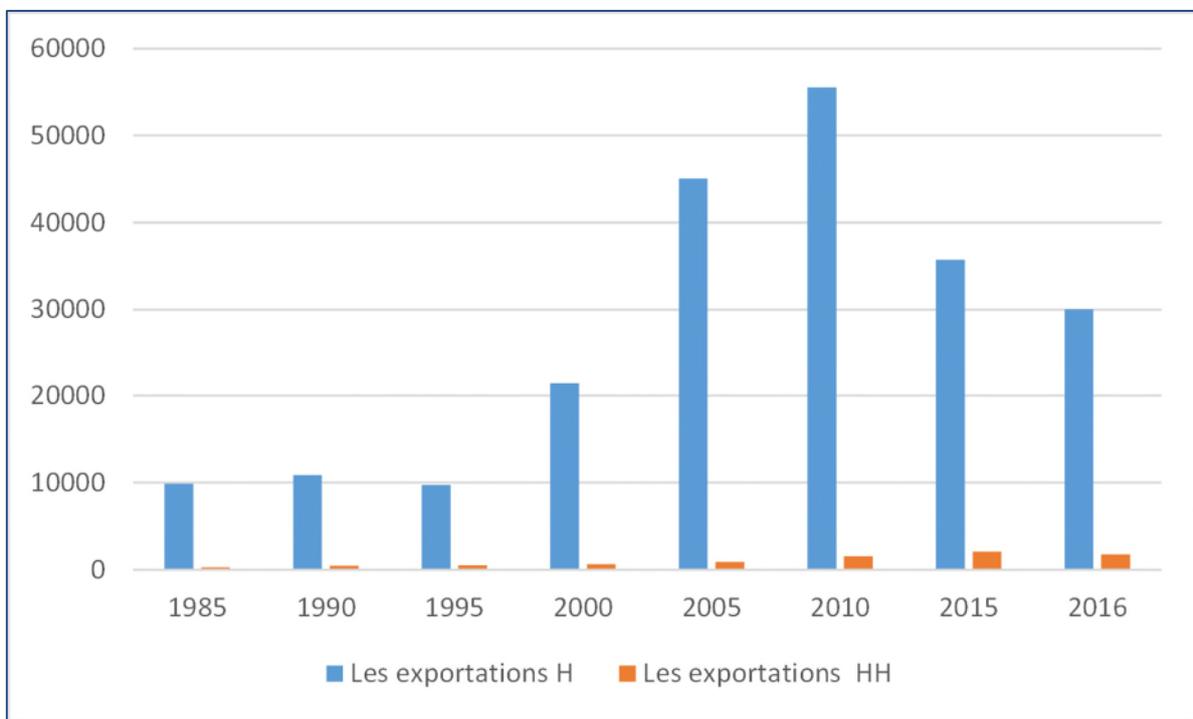
Chapitre II : Les exportations hors hydrocarbures en Algérie :
Dispositifs de promotion et état des lieux

| | | | | | | | | |
|--|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| La part des exportations hors hydrocarbures en % | 2.5 | 3.9 | 5.0 | 2.8 | 2.0 | 2.7 | 5.5 | 6.2 |
|--|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|

Source : établi par nous même à partir des données de la direction générale des douanes

Le graphe ci-dessous illustre l'évolution des exportations en Algérie.

Schéma n° 6 : Evolution des exportations en Algérie durant la période 1985-2016.



Source : établi par nous -même à partir des données du tableau n°6.

D'après le schéma précédent, on remarque que la structure des exportations hors hydrocarbures en Algérie est croissante mais l'évolution très lente, les chiffres en passant de 2,52 Millions USD en 1985 à 1,784 Millions USD en 2016.

L'évolution des exportations hors hydrocarbures pour la période 1985 jusqu'à l'année 1995 est caractérisée par une croissance des exportations et parfois par une diminution, qui a atteint un niveau de 509 millions de dollars en 1995.

*Chapitre II : Les exportations hors hydrocarbures en Algérie :
Dispositifs de promotion et état des lieux*

Les exportations des hydrocarbures en Algérie pour la période 1985 à 2016 montrent une progression importante allant de 9893 Millions USD en 1985 à 21419 Millions USD en 2000. Depuis 2000 les exportations des hydrocarbures ont connu une évolution importante suite qui s'explique par l'augmentation des prix .Suite au contre choc pétrolier de 2014, ces exportations ont chuté.

L'analyse des exportations hors hydrocarbures montre que ces dernières occupent une place marginale dans les exportations algériennes durant les années 1985-1995, les exportations hors hydrocarbures sont en hausse du 2 ,5 point, en passant de 2,5 % en 1985 à 5,0% en 1995 du total des exportations. De 2000 à 2005, les exportations hors hydrocarbures ont baissé de 0,4 points, de 2,8% en 2000 à 2,0% en 2005 du total des exportations. Enfin de 2010 à 2016, les exportations hors hydrocarbures ont connu une hausse de 3,5 points, de 2,7% en 2010 jusqu'à 6, 2 % en 2016. Cette hausse est due à la stratégie adoptée par les autorités algériennes afin d'encourager les exportations hors hydrocarbures.

3-1-1-2-Evolution des exportations hors hydrocarbures en Algérie par groupe d'utilisation

Dans le tableau suivant on va présenter l'évolution des exportations hors hydrocarbure en Algérie par groupe d'utilisation durant la période 2011- 1^o semestre 2018.

Tableau n°4 : La structure des exportations hors hydrocarbures en Algérie par groupe d'utilisation durant la période 2011-2018.

| Années | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
|----------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Alimentation | 355 | 315 | 402 | 323 | 235 | 327 | 301 | 30 |
| Produits bruts | 161 | 168 | 109 | 109 | 106 | 84 | 59 | 5 |
| Demi-produits | 1496 | 1527 | 1610 | 2121 | 1597 | 1321 | 1053 | 166 |
| Bien d'équipement agricole | - | 1 | - | 2 | 1 | - | - | - |

*Chapitre II : Les exportations hors hydrocarbures en Algérie :
Dispositifs de promotion et état des lieux*

| | | | | | | | | |
|---|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|------|
| Biens d'équipement industriel | 35 | 32 | 27 | 16 | 19 | 54 | 64 | 5 |
| Biens de consommation | 15 | 19 | 17 | 11 | 11 | 19 | 16 | 2 |
| Evolution totale des exportations HH(en%) | 2.8 | 2.9 | 3.33 | 4.4 | 5.5 | 6.2 | - | - |
| Totale des exportations (millions USD) | 73489 | 71866 | 68082 | 62886 | 37787 | 28883 | 28671 | 3378 |

Source : réalisé par nous-mêmes à partir des données CNIS.

La structure des exportations hors hydrocarbures en Algérie par groupe d'utilisation durant la période 2011-2016, montre que les hydrocarbures continuent à représenter l'essentiel de ventes à l'étranger avec une part moyenne de 97% du volume global des exportations.

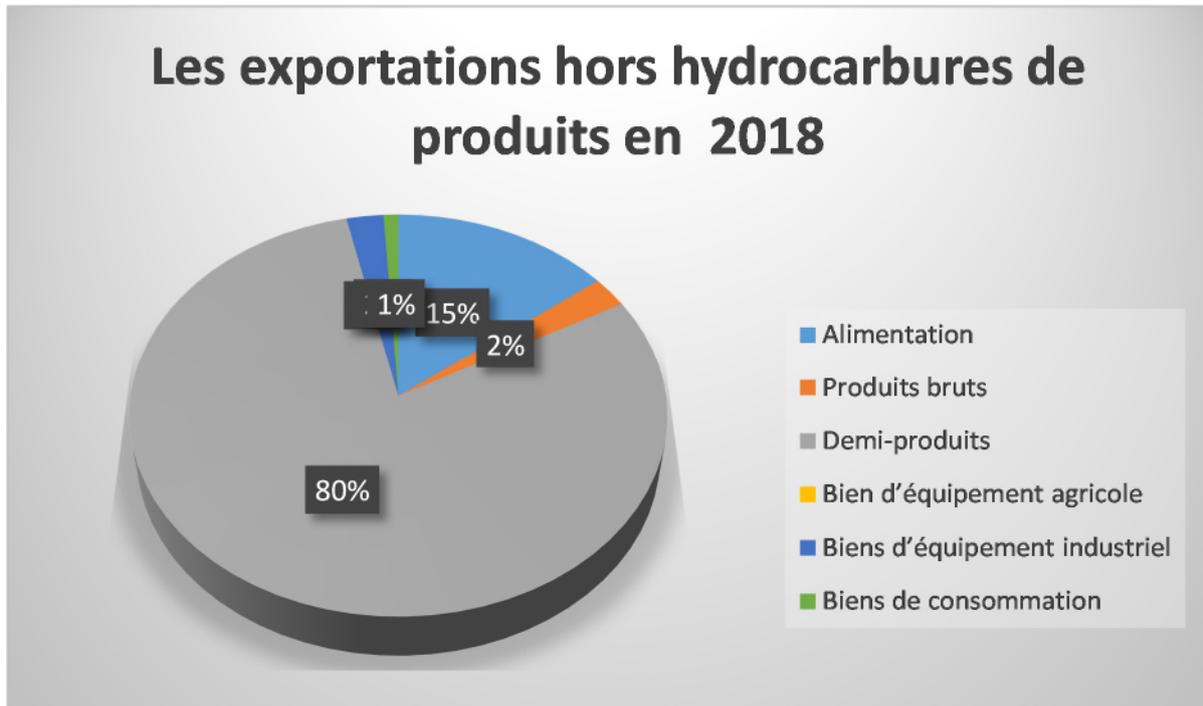
Pour l'année 2018, les exportations hydrocarbures représentent 93,84% du volume global des exportations, passent de 2,77 milliards de dollars US en janvier 2017 à 3,17 milliards de dollars US en janvier 2018, soit une hausse de l'ordre d'14,23%³⁵

De ce tableau, il ressort que les exportations algériennes hors hydrocarbures demeurent marginales pour 1^{er} semestre l'année 2018, elles représentent seulement 6.16% du volume global des exportations, soit une valeur de 3,38 milliard de dollars. Les principaux « produits hors hydrocarbures » exportés, sont constitués essentiellement par le groupe « demi-produits » qui représente une part de 4,91% du volume global des exportations soit l'équivalent de 166 millions de dollars US, suivi par les « biens alimentaires » avec une part de 0,89% soit 30 millions de dollars US, et par les « produits bruts » et « biens d'équipements

³⁵ www.cnis.dz, consulté 7 Mai 2018.

» avec une part identique de 0,15% et enfin par les «biens de consommations non alimentaires» avec une part de 0,06%³⁶.

Graphe n°7 : La répartition des exportations hors hydrocarbures par groupes d'utilisation en 2018 :



Source : établi par nous même à partir des données de la direction générale des douanes.

D'après le graphe précédent, on remarque que la structure des exportations en Algérie est peu diversifiée. Les demi-produits occupent la première position dans les exportations hors hydrocarbures et détiennent la plus grande part avec 80% du total des exportations hors hydrocarbure. Ces demi-produits sont constitués essentiellement des dérivés de pétrole. Les produits alimentaires viennent en deuxième positions avec 15% du total de ces exportations. Par contre, la part des exportations des produits bruts et celle des biens d'équipements industriels demeurent marginale (2% des exportations totales hors hydrocarbures), la part des autre produit est insignifiante pour ne pas dire nulle avec un pourcentage 1%

³⁶ www.cnis.dz, consulté le 11 Mai 2018 ; 19h20.

3-1-2 Les exportations algériennes par régions économiques

Tableau n°5 : Les exportations algériennes par régions économique pour l'année 2017 :

| Pays | Les exportations en Millions USD | Structure % |
|----------------------------|----------------------------------|-------------|
| Unions Européenne (UE) | 20291 | 58.37 |
| OCDE (hors UE) | 6496 | 18.69 |
| Autres pays d'Europe | 63 | 0.18 |
| Amérique du Sud | 2473 | 7.11 |
| Asie | 3321 | 9.55 |
| Pays d'Arabes (Hors UMA) | 749 | 2.15 |
| Pays de Maghreb Arabes UMA | 1268 | 3.65 |
| Pays d'Afrique | 102 | 0.29 |
| Totale | 34763 | 100 |

Source : établi par nous même à partir des informations de la direction générale de douane.

Les pays de l'Union Européenne sont les principaux partenaires de l'Algérie, avec les proportions respectives de 58.37% des exportations.

Les pays de l'OCDE (hors UE) viennent en deuxième position avec une part 18.69% des exportations de l'Algérie vers ces pays.

Les exportations algériennes vers les pays asiatiques avec une moyenne de part 9.55% et les exportations vers les pays d'Amérique de Sud avec une part de 7.11%.

Les exportations algériennes vers les autres régions sont marquées par de faibles proportions. Les exportations vers les pays du Maghreb (UMA) de meure avec une proportion de 3.65% et les exportations vers les pays d'arabes (Hors UMA) est très faible avec 2.15%.

3-1-3 Les principaux clients de l'Algérie

Durant l'année 2017, l'Italie a été le principal client de l'Algérie avec une part de 16.12% des ventes à l'étranger suivie par la France 12.02% et L'Espagne 10.97%.

Le tableau donne la valeur et la part des principaux clients de l'Algérie, pour l'année 2017. (Voir l'annexe n°1).

Conclusion

Ce chapitre nous a permis d'analyser le contenu de la politique nationale de soutien aux exportations hors hydrocarbures établie par les pouvoirs publics algériens. Nous avons pu identifier les différentes structures intervenant en matière d'accompagnement des opérateurs nationaux sur les marchés étrangers ainsi que les dispositifs et les nouvelles mesures d'appui mises en oeuvre visant à améliorer le positionnement de ce type d'exportations sur les marchés étrangers. Toutefois, bien que des efforts en matière de promotion des exportations hors hydrocarbures soient consentis, les entreprises nationales n'arrivent toujours pas à se tailler une place sur les marchés internationaux. Plusieurs raisons expliquent cette situation ; l'absence d'une réelle stratégie et une vision à long terme en matière de promotion des exportations ayant comme centre d'intérêt le développement d'une culture nationale en matière d'exportation, l'inefficacité des services fournis par les différents intervenants dans le cadre d'appui aux exportateurs nationaux et le manque de coordination entre eux .

L'examen de l'historique de l'évolution des exportations en Algérie du 1985 à 2016 a montré que la part des exportations hors hydrocarbures demeure à la tête des exportations de l'Algérie. Malgré les exportations par régions économiques dans le cadre des pays de l'Union Européenne et des pays de l'OCDE (hors UE), vers les pays asiatiques .le niveau des exportations hors hydrocarbure reste très faible et l'Algérie n'a pas profité de toutes les opportunités offertes .l'Algérie demeure toujours un pays mono-exportateur d'hydrocarbures.

Suite à la chute des prix des prix de pétrole, l'Algérie a adopté en 2016 un nouveau modèle de croissance économique qui s'appuie une perspective de diversification et de transformation de l'économie à l'horizon 2030.

*Chapitre II : Les exportations hors hydrocarbures en Algérie :
Dispositifs de promotion et état des lieux*

Chapitre III-

**Politique de diversification :
Etude comparative entre le Maroc et l'Algérie**

Introduction

L'objectif de ce chapitre est de comparer le secteur agricole et industriel du Maroc à celui de l'Algérie. Ce chapitre se compose de trois sections, la première concerne l'étude des principaux indicateurs de développement de l'agriculture dans les deux pays, la deuxième est consacrée à l'étude des principaux indicateurs de développement du secteur manufacturier, et la troisième sur les investissements directs étrangers

Section 1 : Etude des principaux indicateurs de développement du secteur agricole

Dans cette section, on présentera les principaux indicateurs de développement de l'agriculture, ainsi qu'un bref aperçu des politiques agricoles menées par les deux pays à savoir le Maroc et l'Algérie.

1.1. Un bref aperçu sur les politiques agricoles en Algérie

Depuis son indépendance jusqu'à ce jour, les politiques agricoles, en Algérie, ont connu quatre grandes phases :

Durant la décennie 1960, la politique agricole monopole des comités exécutifs. D'abord a été marquée par l'expérience de l'autogestion et une politique de reconversion partielle de l'appareil productif.

La décennie 1970 a été caractérisée par une intervention institutionnelle lourde de l'Etat dans la gestion du secteur et celle de la réforme agraire¹

La décennie 1980 est marquée par la transition vers l'économie de marché. L'encouragement de l'agriculture privée, la libéralisation du système et le retrait de l'Etat dans le cadre du programme d'ajustement adopté au début des années 1990, n'ont toutefois pas réussi à améliorer les performances du secteur².

Au début des années 90, l'application du PAS a pénalisé l'agriculture algérienne. En effet, les prix des intrants agricoles importés ont augmenté suite à la suppression des subventions y afférentes et la libéralisation du commerce extérieur, Les restrictions imposées sur les crédits accordés aux agriculteurs suite à la réforme du système bancaire par la loi 90-

¹Bessaoud O (1994) « L'agriculture en Algérie : de l'autogestion à l'ajustement (1963-1992) » Options Méditerranéennes, Sér. B / n°8, 1994 - Crises et transitions des politiques agricoles en Méditerranée, pages 89-103, tiré du site internet : <http://ressources.ciheam.org/om/pdf/b08/CI950540.pdf>

² Les orientations du président de la République lors de la réunion d'évaluation avec le ministre de l'agriculture et du développement rural, consulté sur le site <http://www.Algerie-monde.com>, consulté le 30/06/2018.

10 du 14 avril 1990 sur la monnaie et le crédit. L'ensemble de ces éléments ont eu pour conséquence une tendance au désinvestissement dans le secteur agricole.

En 2000, les autorités algériennes ont mis en place un Plan National de Développement Agricole (PNDA) afin d'améliorer la sécurité alimentaire du pays, de développer l'emploi et d'augmenter les revenus en zone rurale. En 2002, ce programme a été élargi et est devenu le Plan National de Développement Agricole et Rural (PNDAR). Il avait pour principaux axes : la reconversion des sols (à travers notamment le déplacement des cultures céréalières vers des zones plus favorables et l'utilisation des terres aux conditions rudes à des usages moins exigeants tels l'arboriculture rustique, la viticulture et les petits élevages) ; l'amélioration du rendement et de la productivité du travail dans les filières stratégiques (céréales, lait, pomme de terre); l'extension de la surface irriguée ; la mise en valeur des terres par les concessions dans les zones de montagnes, de piémonts, les terres steppiques et les zones sahariennes ; le lancement d'un programme de reboisement et enfin, l'amélioration des revenus des agriculteurs via des soutiens financier. Ce programme a certes eu des résultats positifs en termes de croissance, mais cela reste loin des résultats escomptés.

L'expérience et les résultats positifs enregistrés par le PNDAR ont amené les pouvoirs publics à tirer des renseignements et de continuer à soutenir l'activité agricole par l'élaboration d'une nouvelle politique agricole, qui est le renouveau de l'économie agricole et rurale⁴

En 2008, ce programme a été réaménagé pour définir une nouvelle politique de Renouveau Agricole et Rural avec la promulgation d'une loi d'orientation agricole affichant des objectifs ambitieux. Le Renouveau Agricole et Rural repose sur 3 piliers complémentaires⁵ :

-Le Renouveau Agricole qui comprend des programmes d'action pour intensifier la production dans les filières prioritaires, la mise en place d'un système de régulation des marchés et des mesures de sécurisation de l'activité agricole.

-Le Renouveau Rural qui cible prioritairement les zones difficiles (montagnes, steppes, Sahara)

³Laoubi K.et Yamao M. « The Challenge of Agriculture in Algeria: Are Policies Effective? » *Economic Studies, Agriculture and Fisheries*, No.12, March 2012, pp.69-72.

⁴Les orientations du président de la République lors de la réunion d'évaluation avec le ministre de l'agriculture et du développement rural, consulté sur le site <http://www.Algerie-monde.com>.

⁵Idem.

- Le Programme de Renforcement des Capacités Humaines et de l'Appui Technique aux Producteurs (PRCHAT), avec notamment un investissement important dans la recherche, la vulgarisation et la formation.

En 2014, la production agricole algérienne a atteint 35 milliards de dollars permettant de satisfaire les besoins du pays à 72%⁶ de l'agriculture nationale et qui l'empêchent de réaliser, du moins à court terme, l'autosuffisance alimentaire Certains progrès ont été constatés depuis le lancement de cette politique ; la sensible amélioration des exportations agricoles algériennes en témoigne. En 2015, la réussite du Renouveau Agricole et Rural demeure encore incertaine.

L'agriculture algérienne présente de nombreux atouts : large diversité de milieux agro-climatiques, un grand marché (local et de proximité des marchés extérieurs), une possibilité de mettre sur le marché à longueur d'année et en hors saison, une large gamme de produits et des produits de grande qualité voire même biologique (ANDI, 2016). Malgré tous ces atouts et les réformes de développement agricole, la facture alimentaire, présente un budget destiné à l'importation de produits agricoles parmi les plus importants au monde (17,6 % des importations totales) et qui fait de l'Algérie, l'un des plus grands pays importateurs net de produits alimentaires.⁷

1.2 Un bref aperçu sur la politique agricole au Maroc

Depuis l'indépendance du Maroc, le secteur agricole a connu de nombreux programmes de développement agricole et rural. L'Etat marocain a encadré et orienté l'agriculture par :⁸

- Le développement des périmètres irrigués⁹ pour créer les bases d'une agriculture moderne¹⁰. L'agriculture a reçu en moyenne 28,6 % des investissements publics totaux. La part des barrages est de 9 % et celle de l'équipement des périmètres est de 11 %¹¹.

⁶ <http://www.algerie-focus.com/2016/01/decryptage-le-sud-futur-eldorado-lagriculture-algerienne/>. Consulté le 12/07/2018.

⁷ <https://www.algeriabusiness.info/menu/secteurs/agriculture,consulte> le 13/07/2018.

⁸ Driss Kherouz « la politique agricole du Maroc indépendant » Annuaire de l'Afrique du Nord, 1986, Paris, CRNS, 1988.119-150.

⁹ Ce sont les Offices Régionaux de Mise en Valeur agricole (ORMVA qui sont chargés d'exécuter et d'organiser les choix de l'Etat en matière de construction des barrages, d'équipement des périmètres irrigués et d'encadrement des agriculteurs par des actions de vulgarisation rurale et d'appuis.

¹⁰ Driss Kherouz « la politique agricole du Maroc indépendant » Annuaire de l'Afrique du Nord, 1986, Paris, CRNS, 1988.119-150.

¹¹ <http://books.openedition.org/iremam/docannexe/image/2422/img1.jpg>, 220k.

- La subvention aux intrants, facilité l'accès au crédit agricole¹². Il a pu diversifier ses opérations pour toucher un grand nombre d'activités agricoles et rurales. L'agro-industrie, les ateliers ruraux et l'habitat rural s'ajoutent aux opérations classiques¹³.
- Incitation fiscales par l'exonération de l'agriculture d'impôts depuis 1984 à 2000.
- La politique des prix à travers la fixation des prix à la consommation des biens alimentaires subventionnés et le prix à la production de certaines productions comme les céréales, les cultures industrielles et le lait.¹⁴.
- Cultures industrielles sous contrat appliquées à la betterave sucrière, les graines, le lait.¹⁵

Malgré toutes ces mesures et réformes, certains économistes trouvent que ces actions sont insuffisantes pour développer le secteur agricole. En effet, le rapport sur les Perspectives du Maroc (2030) note : *« Les politiques agricoles successives des 50 dernières années, même si elles ont apporté des progrès indéniables, n'ont pas pu s'aborder le développement agricole dans sa totalité, dans sa diversité et dans sa relation fondamentale avec le développement rural et avec la durabilité. Elles sont restées d'une façon générale trop dirigistes et technicistes, elles n'ont pas pu s'adresser au capital humain, mobiliser et responsabiliser suffisamment les acteurs ou appuyer efficacement leurs initiatives »*¹⁶

Le Maroc a revu sa stratégie agricole dans un sens de mise à niveau, de restructuration et de redéfinition des missions. Ainsi En avril 2008, Le gouvernement marocain, a lancé programme dénommé "Plan Maroc Vert" (PMV) L'objectif premier est de faire l'agriculture un secteur performant apte à être un moteur de l'économie tout entière. Le deuxième objectif est de lutter contre la pauvreté et de maintenir une population importante en milieu rural¹⁷.

Dans ce but, le PMV repose sur deux piliers :

-Le pilier I vise à développer une agriculture productive à haute valeur ajoutée en grande partie tournée vers l'exportation, et d'améliorer la productivité et la qualité des produits à

¹² Le Crédit Agricole constitue une institution très significative des modalités de financement en agriculture

¹³ D. KHROUZ. "La politique agricole du Maroc". Annuaire de l'Afrique du Nord. Tome XXV. 1986, Paris, CNRS, 1988.

¹⁴ Idem, p 8.

¹⁵ Idem, p 9-11.

¹⁶ HCP, " Perspectives Maroc 2030", Mai 2007, in Larbi TOUMI (2008) « La Nouvelle Stratégie Agricole au Maroc (Plan Vert) : Les Clés de la Réussite », p 1

¹⁷ Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt -*Les Politiques agricoles à travers le monde : quelques exemples*, 2014

travers l'investissement privé complété par des aides publiques. Ce pilier est mis en œuvre à travers deux types d'actions : des contrats programmes et des projets d'agrégation.¹⁸

- Les contrats programmes, qui sont signés entre le ministère de l'Agriculture et les organisations interprofessionnelles, recensent une série d'actions visant à améliorer l'organisation, la production et la productivité de la filière sur une période de 7 à 10 ans. Chaque contrat définit les responsabilités des acteurs de la filière ainsi que celles de l'Etat. L'application de ces contrats programmes prévoit des investissements évalués à près de 142 milliards Dirhams, dont le quart devrait être pris en charge par l'Etat¹⁹

-Agréger les petits producteurs dans le cadre de la contractualisation²⁰ : un acteur relativement grand (une centaine d'hectares minimum, avec une capacité de transformation) s'engage à accompagner puis à acheter la production d'un groupe d'agriculteurs. L'« agrégateur » est généralement une agro-industrie détenue par un investisseur. Ces agrégateurs sont censés apporter la majorité des fonds à investir dans les projets Pilier I (construction d'une unité de transformation par exemple). Ils reçoivent des subventions de l'Etat pour fournir aux agriculteurs un conseil technique, des crédits et des intrants et pour investir dans la transformation des produits agricoles.²¹

-Le pilier II vise à l'accompagnement solidaire de la petite agriculture. Il s'agit d'améliorer les revenus des exploitants agricoles les plus fragiles, en particulier dans les zones défavorisées, et la constitution de petites coopératives « agréant » de petits exploitants. Ce second pilier repose sur des subventions de l'Etat pour que les petites exploitations puissent investir. Trois types de projets sont mis en œuvre dans ce cadre : des projets d'intensification de la production (amélioration de la productivité), des projets de reconversion vers des productions à plus haute valeur ajoutée (essentiellement de la céréaliculture vers l'arboriculture fruitière pluviale ou irriguée), des projets de diversification pour générer des revenus complémentaires (produits du terroir par exemple). Pour bénéficier de ces projets, les agriculteurs doivent être regroupés dans des coopératives ou des associations et fournir 10 à 20% du coût total du

¹⁸ Plan Maroc Vert : les grands principes et avancées de la stratégie agricole marocaine, Bulletin de synthèse souveraineté alimentaire, N°20. mai 2016, p 3.

¹⁹ Ministère de l'Agriculture, « Le Plan Maroc Vert : rapport d'étape 2008-2011 », 2011 : <http://www.marocagriculture.com/bibliotheque/plan-maroc-vert/PMV-2008-2011.pdf>

²⁰ La contractualisation s'est assez peu développée en dehors des filières où elle existait déjà avant le PMV (lait, sucre, oléagineux)

²¹ Plan Maroc Vert : les grands principes et avancées de la stratégie agricole marocaine, Bulletin de synthèse souveraineté alimentaire, N°20. mai 2016, p 3

projet (participation non monétaire sous forme de main d'œuvre essentiellement ou de mise à disposition du terrain pour la construction d'unités de transformation)²²

Les nombreux projets lancés dans le cadre du PMV sont gérés par l'Agence pour le développement agricole (ADA) créée en 2009 pour mettre en œuvre la stratégie adoptée par le gouvernement en matière de développement agricole.

1.3. Les principaux indicateurs du développement de l'agriculture

Les critères de comparaison entre les deux pays seront : Terres agricole (% du territoire), Terre cultivée en permanence (% du territoire), la croissance de population rurale (% population), Exportation de la nourriture (% du total des marchandises), la valeur ajoutée l'agricole en pourcentage de PIB.

1.3.1 Terres agricole (%du territoire)

Le tableau et le graphe ci-après présent l'évolution de la part des terres agricole en pourcentage du territoire Algérien et Marocain.

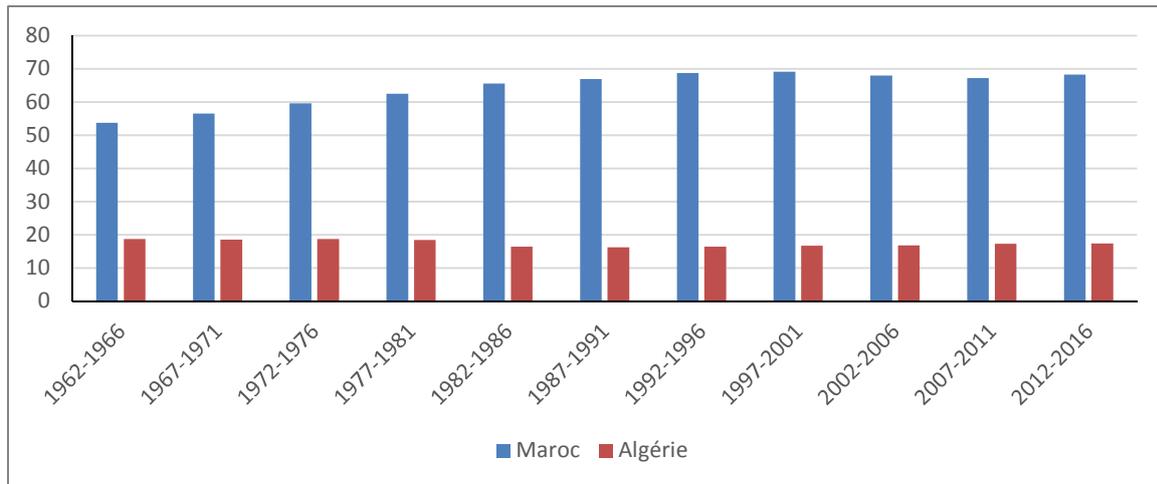
Tableau n°6 : Evolution de la part des terres agricoles en pourcentage du territoire

| Pays par Périodes | 1962 - 1966 | 1967- 1971 | 1972- 1976 | 1977- 1981 | 1982- 1986 | 1987- 1991 | 1992- 1996 | 1997- 2001 | 2002- 2006 | 2007- 2011 | 2012- 2016 |
|-------------------|-------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| Algérie | 18,74 | 18,55 | 18,74 | 18,41 | 16,47 | 16,26 | 16,48 | 16,70 | 16,86 | 17,34 | 17,39 |
| Maroc | 53,74 | 56,48 | 59,57 | 62,51 | 65,57 | 66,91 | 68,74 | 69,09 | 67,91 | 67,16 | 68,23 |

Source : établi par nous-mêmes à partir des données de la banque mondiale.

²² Idem , p 3.

Graphe 8: Evolution de la part des terres agricoles (% du territoire)



Source : établi par nous-mêmes à partir des données de la banque mondiale.

La part des terres agricole en pourcentage du territoire algérien a connu une baisse continue depuis l'indépendance jusqu'à 2006, En effet, 1962 - 1966, elle est passée de 18, % 16,86 % entre 2002 et 2006. Pour s'établir à seulement 17,39 % en 2016. Par contre, au Maroc, la part des terres agricole en pourcentage du territoire a connu une évolution remarquable. En effet, durant la même période d'étude, elle est passée de 53,74 % à 68,23

La baisse des terres agricoles en Algérie s'explique par le fait que l'agriculture subit des contraintes qui grèvent son potentiel de croissance, parmi ces contraintes on peut citer, l'érosion des sols et leur salinisation ainsi que la désertification , l'arsanisation

Entre l'indépendance de 1956 et le début des années 1980, l'Etat marocain est intervenu de manière importante dans le secteur agricole. Des conseils généraux de gestion et de développement agricole ont été créés pour les grands projets hydrologiques (dont la superficie dépasse souvent 100 000 ha).Par ailleurs, à partir des années 1970, l'État a créé des coopératives de réforme agraire à partir de la redistribution des terres des anciens colons, tandis que la superficie agricole utilisée ne représentait que 12,25% de la superficie totale du pays.²³

1.3.2 Terre cultivée en permanence (% du territoire)

Le tableau et le graphe suivant présente les moyennes de la part des Terres cultivée en permanence (% du territoire) en pourcentage de territoire Marocain et Algérien

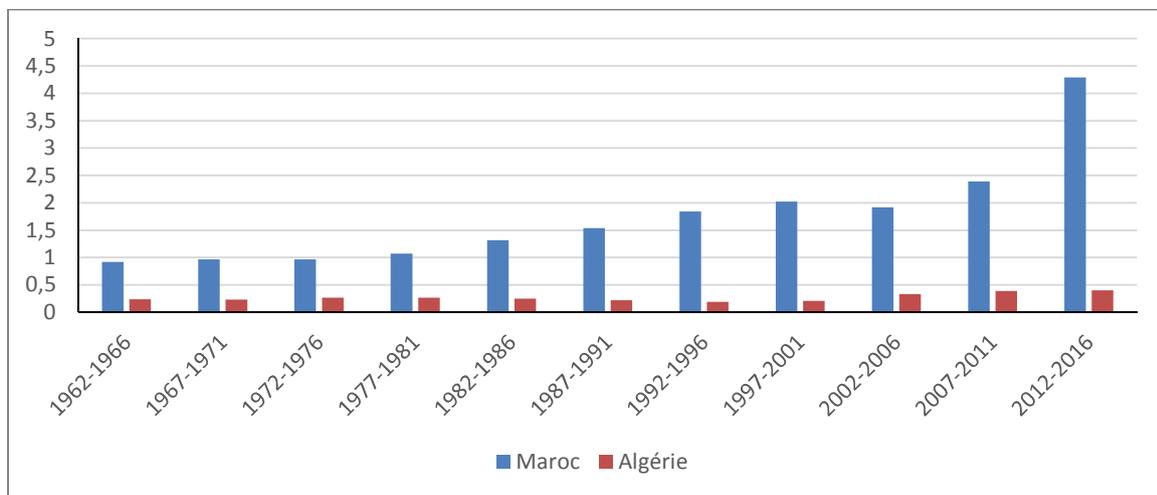
²³ D. KHROUZ. "La politique agricole du Maroc". Annuaire de l'Afrique du Nord. Tome XXV. 1986, Paris, CNRS, 1988. <http://www.agrimaroc.ma/secteur-agricole-au-maroc/>.

Tableau n°7 : la part des Terres cultivée en pourcentage de territoire Marocain et Algérien

| Pays Périodes | 1962-1966 | 1967-1971 | 1972-1976 | 1977-1981 | 1982-1986 | 1987-1991 | 1992-1996 | 1997-2001 | 2002-2006 | 2007-2011 | 2012-2016 |
|---------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Algérie | 0,24 % | 0,23 % | 0,27 % | 0,27 % | 0,25 % | 0,22 % | 0,19 % | 0,21 % | 0,33 % | 0,39 % | 0,4 % |
| Maroc | 0,92 % | 0,97 % | 0,97 % | 1,07 % | 1,32 % | 1,54 % | 1,84 % | 2,02 % | 1,92 % | 2,39 % | 4,29 % |

Source : établi par nous-mêmes à partir des données de la banque mondiale.

Graphe n°9 : la part des terres cultivée en pourcentage de territoire Algérien et Marocain



Source : construit à partir des données du tableau précédent.

Au Maroc les terres cultivées en permanence en% du territoire, ont connu une évolution spectaculaire entre 1962 et 2016. La terre cultivée en permanence qui ne représentait que 0,92% du totale du territoire est passée jusqu'à 4,29% en 2016, Par contre en Algérie cette part a connu un déclin constant entre 1992 à 1996 en passant de 0,24% à 0,19% après elle a connu une évolution entre 1997 et 2016 du 0,21%.

1.3.3 La Population rurale

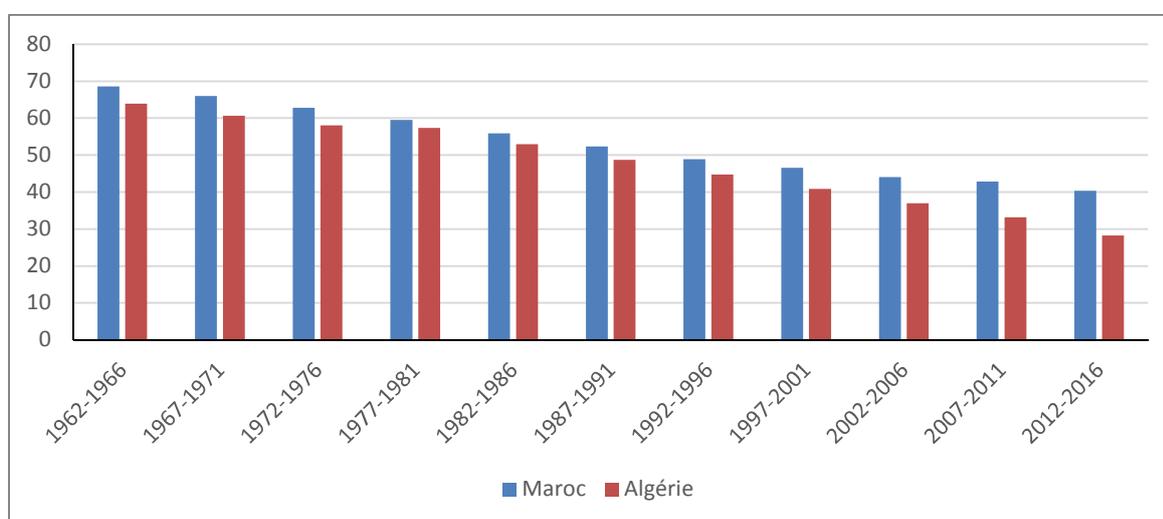
Le tableau suivant présente les moyennes de la part de Population rurale en pourcentage de la population

Tableau n°8 : Population rurale (% population)

| Pays Périodes | 1962-1966 | 1967-1971 | 1972-1976 | 1977-1981 | 1982-1986 | 1987-1991 | 1992-1996 | 1997-2001 | 2002-2006 | 2007-2011 | 2012-2016 |
|-------------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Algérie (% totale de la population) | 63,91 | 60,66 | 58,03 | 57,32 | 52,92 | 48,70 | 44,78 | 40,88 | 36,94 | 33,20 | 28,29 |
| Maroc (% totale de la population) | 68,63 | 66,03 | 62,76 | 59,49 | 55,93 | 52,33 | 48,91 | 46,59 | 44,05 | 42,82 | 40,32 |

Source : Calculé par nos soins à partir des données de la banque mondiale

Graph n°10: La part de la population rural (%de total de la population)



Source : construit à partir des données du tableau précédent

L'analyse du graphe montre que la population rurale a connu une diminution constante depuis 1962 jusqu'à 2016, passant de 63,91% à 28,29% en Algérie, et de 68,63% à 40,32% au Maroc.

1.3.4 Exportation des produits alimentaires

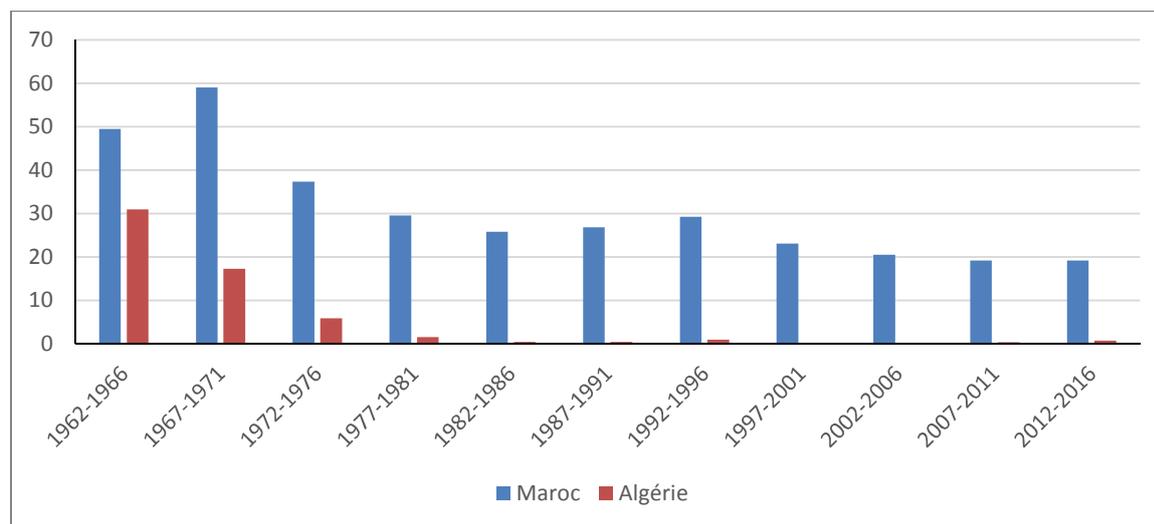
Tableau n°9 : Exportation des produits alimentaires

| Pays par Périodes | 1962-1966 | 1967-1971 | 1972-1976 | 1977-1981 | 1982-1986 | 1987-1991 | 1992-1996 | 1997-2001 | 2002-2006 | 2007-2011 | 2012-2016 |
|--|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Algérie (% des marchandises exportées) | 30,97 % | 17,24 % | 5,83 % | 1,50 % | 0,44 % | 0,40 % | 0,89 % | 0,22 % | 0,19 % | 0,33 % | 0,67 % |
| Maroc (% des marchandises exportées) | 49,46 % | 59,08 % | 37,36 % | 29,58 % | 25,82 % | 26,80 % | 29,28 % | 23,10 % | 20,49 % | 19,17 % | 19,17 % |

Source : calculé par nos soins à partir des données de la banque mondiale,

Le Graphe ci-dessous illustre l'évolution des exportations de la nourriture par deux pays

Graphe n°11: Exportation des produits alimentaires (% de totale des marchandises)



Source : établi par nous-mêmes à partir des données de tableau n°9.

Les exportations des produits alimentaires (en pourcentage du total des marchandises) au Maroc ont connu une évolution spectaculaire entre 1962 et 1971 de 49,46% à 59,08 %, après, elles en connu une diminution entre 1971 et 2016 de 59,08 à 19,17%.

Par contre en Algérie, cette part a connu un déclin constante durant ces dernier décennies, elle a étaient de 30,97% elle diminue jusqu'à 0,67. Les exportations algériennes sont constituées à plus 95% des produits hydrocarbure. Ce qui fait que la part des exportations des produits alimentaires dès le totale de productions et très minimes même il enregistre une évolution important, la comparons en % de totale de produit n'est pas très pertinente.

1.3.5 Agriculture, valeur ajoutée (% du PIB)

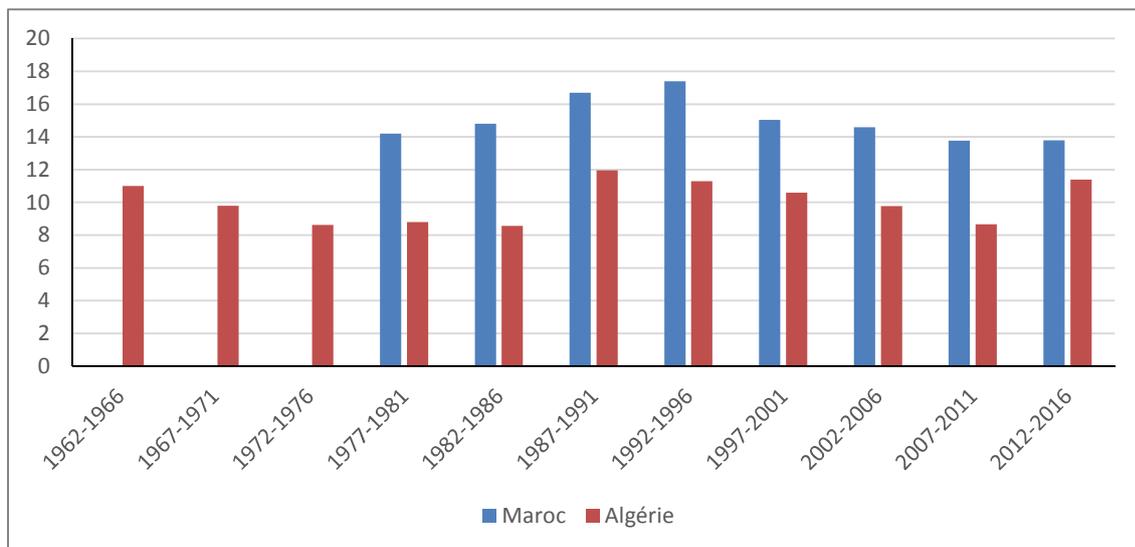
Le tableau suivant et graphe présente l'évolution de la moyenne de la valeur ajoutée des deux pays en pourcentage de PIB durant toute la période 1962-2016, de l'agriculture des deux pays l'Algérie et Maroc.

Tableau n°10: Evolutions de la valeur ajoutée de secteur agricole pour le Maroc et l'Algérie (% du PIB)

| Pays Périodes | 1962-1966 | 1967-1971 | 1972-1976 | 1977 - 1981 | 1982-1986 | 1987 - 1991 | 1992-1996 | 1997-2001 | 2002 - 2006 | 2007 - 2011 | 2012-2016 |
|---------------|-----------|-----------|-----------|-------------|-----------|-------------|-----------|-----------|-------------|-------------|-----------|
| Algérie | 11,00 | 9,79 | 8,63 | 8,80 | 8,56 | 11,95% | 11,30 | 10,60 | 9,77 | 8,66 | 11,40 |
| Maroc | - | - | - | 14,20 | 14,8 | 16,69% | 17,39 | 15,04 | 14,58 | 13,7 6 | 13,7 |

Source : établi par nous-mêmes à partir des données de la banque mondiale.

Graphe n°12 : Evolution de la valeur ajoutée de secteur agricole (% du PIB)



Source : établi par nous-mêmes à partir des données du tableau n°10.

En Algérie , la valeur ajoutée de secteur agricole a connu une légère diminution, en passant de 11% à 8,56% durant les années 1962 jusqu'à 1986, après elle a connu une légère augmentation pour atteindre 11,95% entre 1987 et 1991, et en enregistrant croissance atteignant une part 11,40% entre 2012 et 2016.

Alors qu'au Maroc, la valeur ajoutée du secteur agricole a connu une croissance, en passant de 14,2% en atteindre 17,39 % durant l'année 1977 jusqu'au 1996. Au-delà de cette période,

le secteur agricole a connu une légère diminution, pour se situer seulement à 13.79% du PIB en 2016.

On constate à travers cette comparaison que la part de l'agriculture dans le PIB a une grande importance dans l'économie marocaine que l'Algérie durant les années 1977 jusqu'à 2016.

Section 2 : Etude des principaux indicateurs de développement du secteur manufacturier

Les politiques de développement industriel ont été considérées pendant longtemps comme un axe stratégique permettant de garantir la croissance et le développement de l'économie globale du pays. Mais la croissance industrielle de n'importe quel pays nécessite une importante diversification de la structure du secteur manufacturé.

Le secteur manufacturier a toujours été assimilé à la modernité. Il diffuse le progrès autour de lui. Il constitue un bon réceptacle de la haute technologie et de développement de l'économie de la connaissance en général.

À cette fin, nous présenterons une étude de la politique sur le développement du secteur manufacturier et des indicateurs clés pour ce secteur en Maroc et en Algérie.

2.1. Un bref aperçu sur les politiques visant le développement du secteur manufacturier au Maroc

Depuis son indépendance, le Maroc s'est intéressé à doter le pays de plusieurs investissements notamment les infrastructures industrielles²⁴. Le Maroc est dominé par les industries agro-alimentaires, par les services aux entreprises²⁵ et l'industrie aéronautique.

Des le début des années 1960, le Maroc avait opté pour l'industrialisation par substitution aux importations à fin d'installer un système productif et diminuer la dépendance par rapport à l'acquisition de biens industriels de l'étranger²⁶.

Entre 1973-77, le modèle de promotion des exportations est caractérisé par une volonté d'insertion dans la production mondiale²⁷. Cette politique des années 70 est caractérisée par : l'extraction de phosphates, le développement du textile, la transformation alimentaire. L'accent a été accordé aux industries axées sur l'exportation qui utilisent plus de travail.

²⁴ « *MAROC* » sur Les Echos.fr (consulté en 22 /06/2018 ; 23 :17)

²⁵ « *Le marché de la construction automobile au Maroc - Abid Cars Blog* » sur Abid Cars Blog. Consulté le 23 /06/2018.

²⁶ <http://www.ocppc.ma/publications/la-strat%C3%A9gie-industrielle-2014-2020-du-maroc-et-ses-implications-potentielles-sur-le-processus-de-transformation-structurelle>. Consulté le 23/06/2018, 10 :00

²⁷ Idem.

-L'industrie manufacturière : Le Maroc est un pays moyennement riche en matière de ressources énergétiques et minières, (surtout les phosphates).

- L'industrie textile s'est basée sur plusieurs métiers fabricants de tissus, des fabricants de produits finis et de distributeurs²⁸

- L'industrie agroalimentaire : le Maroc soutient la filière de façon afin de profiter de ses conditions de base favorables pour relancer sa croissance et favoriser l'investissement.

A partir de 1983, le Maroc a adopté un programme d'ajustement structurel, qui était basé sur un modèle de croissance de l'industrie nationale désigné comme « libéral ». Les principes de ce modèle sont²⁹ :

- le renforcement de la flexibilité des structures productives,
- l'introduction de la concurrence interne comme aiguillon de la rationalisation de la gestion productive et financière des entreprises
- la correction du système incitatif de façon à conduire le changement structurel de l'appareil productif vers des activités économisant des devises,
- une politique de la propriété du capital visant une mobilisation accrue des ressources en faveur des investissements industriels.

En 1998, Le Maroc exportait principalement des produits à faible valeur ajoutée, l'industrie textile très liée au marché européen³⁰. L'industrie lourde est présentée comme nécessaires à l'autosuffisance alimentaire et vestimentaire et cela pour développer l'industrie textile et agroalimentaire³¹.

En 2008 – 2014, le secteur manufacturier au Maroc a représenté près de 15,3% du PIB, contre près de 15,5% pour le secteur primaire et 55% pour les services. Le développement insuffisant des nouvelles filières manufacturières n'arrivaient pas à contribuer aux pertes d'emplois dans le secteur primaire qui se retrouve face à la concurrence de pays à faible revenu (agro-industrie, agriculture, textile)³². En 2009, un nouveau programme plan national

²⁸ <http://www.mcinet.gov.ma/fr/content/textile> Consulté le 23/06/2018 ,11h 20.

²⁹<https://www.marocdroit.com/Politique-industrielle-au-Maroc-industrialisation-durable-ou-simple-modification-de-la-specialisation-mondiale.conulté>. Le 23/06/2018,14h20.

³⁰ <http://discoverymorocco.net/recomposition-exportations-marocaines/> consulté le 23/06/2018 ; 19h20.

³¹Idem.

³² <http://discoverymorocco.net/politique-industrielle-maroc-histoire-constat-defis.conulté> le 24/06/2018.

Emergence (PNE) qui se focalise sur quatre piliers fondamentaux : d'une part un ciblage volontariste sur les moteurs de croissances orientés export ou bien « les métiers mondiaux du Maroc » à savoir³³ :

- L'offshoring est considéré parmi les secteurs prioritaires de développement. Les filières qui ont été ciblées par le Plan Emergence sont de trois catégories : L'Information Technology Outsourcing (ITO), Le Business Process Outsourcing (BPO), Les services à la clientèle (Centres d'Appel).
- L'industrie automobile et qui repose sur trois :
 - L'implantation d'équipementiers de rang 2 et 3 à coûts compétitifs.
 - L'implantation de l'assemblage de spécialité (poids-lourds, bus, cars, carrosseries et autres spécialités de niche).
 - L'attraction d'un second constructeur majeur au Maroc à terme, pour concrétiser le potentiel du Maroc.
- L'industrie électronique : est un ensemble de métiers à caractère transversal qui servent d'autres secteurs.
 - L'industrie aéronautique : qui repose sur deux branches : l'aviation civile et l'aviation militaire.

À partir 2015 les sept secteurs considérés comme stratégiques et porteurs ont été ciblés. Orientés vers l'export, ces moteurs de croissance ambitionnent de représenter 70% de la croissance industrielle au Maroc.

En avril 2014, le gouvernement a lancé un programme d'accélération industrielle 2014-2020 qui vise à donner un nouvel élan à l'ensemble du secteur industriel en maintenant le cap des nouveaux Métiers Mondiaux du Maroc et d'intégrer les autres filières traditionnelles du tissu industriel. On assigne au secteur les objectifs généraux suivants, à l'horizon 2020³⁴ :

-La création d'un demi-million d'emplois, provenant à parts égales des IDE et du tissu industriel national rénové ;

- L'accroissement de la part industrielle dans le PIB de 9 points, passant de 14% à 23% en 2020;

³³ Industrialisation et compétitivité globale du Maroc, septembre 2014 ,page 21-23.

³⁴ Direction des Etudes et des Prévisions Financières, Tableau de Bord Sectoriel mai 2015.p8-9.

- L'amélioration de l'équilibre de la balance commerciale.

Pour atteindre ces objectifs quantitatifs, la nouvelle stratégie est divisée en 10 échelles principales regroupées en trois catégories: développement de l'écosystème, mise en œuvre d'outils de soutien et impact international accru.

L'évolution des exportations de haute technologie en Maroc (% des exportations de biens Manufacturés.

Tableau n°11 : Evolution des exportations de haute technologie en Maroc (% des exportations de biens manufacturés)

| Année | 1993 | 1995 | 1998 | 2000 | 2001 | 2003 | 2007 | 2008 | 2010 | 2015 | 2016 |
|--------------|------|------|------|-------|------|-------|------|------|------|------|------|
| Exportations | 2.52 | 0.55 | 9.56 | 11.28 | 9.50 | 11.34 | 8.81 | 5.95 | 7.69 | 3.53 | 3.67 |

Source : La banque mondiale

La part des produits manufacturés de haute technologie dans les exportations marocaines un connu une baisse dans la période 1993- 1998 par rapport au début des années 2000. Le montant passe de 2.52 % en 1993 , elle est passée de 10,2% entre 2000 et 2007 à 6,1% au cours de la période 2008-2015, Ce niveau reste largement inférieur à la moyenne mondiale (22,4%). Alors les pays exportateurs comme Maroc, cette part a connu une diminution à 3.67% en 2016.

Quant à l'Algérie, les données sont inexistantes, cela signifie que le pays n'exporte pas de produit de haute technologie. Les évolutions de l'industriel haute technologique n'est pas étusté, elle est en fait évolutive. Elle repose sur la rechume et l'innovation des plus avancées .Alors qu'elles industriel sont préés en considérant car l'Algérie passe...

2.2. Les principaux indicateurs de développement de manufacturier

Les critères de comparaison entre les deux pays seront : les exportations des biens manufacturiers, la valeur ajoutée de fabrication en pourcentage de PIB.

2.2.1. Les exportations des biens manufacturiers (% des marchandises exportées)

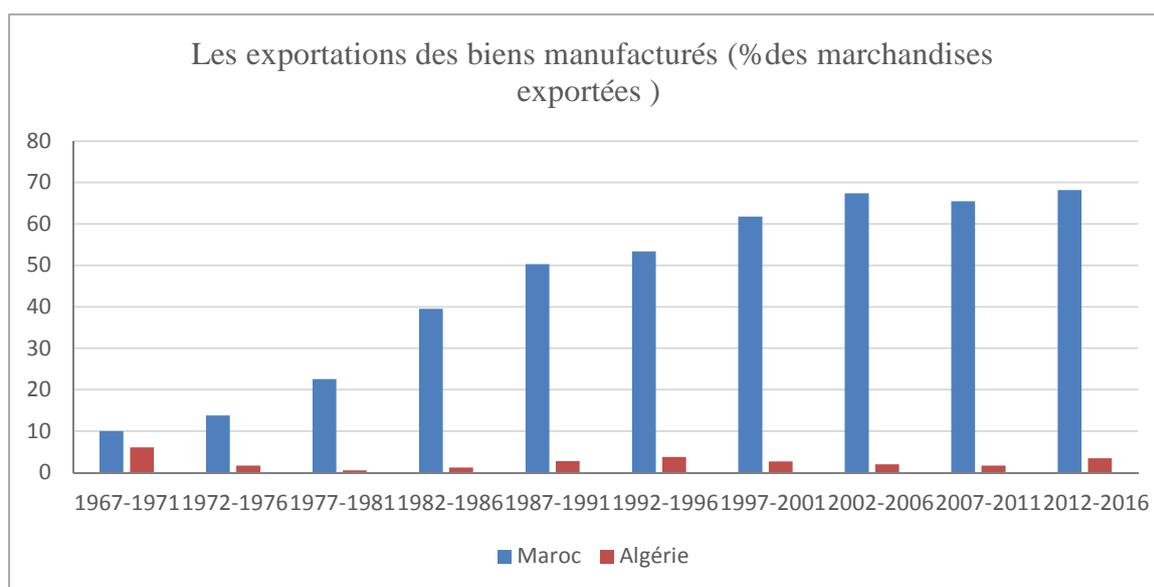
Le tableau suivant présente les moyennes de la part des exportations des biens manufacturé en pourcentage des marchandises exportées.

Tableau n°12 : Les exportations des biens manufacturés (% des marchandises exportées)

| Période | 1967-1971 | 1972-1976 | 1977-1981 | 1982-1986 | 1987-1991 | 1992-1996 | 1997-2001 | 2002-2006 | 2007-2011 | 2012-2016 |
|---------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Maroc | 9.97 | 13.76 | 22.57 | 39.54 | 50.29 | 53.40 | 61.82 | 67.41 | 65.46 | 68.15 |
| Algérie | 6.10 | 1.66 | 0.48 | 1.18 | 2.75 | 3.76 | 2.68 | 1.97 | 1.70 | 3.47 |

Source : établi nous même à partir des données la banque mondiale.

Graph n°13 : les exportations des biens manufacturés (% des marchandises



Source : établi par nous même à partir des données de tableau n°12

Au Maroc, les exportations des biens manufacturiers en % des marchandises exportées ont connu un accroissement important entre 1967 et 2016. La part des exportations du produit manufacturier qui ne représentait que 9.97% du total des exportations, après avoir connu une augmentation de 50.29% en 1987, est estimée à 68.15% en 2016.

L'analyse menée par ministère des Finances marocain montre l'importance de la part des produits manufacturés à technologie moyenne élevée. Celle-ci est passée de 23% en moyenne sur la période 2000-2007 à 40,1% entre 2008 et 2015. Elle dépasse ainsi la moyenne mondiale qui s'établit à 34,3%.³⁵ Cette performance est expliquée par l'émergence de nouveaux métiers mondiaux et l'industrie automobile³⁶.

Alors qu'en Algérie, la part des exportations manufacturières a connu un déclin constant. Elles étaient de 6.10% en 1967, elle diminue jusqu'à 3.47% en 2016.

³⁵ <https://www.leconomiste.com/article/1012442-exportations-percee-du-secteur-manufacturier> Consulté le 8/08/2018.

³⁶ La contribution de véhicules qui était nulle est passée à 5% et les équipements et appareils électriques ont doublé leur part.

L'Algérie accuse un retard très important dans les exportations de biens manufacturés. La capacité d'exportation des industries manufacturières algériennes est négligeable. Ce ci étant le résultat de la politique de substitution à l'importation qui a privilégié le marché domestique. L'Algérie a d'importantes difficultés à améliorer la position compétitive de ses produits manufacturés sur le marché domestique et sur le marché mondial.³⁷

2.2.2. La valeur ajoutée en pourcentage de PIB

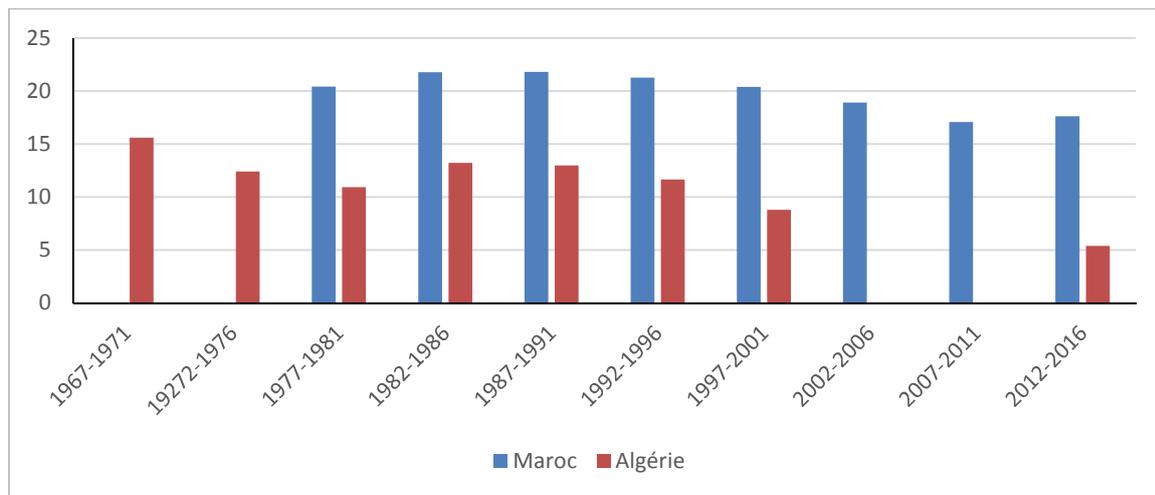
Le tableau suivant présente les moyennes de la part de valeur ajoutées du secteur manufacturier en pourcentage de PIB.

Tableau n°13: Fabrication, valeur ajoutée (% de PIB)

| Période | 1967-1971 | 1972-1976 | 1977-1981 | 1982-1986 | 1987-1991 | 1992-1996 | 1997-2001 | 2002-2006 | 2007-2011 | 2012-2016 |
|---------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Maroc | - | - | 20.41 | 21.76 | 21.8 | 21.26 | 20.38 | 18.90 | 17.08 | 17.60 |
| Algérie | 15.59 | 12.42 | 10.94 | 13.23 | 12.97 | 11.66 | 8.78 | - | - | 5.40 |

Source : établi par nous même à partir des données des comptes nationaux de l'OCDE.

Graphe n°14 : Fabrication, valeur ajoutée (% du PIB)



Source: établi nous même à partir des données des comptes nationaux de l'OCDE.

Au Maroc, la valeur ajoutée du secteur manufacturier en % de PIB a connu des évolutions variables. Elle est passée, en moyenne, durant la période 1977-1981 de 20.41% à 21.76% entre 1992-1996. Puis, elle a connu une diminution durant les deux dernières décennies en passant de 20.38% en 2001 à 17.60% en 2016.

En Algérie le rythme de croissance du secteur manufacturier a connu une diminution, elle passe de 15.59% à 5, 40 % durant période d'étude.

³⁷ Youcef Benabdallah « Croissance économique et dutch disease en Algérie » Cahiers du CREAD n°75, 2006, pages 9-41

Le recul de l'industrie manufacturière traduit une perte des parts de marché due à l'ouverture commerciale. Les produits algériens devront affronter la concurrence.

2.3. Indice de performance logistique

Les performances logistiques dans les relations commerciales internationales et intérieures sont l'une des clés de la croissance économique et de la compétitivité d'un pays. Des chaînes logistiques efficaces relient les individus et les entreprises aux marchés leur donnent accès aux débouchés économiques, contribuant ainsi à renforcer la productivité et le bien-être. Le renforcement des capacités logistiques demeure un grand défi à relever par les pays maghrébin. L'Efficacité accrue dans le transport des marchandises de leur lieu de production jusqu'au consommateur final, stimulant le commerce international grâce à une meilleure communication, à la réduction des coûts de transaction et à une meilleure intégration commerciale au niveau international.

L'indice de performance logistique «*reflète les perceptions relatives à la logistique d'un pays basées sur l'efficacité des processus de dédouanement, la qualité des infrastructures commerciales et des infrastructures de transports connexes, la facilité de l'organisation des expéditions à des prix concurrentiels, la qualité des services d'infrastructure, la capacité de suivi et de traçabilité des consignations et la fréquence avec laquelle les expéditions arrivent au destinataire dans les délais prévus. L'indice va de 1 à 5 et la note la plus élevée représente la meilleure performance* ».³⁸

2.3.1. Indice de performance logistique : performance globale

Le tableau et le graphe suivant illustre l'évolution de l'indice de performance logistique globale

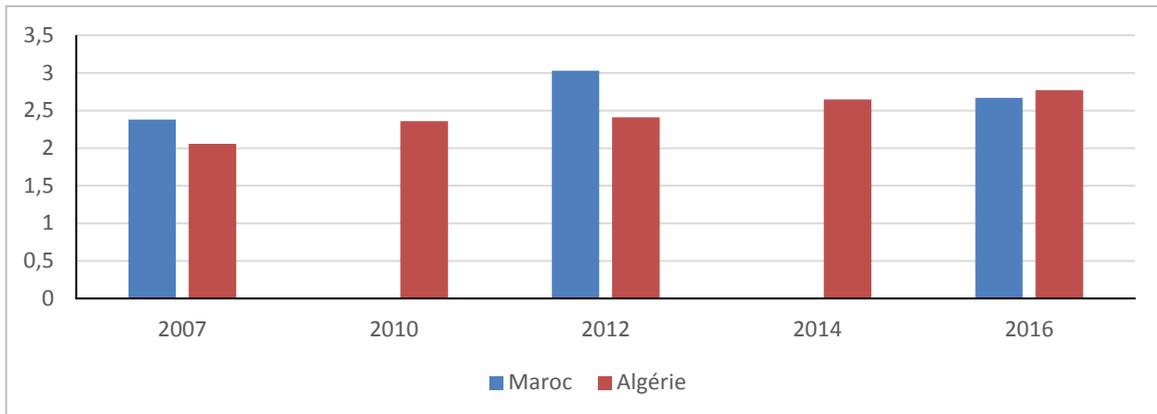
Tableau n°14: Évolution de l'indice de performance globale (1=faible à 5=élevée)

| Période | 2007 | 2010 | 2012 | 2014 | 2016 |
|---------|------|------|------|------|------|
| Maroc | 2.38 | - | 3.03 | - | 2.67 |
| Algérie | 2.06 | 2.36 | 2.41 | 2.65 | 2.77 |

Source : établi par nous même à partir des données de la banque mondiale.

³⁸ <https://www.glossaire-international.com/pages/tous-les-termes/indice-de-performance-logistique.html>
Consulté le 08/08/2018

Graphe n°15 : évolution de la l'indice de performance globale (1=faible à 5=élevée)



Source : établi par nous même à partir données de la banque mondiale.

D'après les valeurs du tableau, les deux pays ont marqué une amélioration en termes de la performance de la logistique globale puisque l'indice a connu une évolution positive entre 2007 et 2012. Cependant, ses valeurs sont plus performantes au Maroc qu'en l'Algérie, En effet, l'indice est passé de 2.38% en 2007 et 3.03% en 2012, au Maroc ; Par contre, en Algérie, l'indice n'a pas dépassé la barre de 3% durant la même e période.

2.3.2. Evolution de la fréquence à laquelle les expéditions atteignent leur destinataire dans les délais

Le tableau suivant représente l'évolution de l'indice de performance logistique mesurant la fréquence à laquelle les expéditions atteignent leur destinataire dans les délais.

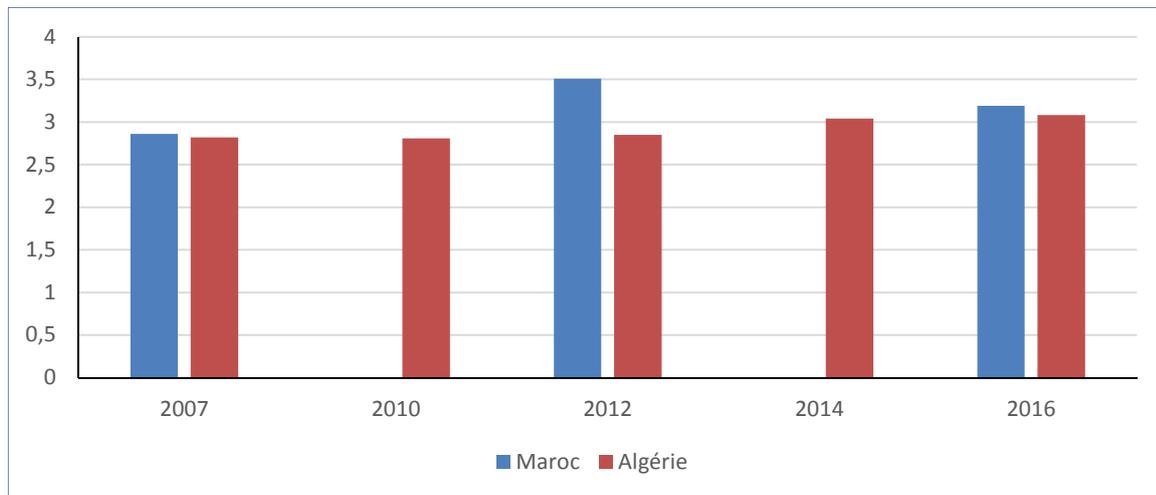
Tableau n°15: évolution de la fréquence à laquelle les expéditions atteignent leur destinataire dans les délais (1=faible à 5=élevée)

| Période | 2007 | 2010 | 2012 | 2014 | 2016 |
|---------|------|------|------|------|------|
| Maroc | 2,86 | - | 3,51 | - | 3,19 |
| Algérie | 2,82 | 2,81 | 2,85 | 3,04 | 3,08 |

Source : établi par nous même à partir des données de la banque mondiale.

Le graphe ci-dessous présente l'évolution de la fréquence à laquelle les expéditions atteignent leur destinataire dans les délais (1=faible à 5=élevée).

Graphe n°16 : évolution de la fréquence à laquelle les expéditions atteignent leur destinataire dans les délais (1=faible à 5=élevée)



Source : établi par nous- même à partir des données de la banque mondiale.

An Maroc comme en Algérie, la valeur de la fréquence à laquelle les expéditions atteignent leur destinataire dans les délais s'est améliorée puisque l'indice a connu une évolution positive entre 2007 et 2016. L'indice a connu une légère augmentation entre 2007 et 2016 de 2.86 % à 3.19 % respectivement au Maroc, et 2.82% et 3.08% en Algérie durant la même période. Cependant, le Maroc demeure plus performant que l'Algérie.

2.3.3. Evolution de l'indice de compétences et qualité des services logistiques

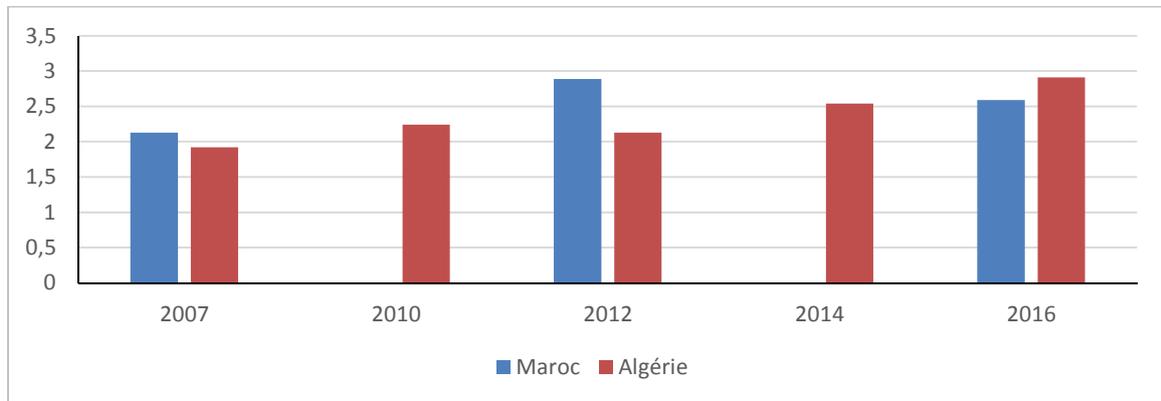
L'évolution de l'indice de performance logistique en compétences et qualité des services logistique est illustrée dans le tableau et le graphe suivant :

Tableau n°16 : évolution de l'indice de performance logistique en compétences et qualité des services logistiques (1=faible à 5=élevée).

| Période | 2007 | 2010 | 2012 | 2014 | 2016 |
|---------|------|------|------|------|------|
| Maroc | 2.13 | - | 2.89 | - | 2.59 |
| Algérie | 1.92 | 2.24 | 2.13 | 2.54 | 2.91 |

Source : établi par nous même à partir des données de la banque mondiale.

Graph n°17: évolution de la l'indice de performance logistique en compétences et qualité des services logistiques.



Source : établi nous même à partir des données de la banque mondiale.

Les valeurs de l'indice de compétences et qualité des services logistiques se sont améliorées pour les deux pays. Puisque l'indice a connu une évolution positive entre 2007 et 2016, cependant, le Maroc enregistre pour deux années une bonne performance par rapport à l'Algérie. En 2016, la valeur de l'indice passe de 2,91% en Algérie par contre en Maroc passe à 2,59%.

2.3.4. La facilité d'obtenir des prix compétitifs sur les expéditions.

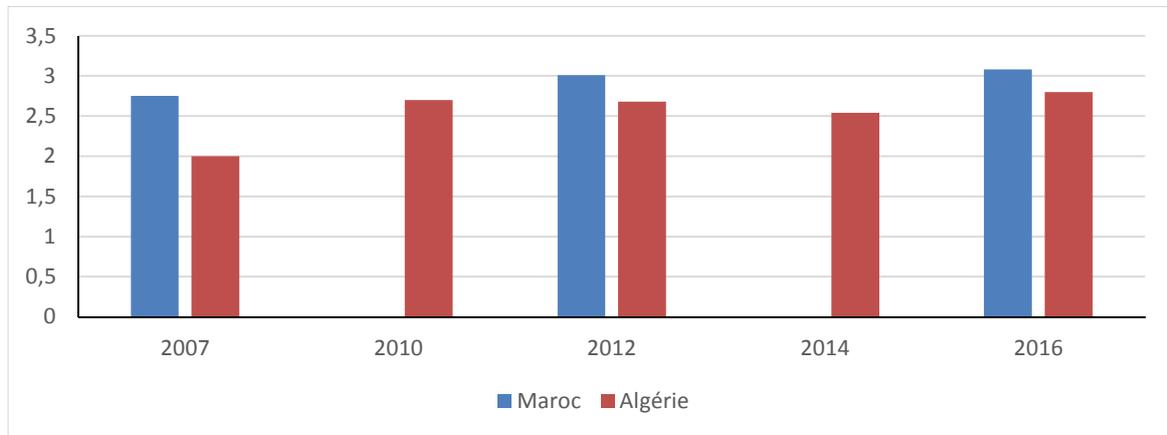
Le Tableau et le graphe suivant représente l'évolution de l'indice de performance logistique en termes de facilité d'obtenir des prix compétitifs sur les expéditions.

Tableau n°17: facilité d'obtenir des prix compétitifs sur les expéditions (1=faible à 5=élevée)

| Période | 2007 | 2010 | 2012 | 2014 | 2016 |
|---------|------|------|------|------|------|
| Maroc | 2,75 | | 3,01 | | 3,08 |
| Algérie | 2 | 2,7 | 2,68 | 2,54 | 2,80 |

Source : établi par nous même à partir des données de la banque mondiale

Graphe n°18: évolution du taux de facilité d’obtenir des prix compétitifs sur les expéditions (1=faible à 5=élevée).



Source : établi nous même à partir des données de la banque mondiale.

La lecture du tableau montre que les valeurs de l’indice de facilité d’obtenir des prix compétitifs sur les expéditions se sont améliorées pour les deux pays, sur la même période d’étude. En effet le Maroc enregistre plus performance durant la période 2007 et 2016 en passant de 2.75% et 3.08%. Par contre en Algérie, l’indice n’pas de dépassé 2,80% sur la période d’étude.

2.3.5. La capacité de suivre et de retourner les envois

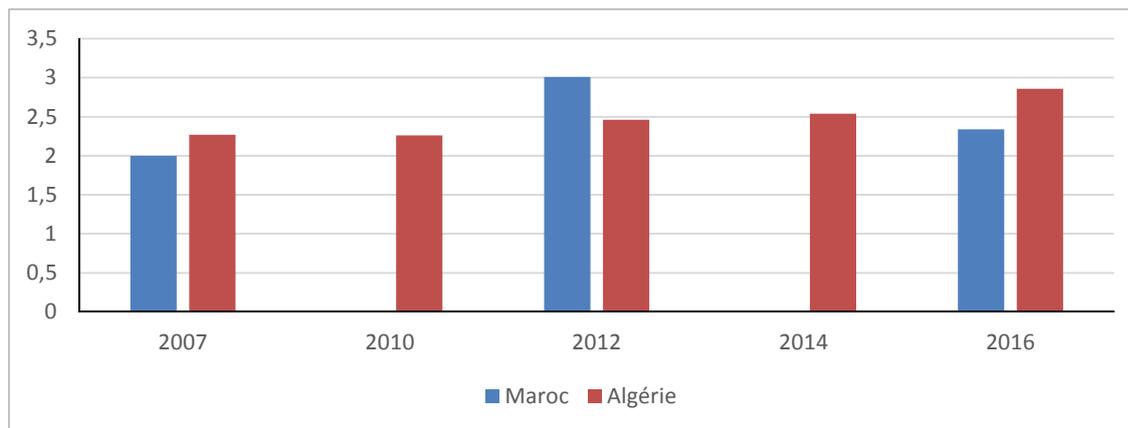
Le tableau et le graphe suivant illustre l’évolution de l’indice de performance logistique en capacité de suivre et de retourner les envois.

Tableau n°18 : évolution de l’indice de performance en capacité de suivre de retourner les envois. (1=faible à 5=élevée)

| Période | 2007 | 2010 | 2012 | 2014 | 2016 |
|---------|------|------|------|------|------|
| Maroc | 2 | - | 3,01 | - | 2,34 |
| Algérie | 2,27 | 2,26 | 2,46 | 2,54 | 2,86 |

Source : établi nous même à partir des données de la banque mondiale.

Graphes n°19 : évolution du taux de capacité de suivre et de retourner les envois



Source : établi par nous- même à partir des données de la banque mondiale.

L'évolution de la capacité de suivre et de retourner les envois au Maroc et en Algérie s'est améliorée puisque l'indice a connu une légère augmentation entre 2007 et 2016 de 2% à 2.34% respectivement au Maroc et 2.27% à 2.86% en Algérie durant la même période. Le Maroc enregistre une bonne performance, la valeur de l'indice passe de 3,01% en 2012. Par contre en Algérie, il n'a pas dépassé 2,86 %.

Section 3 : L'investissement direct étranger

Dans cette section, nous fournirons des indicateurs clés pour l'évolution des flux d'investissements étrangers directs, ainsi que les politiques attractives d'IDE du Maroc et de l'Algérie

3.1. Les principaux indicateurs

Les principaux indicateurs du développement des flux des IDE sont :

3.1.1 L'Entrée des IDE

Le tableau et graphe suivant présente l'évolution de la moyenne des entrées des IDE de l'Algérie et Maroc.

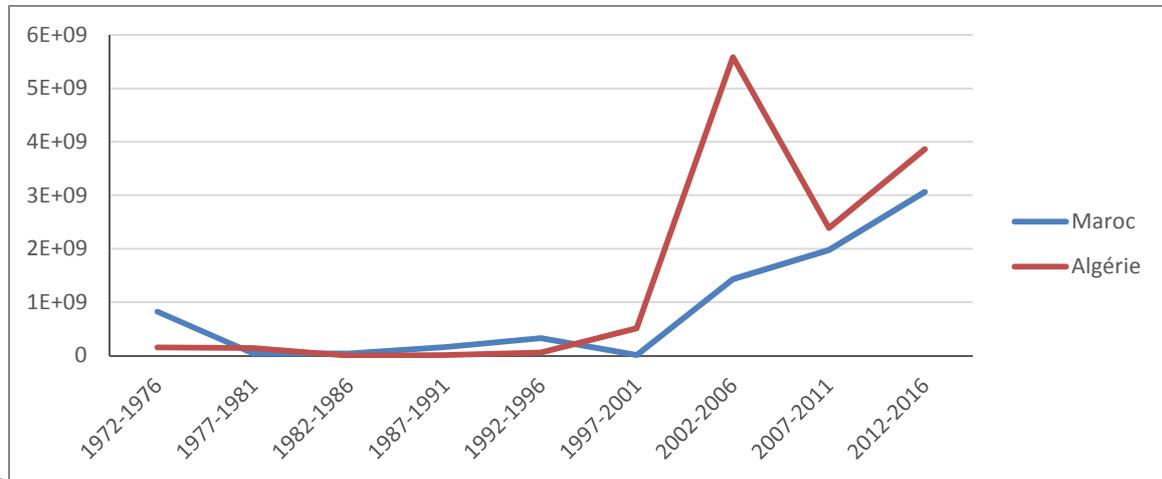
Tableau 19 : Entrée nette des IDE (million USD)

| Période par pays | 1972-1976 | 1977 - 1981 | 1982-1986 | 1987-1991 | 1992-1996 | 1997-2001 | 2002-2006 | 2007-2011 | 2012-2016 |
|------------------|----------------------|------------------|-----------------|------------------|------------------|-----------------|----------------|------------------|------------------|
| Maroc | 82254 4002,5 4 | 386330 69,30 | 38633 069,30 | 158775 535,77 | 326731 878,76 | 76533 62 ,54 | 14329 30048 | 197772 8471,6 | 305988 8545,8 |
| Algérie | 15129 8000 | 140234 720,52 | 24282 6,81 | 815901 0,46 | 600000 00 | 51028 1108,2 | 55817 32624 | 238877 6091,4 | 386260 3231,4 |

Source : établie par nous-même à partir des données de la banque mondiale.

Le graphe ci-dessous illustre les entrées nettes des IDE (BDP, million USD).

Graphe n°20 : Entrée nette des IDE (BDP, million USD)



Source ; établie par nous-même à partir des donnés de la banque mondiale.

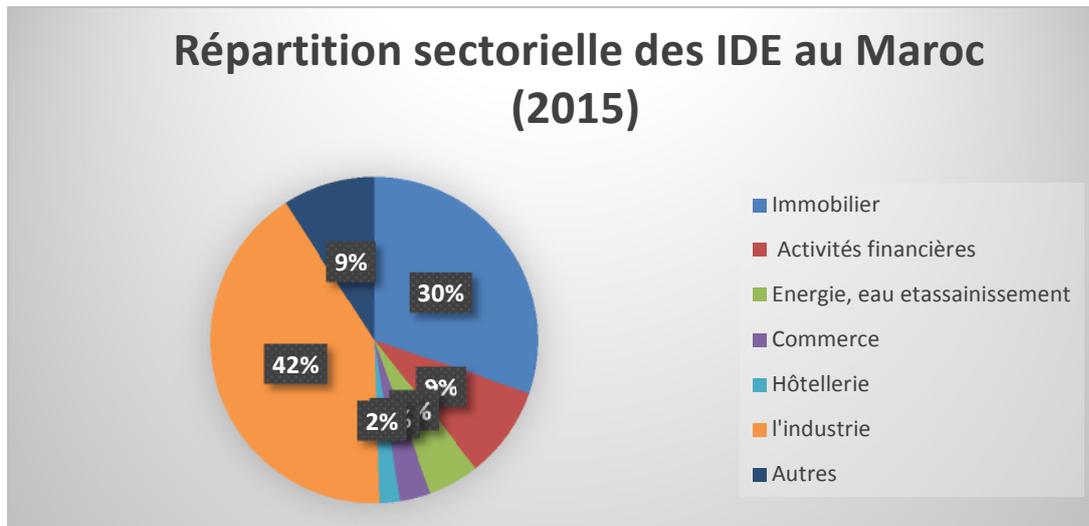
D'après évolution le graphe ci-dessus, lad faiste on remarque que l'Algérie et le Maroc ont connu presque la même stabilité de l'entrée des IDE durant la période de 1972 jusqu'à 1996. Durant la période de 1996 jusqu'à 2001 l'Algérie a connu une légère augmentée de l'entrée des IDE contrairement au Maroc,

La période comprise entre 2001 et 2006 l'Algérie a connu une forte augmentation de l'entrée des IDE parallèlement au Maroc qui a connu à son tour une légère augmentation. Les deux pays ont connu en même temps une baisse d'entrée des IDE durant la période de 2006 et 2011, Et enfin la dernière période comprise entre 2011 et 2016 l'Algérie ainsi que le Maroc favorisent les IDE car ils ont connus une croissance durant cette période.

3.1.2. Les principaux secteurs d'IDE au Maroc

Les principaux secteurs sont représentés dans le graphe suivant :

Graphe n°21 : Les IDE par secteur investis en %



Source : SER, d'après Office des Changes.

Au Maroc, 42% des IDE sont concentrés dans le secteur manufacturier. En revanche, dans l'immobilier les investissements poursuivent leur tendance baissière.

Le secteur industriel compte parmi les plus attractifs des investissements directs étrangers. Durant la période 2009-2015, les IDE drainés par l'industrie marocaine ont totalisé 55,5 milliards de DH, marquant ainsi une progression annuelle moyenne de 20%. En 2012 et 2013 il avait détrôné les secteurs traditionnellement attractifs comme l'immobilier et le tourisme.

L'analyse de l'évolution de la répartition géographique des IDE montre également que la France reste le premier pays investisseur au Maroc avec 38% du total des investissements étrangers sur la période 2015, demeure le premier partenaire du royaume l'origine des investisseurs au Maroc³⁹.

On distingue un certain nombre des secteurs importants en Algérie à savoir, les Hydrocarbures et l'énergie, l'industrie, les services, BTPH, le secteur des télécommunications, et les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).

Tableau n°20: répartition des projets d'investissement étrangers déclarés par secteur
D'activité période 2002-2016.

| | Nombre de projets | % | Montant million de DA | % |
|-------------|-------------------|--------|-----------------------|--------|
| Agriculture | 209 | 2,91% | 67530 | 3,67% |
| BTPH | 912 | 12,69% | 92621 | 5,04% |
| Industrie | 2509 | 34,92% | 1116955 | 60,74% |
| Santé | 142 | 1,98% | 47525 | 2,58% |
| Transport | 2061 | 28,68% | 119162 | 6,48% |
| Tourisme | 298 | 4,15% | 203560 | 11,07% |
| Services | 1054 | 14,15% | 191691 | 10,42% |
| Total | 7185 | 100% | 1839045 | 100% |

Source : <http://www.andi.dz/index.php/fr/declaration-d-investissement>

En termes de répartition par secteurs d'activité et sur la période couvrant 2002 à 2016, la Prédominance reste à l'industrie avec un montant de 1 116 955 millions de dinars, suivi du Tourisme s (203 560 millions de dinars), des services (191 691 millions de dinars), du transport (119 162 millions de dinars), du BTPH (92 621 millions de dinars), de l'agriculture (67 530 millions de dinars), et enfin de la santé avec seulement 47 525 millions de dinars. De même en termes de nombre de projet c'est l'industrie qui a attiré le plus avec 2509 projets, puis viennent les secteurs de transport et des services avec respectivement 2061projets et 1054 projets.

A travers ce chapitre, on dira que le secret du succès du Maroc, la diversification fait partie du protectionnisme agricole fort efficace et des objectifs de développement durable, développés en coordination avec les institutions spécialisées dans l'agriculture et la sécurité alimentaire. Depuis l'indépendance, l'agriculture au Maroc a été le domaine où l'autonomie ou la protection est devenue plus prononcée. Ces politiques ont souvent pour effet des objectifs agréger les petits producteurs dans le cadre de la contractualisation. Gérer les fluctuations des prix des denrées alimentaires ou l'autosuffisance alimentaire en réduisant l'utilisation des importations.

Le secteur manufacturier est apparu dans les années 1960 comme un secteur stratégique au Maroc a réussi à accaparer une part importante des exportations mondiales. L'IDE est

bien réglementé par une expertise internationale efficace dans l'élaboration d'une stratégie proactive visant à assurer l'attrait d'un IDE national durable.

Conclusion générale

La diversification des exportations constitue un souci majeur pour les pays en voie de développement qui voient dans cette pratique un moyen d'accéder à une croissance économique soutenue et rapide

Tous au long de ce travail de recherche nous avons tenté étude de la politique de diversification des exportations entre l'Algérie et le Maroc. Nous avons essayé de vérifier les deux hypothèses initialisées en comparant les indicateurs de développement de l'agriculture et le développement du secteur industriel entre les deux pays. Cette comparaison nous a permis d'évaluer les politiques agricoles et industrielles.

Les résultats de notre étude ont fait ressortir que la réussite des mesures menées par le Maroc est expliquée par ses politiques agricoles adoptées par les autorités à travers la réalisation de l'autosuffisance, le développement des exportations des secteurs agricoles, industriel et par l'importance donnée au secteur manufacturier, en particulier les produits automobiles. Ce travail a tenté de mettre l'accent sur les IDE pour expliquer la différence au niveau de la diversification des exportations des deux pays.

De ce fait, nous avons constaté que la situation économique de l'Algérie reste inquiétante, la dépendance de l'économie algérienne à l'égard du secteur pétrolier ne pourra pas satisfaire pour longtemps ses besoins, vu que le pétrole constitue une ressource non renouvelable et la chute des prix du pétrole en état actuel alarme l'économie algérienne. À cet effet, le développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie, est depuis plus d'une décennie, reste au centre d'une attention particulière des pouvoirs publics, ont mis en place qui d'encadrement destinées à promouvoir la production algérienne sur les marchés extérieur.

A la fin de ce travail, nous voulons tirer quelques leçons pour l'Algérie. Voici les principales recommandations que nous proposons:

- ✓ En ce qui concerne les politiques agricoles adoptées par la Maroc. l'Algérie doit apprendre de ces politique en révisant sa stratégie agricole dans un sens de mise à niveau, de restructuration et de redéfinition des missions, l'objectif premier est de faire l'agriculture un secteur performant apte à être un moteur de l'économie tout entière. Le deuxième objectif est d'aider les petits agriculteurs en s'inspirant du principe de la contractualisation. En outre, elle devrait avoir une vision claire qui

s'inscrit dans le long terme pour soutenir l'investissement dans ce secteur, encourager la population à s'installer dans les zones rurales et faire face à l'exode rural.

- ✓ Encourager les investissements directs étrangers à pénétrer l'industrie hors-hydrocarbure les secteurs stratégiques qui créent de la richesse et de l'emploi, comme l'agro-industrie.
- ✓ Le développement des périmètres irrigués pour créer les bases d'une agriculture moderne, avec la subvention aux intrants et la facilité l'accès au crédit agricole.
- ✓ Travailler sur un nouveau programme pour cibler les moteurs de croissance axés sur l'exportation ou le "commerce mondial" qui vise à donner un nouvel élan à l'ensemble du secteur industriel en maintenant le cap et d'intégrer les autres filières traditionnelles du tissu industriel.
- ✓ Les mécanismes de soutien aux exportations non-hydrocarbures mis en place par le gouvernement algérien devraient s'inspirer du modèle de diversification du Maroc à travers le développement de stratégies de diversification sectorielle et l'utilisation des avantages offerts par les accords de libre-échange régionaux.

Liste des tableaux et des Figures

Liste des tableaux

| N° | Intitulé | Page |
|----|---|------|
| 01 | Évolution Arrivée des Touristes (en Millions) | 25 |
| 02 | Les exportations marocaines de produits agricoles | 27 |
| 03 | Evolution des exportations algériennes durant 1985-2016 Millions USD | 42 |
| 04 | La structure des exportations hors hydrocarbures en Algérie par groupe d'utilisation durant la période 2011-2018. | 44 |
| 05 | Les exportations algériennes par régions économique pour l'année 2017 | 47 |
| 06 | Evolution de la part des terres agricoles en pourcentage du territoire | 54 |
| 07 | la part des Terres cultivée en pourcentage de territoire Marocain et Algérien | 56 |
| 08 | Population rurale (% population) | 57 |
| 09 | Exportation des produits alimentaires | 58 |
| 10 | Evolutions de la valeur ajoutée de secteur agricole pour le Maroc et l'Algérie (% du PIB) | 59 |
| 11 | Evolution des exportations de haute technologie en Maroc (% des exportations de biens manufacturés) | 63 |
| 12 | Les exportations des biens manufacturés (% des marchandises exportées) | 64 |
| 13 | Fabrication, valeur ajoutée (% de PIB) | 65 |

| | | |
|----|---|----|
| 14 | Évolution de l'indice de performance globale (1=faible à 5=élevée) | 66 |
| 15 | évolution de la fréquence à laquelle les expéditions atteignent leur destinataire dans les délais (1=faible à 5=élevée) | 67 |
| 16 | évolution de l'indice de performance logistique en compétences et qualité des services logistiques (1=faible à 5=élevée). | 68 |
| 17 | facilité d'obtenir des prix compétitifs sur les expéditions (1=faible à 5=élevée) | 69 |
| 18 | évolution de l'indice de performance en capacité de suivre de retourner les envois. (1=faible à 5=élevée) | 70 |
| 19 | Entrée nette des IDE (million USD) | 71 |
| 20 | répartition des projets d'investissement étrangers déclarés par secteur d'activité période 2002-2016. | 74 |

Liste des figures

| Figure N° | Désignation | Page |
|------------------|---|-------------|
| 01 | plans de plateformes industrielles intégrées | 20 |
| 02 | exportation d'automobile | 25 |
| 03 | exportation d'électronique | 26 |
| 04 | exportation Textile et Cuir | 26 |
| 05 | exportation agroalimentaire | 27 |
| 06 | Evolution des exportations en Algérie durant la période 1985-2016 | 43 |
| 07 | La répartition des exportations hors hydrocarbures par groupes d'utilisation en 2018 | 46 |
| 08 | Evolution de la part des terres agricoles (% du territoire) | 55 |
| 09 | la part des terres cultivée en pourcentage de territoire Algérien et Marocain | 56 |
| 10 | La part de la population rural (% de total de la population) | 57 |
| 11 | Exportation des produits alimentaires (% de totale des marchandises) | 58 |
| 12 | Evolution de la valeur ajoutée de secteur agricole (% du PIB) | 59 |
| 13 | les exportations des biens manufacturés (% des marchandises) | 64 |
| 14 | Fabrication, valeur ajoutée (% du PIB) | 65 |
| 15 | Evolution de la l'indice de performance globale (1= faible à 5 = élevée) | 67 |
| 16 | évolution de la fréquence à laquelle les expéditions atteignent leur destinataire dans les délais (1=faible à 5=élevée) | 68 |
| 17 | évolution de la l'indice de performance logistique en compétences et qualité des services logistiques. | 69 |
| 18 | évolution du taux de facilité d'obtenir des prix compétitifs sur les expéditions (1=faibleà5=élevée) | 70 |
| 19 | évolution du taux de capacité de suivre et de retourner les envois | 71 |
| 20 | Entrée nette des IDE (BDP, million USD) | 72 |
| 21 | Les IDE par secteur investis en % | 73 |

Références Bibliographiques

1 Ouvrages

1. MAGAKIAN, AUDREY PAYAUD, 100 fiches pour comprendre la stratégie de l'entreprise, 2eme édition Bréal, 2007
2. Berthélemy J.C (2005) « Commerce international et diversification économique. », Revue d'économie politique 5/2005.
3. H. Benhamouda, SN. Karingi, AE. Njuguna, MS. Jallab, « la diversification pour un nouveau paradigme pour le développement de l'Afrique » publication du Centre africain de politique commerciale
4. Hakim Ben Hammouda, Op,cit p31.
5. Souman md ouidir (2017) ;''la croissance économique et la diversification des exportations''
6. Driss Kherouz «la politique agricole du Maroc indépendant » Annuaire de l'Afrique du Nord, 1986, Paris, CRNS, 1988.119-150.
7. Industrialisation et compétitivité globale du Maroc, septembre 2014.
8. Direction des Etudes et des Prévisions Financières, Tableau de Bord Sectoriel mai 2015.

2- Thèses et Mémoires

1. PATERNE NDJAMBOU: Diversification économique territoriale : enjeux, déterminants, stratégies, modalités, conditions et perspectives, thèse de doctorat, université du Québec à CHICOUMI, octobre 2013.
2. DIEMER ARNAUT, Economie d'entreprise, IUEM D'Auvergne, préparation CAPET, PLP

3- Articles et revues

1. Nadir Si-Ahmed (2014) « Le secteur commerciale, otage d'une économie rentière :Le cas de l'Algérie » Revue Nouvelle économie 2014 N° 10 (Vol. 01).
2. Raja Vinesh Sannasee, Boopendra Seetanahet Matthew John Lamport, Diversification des exportations et croissance économique : le cas de Maurice
3. DETRIE, J-P ET ARDOIN, (2005), «Politique générale de l'entreprise », Dunod, 4 e édition, Paris,
4. FELLAG DJ ; « La stratégie de diversification : tentative de clarification », cahiers français n° 275, La documentation française. Académie Nancy Metz, cours, p2
5. Diversification économique en Afrique centrale : Etats des lieux et enseignements, article page 118.
6. R. Baron, P.O. Bouteau, A. L. Griveau, F. Lelièvre, et V. Rondel (2013) « pourquoi une entreprise cherche-t-elle à se diversifier ? » Monographie de l'INSA de Rennes, France.
7. Imbs, J and Wacziarg, R., (2003), "Stages of Diversification". American Economic Review 93(1)
8. Mr. Ati Takarli (2008) « Exportations Hors-Hydrocarbures Algériennes » Communication à l'occasion de la tenue de la Convention France Maghreb, Paris les 5 et 6 février 2008
9. Revue de l'agence nationale de promotion du commerce extérieur, n°22, décembre 2017,
10. Article « nouveau modèle de croissance : les clefs de la diversification »

1. Bessaoud O (1994) « L'agriculture en Algérie : de l'autogestion à l'ajustement (1963-1992) » Options Méditerranéennes, Sér. B / n°8, 1994 - Crises et transitions des politiques agricoles en Méditerranée.
2. Laoubi K. et Yamao M. « The Challenge of Agriculture in Algeria: Are Policies Effective », *Economic Studies, Agriculture and Fisheries*, No.12, March 2012
3. Plan Maroc Vert : les grands principes et avancées de la stratégie agricole marocaine, Bulletin de synthèse souveraineté alimentaire, N°20. mai 2016.
4. « MAROC » sur Les Echos.fr
5. « Le marché de la construction automobile au Maroc - Abid Cars Blog » sur Abid Cars Blog.
6. Youcef Benabdallah « Croissance économique et dutch disease en Algérie » Cahiers du CREAD n°75, 2006,

4- Rapports

1. Coordinateur du rapport : M. Mohamed MARZAK ; Groupe de recherche : M. Azzedine GHOUFRANE, M. Nabil BOUBRAHIMI, M. Adil DIANI. Industrialisation et compétitive globale du Maroc, septembre 2014, P10.
2. Meryem Mouttaki Publication : 15 juin 2016 « L'ASMEX présente à Casablanca son bilan 2013-2016 », Trié du site www.leseco.ma.
3. Rapport sur le contrôle de la gestion de l'Office de commercialisation et d'exportation ROYAUME DU MAROC Mars 2016. P6.
4. Le produit du citoyen ELMOUWATIN (2012) « Produit de la Cagex »
5. Ministère des finances « le nouveau modèle de croissance » synthèse, juillet 2016.
6. Ministère de l'Agriculture, « Le Plan Maroc Vert : rapport d'étape 2008-2011 »

5- Sites internet

1. <http://www.toupie.org/Dictionnaire/Diversification.htm>
2. <http://diversification.insa-rennes.fr>.
3. <http://www.ecogest-nancy-metz.org/publications/1184.pdf>.
4. www.cmpe.org.ma
5. <https://fr.scribd.com/document/131392897/Strategie-Maroc-Export-Plus-1>.
6. <http://marocexport.gov.ma/fr/content/mission-activite>
7. <http://www.smaex.com/>.
8. <http://aujourd'hui.ma/economie/securiser-les-risques-des-exportateurs-60037>
9. www.cnce.org.ma.
10. www.eacce.org.ma
11. <http://www.leseco.ma/l-invite-des-eco/42974-vers-des-contrats-programmes-a-l-export.html>
12. <http://forumpme.ma/societe-association-marocaine-des-exportateurs--1796>
13. <http://asmex.org/asmex/home+L-ASMEX>.
14. <http://communiquedepresse.ma/2016/06/14/lassociation-marocaine-exportateurs-presente-son-bilan-2013-2016>

15. <http://www.leseco.ma/business/58846-industrie-agro-alimentaire-credit-agricole-du-maroc-catalyse-le-contrat-programme>
16. <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/maroc/presentation-du-maroc/>
17. <http://www.economiesafricaines.com/les-territoires/maroc/les-secteurs-d-activite/le-secteur-industriel>
18. <http://www.cfcim.org/wp-content/uploads/2017/02/Offshoring-Maroc-20151.pdf>
19. <http://www.agrimaroc.ma/secteur-agricole-au-maroc>
20. <http://www.algex.dz/index.php/qui-sommes-nous/a-propos-d-algex>.
21. <http://www.cagex.dz/index.2017>
22. <http://elmouwatin.DZ/?produits-CAGEX>.
23. <https://www.glossaire-international.com/pages/tous-les-termes/coface.html#fHYrghxxYfrFHUob.9>.
24. <http://www.elemploi.dz/points-de-rep%C3%A8res/772-seulement-le-tiers-des-exportateurs-estassur%C3%A9-chez-la-cagex>.
25. www.caci.dz.
26. <http://www.dcoworan.dz/index.php/fr/la-direction-services-et-missions/organismes-soustutelles/chambre-algerienne-du-commerce-et-d-industrie-caci>.
27. www.safex.dz,
28. <https://www.algerie-eco.com/2016/10/27/fonds-special-promotion-exportations-modalites-devaluation-fixees-loi>.
29. <http://www.leconews.com/fr/depeches/exportations-hors-hydrocarbures-baisse-des-remboursements-par-le-fspe-en-2016>.
30. <http://www.aps.dz/economie/55825-ex%C3%A9cution-en-trois-phases-du-nouveau-mod%C3%A8le-de-croissance-%C3%A9conomique-%C3%A0-l-horizon-2030>
31. www.cnis.dz.
32. <http://ressources.ciheam.org/om/pdf/b08/CI950540.pdf>
33. <http://www.Algerie-monde.com>
34. <http://www.algerie-focus.com/2016/01/decryptagele-sud-futur-eldorado-lagriculture-algerienne/>
35. <https://www.algeriabusiness.info/menu/secteurs/agriculture>
36. <http://books.openedition.org/iremam/docannexe/image/2422/img1.jpg>, 220k.
37. <http://www.agrimaroc.ma/secteur-agricole-au-maroc/>.
38. <http://www.ocppc.ma/publications/la-strat%C3%A9gie-industrielle-2014-2020-du-maroc-et-ses-implications-potentielles-sur-le-processus-de-transformation-structurelle>
39. <http://www.mcinet.gov.ma/fr/content/textile>
40. <https://www.marocdroit.com/Politique-industrielle-au-Maroc-industrialisation-durable-ou-simple-modification-de-la-specialisation-mondial>
41. [http://discoverymorocco.net/...](http://discoverymorocco.net/)
42. <https://www.leconomiste.com/article/1012442-exportations-percee-du-secteur-manufacturier>
43. <https://www.glossaire-international.com/pages/tous-les-termes/indice-de-performance-logistique.html>.

Annexe

Annexe n°1 : les principaux clients de l'Algérie en 2017.

| Principaux clients | Valeurs en Millions USD | Structures % |
|---------------------------|--------------------------------|---------------------|
| Italie | 4623 | 16,12 |
| France | 3446 | 12,02 |
| Espagne | 3145 | 10,97 |
| USD | 2644 | 9,22 |
| Brésil | 1723 | 6,01 |
| Pays-Bas | 1639 | 5,72 |
| Turquie | 1563 | 5,45 |
| Grande Bretagne | 1420 | 4,95 |
| Belgique | 751 | 2,62 |
| Inde | 744 | 2,59 |
| Portugal | 714 | 2,49 |
| Tunisie | 651 | 2,27 |
| Chine | 601 | 2,10 |
| Canada | 590 | 2,06 |
| Reps de Corée | 427 | 1,49 |
| Sous Total | 24681 | 86,08 |
| Total Général | 28671 | 100% |

Source : Statistique du commerce extérieur de l'Algérie- Douanes Algériennes 2017

**Study of export diversification policy:
comparison between Algeria and
Morocco**

Résumé

L'objet de notre mémoire est d'étudier de la politique diversification des exportations : Dans une optique de comparaison des résultats et des mesures prises par le gouvernement Algérien et Marocain, nous pouvons dire que les mesures prises par le gouvernement Algérien manquent d'efficacité et de clarté des objectifs, qui est montré que malgré les potentialités dont dispose le pays et les réformes engagées par les pouvoirs publics, les exportations hors hydrocarbures demeurent marginales, ainsi l'Etat devrait revoir sa stratégie de diversification et exploiter les atouts du pays. En prise s'acquitter sevir de l'expérience Marocaine en termes de politique agricole et industrielle qui vise à donner un nouvel élan à l'ensemble des secteurs en maintenant le cap des nouveaux Métiers Mondiaux.

Mots clés : Diversification, agriculture, manufacturé, exportation, IDE

**Etude de la politique diversification des
exportations : comparaison entre
L'Algérie et Le Maroc**

Abstract

The purpose of our dissertation is to study the export diversification policy: With a view to comparing the results and the measures taken by the Algerian and Moroccan governments, we can say that the measures taken by the Algerian government are inefficient and clarity of objectives, which shows that despite the potentialities available to the country and government reforms, non-hydrocarbon exports remain marginal, so the government should review its diversification strategy and exploit the country's assets. To take on the experience of Morocco in terms of agricultural and industrial policy which aims to give a new impetus to all sectors by maintaining the course of the new World Trades.

Key words: Diversification, agriculture, manufactured, export, FDI

Table des matières

Table des matières

Remerciements

Dédicace

Liste des abréviations

Sommaire

Introduction générale-----01

Chapitre 1 : la diversification des exportations, Fondement théorique et présentation de l'expérience marocaine

Introduction -----03

Section 1 : Fondements théoriques I de la diversification -----03

1.1. Définition de la diversification ----- 03

1.1.1. sur le plan macro-économique ----- 03

1.1.2. sur le plan micro-économique ----- 04

1.2. Typologie de la diversification ----- 05

1.2.1. Diversification verticale ----- 05

1.2.2. Diversification horizontale ----- 05

1.2.3. Diversification conglomérale (latérale) ----- 05

1.2.4. Diversification totale (concentrique) ----- 06

1.2.5. Diversification géographique ----- 06

1.3. Les enjeux de la diversification ----- 06

1.3.1. La dilution du risque ----- 06

1.3.2. La croissance et le développement économique ----- 07

1.4. Les mesures de la diversification ----- 07

1.4.1 L'indice de Hirschman ----- 07

1.4.2. L'indice de Hirschman normalisé ----- 08

1.4.3. Indice agrégatif de spécialisation ----- 08

1.5. Les déterminantes de la diversification ----- 08

1.5.1. L'investissement direct étranger ----- 09

1.5.2. Capital physique ----- 09

1.5.3 .Le revenu ----- 10

1.5.4. Capital Humain ----- 10

1.5.5. Ressources naturelles ----- 11

1.5.6. Infrastructure ----- 11

Section 2 : L'expérience du Maroc dans la diversification des exportations -----12

2.1. Les principaux organes de soutien aux exportations au Maroc ----- 12

2.1.1. Le Centre Marocain de Promotion des Exportations (CMPE) ----- 12

2.1.2. La Société Marocaine d'Assurance aux Exportations (SMAEX) ----- 13

2.1.3. Le Centre National du Commerce Extérieur (CNCE) ----- 15

| | |
|---|-----------|
| 2.1.4..L’Etablissement Autonome de Contrôle et de Coordination des Exportations(EACCE) ----- | 15 |
| 2.1.5. L’Association Marocaine des Exportateurs (ASMEX) ----- | 16 |
| 2.1.6. L’Office de Commercialisation et d’Exportation (OCE / IAA) ----- | 17 |
| 2.1.7. Le rôle des ambassades ----- | 19 |
| 2.2. Les stratégies appliquées par Etats marocains pour diversifier les exportations ----- | 19 |
| 2.2.1. Dans le secteur de l’industrie..... | 19 |
| 2.2.2. Les principaux secteurs du Maroc----- | 20 |
| 1. Secteur industrielle----- | 20 |
| -L’offshoring ----- | 21 |
| -L’automobile ----- | 21 |
| - L’électronique ----- | 21 |
| -L’aéronautique ----- | 21 |
| - Le textile ----- | 22 |
| -L’agroalimentaire ----- | 22 |
| -Industrie pharmaceutique----- | 22 |
| 2. Le secteur agricole----- | 22 |
| -Le Développement du secteur agricole au Maroc----- | 22 |
| -Les différents types de productions agricoles au Maroc ----- | 23 |
| -Les différentes productions animales au Maroc ----- | 24 |
| 3. Secteur du tourisme ----- | 24 |
| 2.2.2. Evolution des exportations de quelque secteur au Maroc ----- | 25 |
| - Les exportations du secteur d’Industriel ----- | 25 |
| - Les exportations de secteur Agriculture ----- | 27 |
| Conclusion ----- | 27 |

Chapitre II : les exportations hors hydrocarbures en Algérie : dispositifs de promotion et

L’état des lieux

| | |
|---|-----------|
| Introduction----- | 28 |
| Section 1 : les dispositifs de promotion des exportations en Algérie----- | 28 |
| 1. les mesures institutionnelles ----- | 28 |
| 1.1. Agence Nationale de Promotion du Commerce extérieur (ALGEX) ----- | 28 |
| 1.1.1. Bilan d’ALGEX----- | 29 |
| 1.2. Compagnie Algérienne d’assurance et de Garantie des Exportations (CAGEX) ----- | 30 |
| 1-2-1-Missions et activités principales ----- | 31 |
| 1-2-2-La forme juridique de la CAGEX ----- | 31 |
| 1-2-3-les produits de La CAGEX ----- | 31 |
| 1-2-4- Le Bilan de la CAGEX ----- | 34 |
| 1.3. Chambre Algérienne du Commerce et d’Industrie (CACI) ----- | 34 |

| | |
|--|-----------|
| 1.4. La société algérienne des foires et exportations (SAFEX) | 35 |
| 1.5. Le Couloir Vert | 36 |
| 2. Les institutionnelles de soutien aux exportations hors hydrocarbures | 36 |
| A. Le Fonds Spécial pour la Promotion des Exportations (FSPE) | 36 |
| B. Le Fonds National de Régulation et Développement Agricole (FNRDA) | 38 |
| Section 2 : Le nouveau modèle de croissance de l'Algérie | 38 |
| 2.1. Les phases de croissance | 38 |
| 2.2. La nouvelle politique de croissance | 39 |
| 2.3. Les recommandations | 40 |
| Section 3 : Evolution de la structure des exportations en Algérie | 42 |
| 3.1. La Structure des exportations hors hydrocarbures en Algérie | 42 |
| 3.1.1 Tendance générale des exportations algérienne | 42 |
| 3.1.2 Les exportations algériennes par régions économiques | 47 |
| 3.1.3 Les principaux clients de l'Algérie | 47 |
| Conclusion | 48 |
| Chapitre III : Politique de diversification : Etude Comparative entre le Maroc et L'Algérie | |
| Introduction | 49 |
| Section 1 : Etude des principaux indicateurs de développement du secteur agricole | 49 |
| 1.1. Un bref aperçu sur les politiques agricoles en Algérie | 49 |
| 1.2. Un bref aperçu sur la politique agricole au Maroc | 51 |
| 1.3. Les principaux indicateurs du développement de l'agriculture | 54 |
| 1.3.1 Terres agricole (%du territoire) | 54 |
| 1.3.2 Terre cultivée en permanence (% du territoire) | 55 |
| 1.3.3 La Population rurale... | 56 |
| 1.3.4 Exportation des produits alimentaires | 57 |
| 1.3.5 Agriculture, valeur ajoutée (% du PIB) | 59 |
| Section2:Etude des principaux indicateurs de développement du secteur manufacturier | 60 |
| 2.1. Un bref aperçu sur les politiques visant le développement du secteur manufacturier au Maroc | 60 |
| 2.2. Les principaux indicateurs de développement de manufacturier | 63 |
| 2.2.1. Les exportations des biens manufacturiers (% des marchandises exportées) | 63 |
| 2.2.2. La valeur ajoutée en pourcentage de PIB | 65 |
| 2.3. Indice de performance logistique | 66 |
| 2.3.1. Indice de performance logistique : performance globale | 66 |
| 2.3.2. Evolution de la fréquence à laquelle les expéditions atteignent leur destinataire dans les délais | 67 |
| 2.3.3. Evolution de l'indice de compétences et qualité des services logistiques | 68 |
| 2.3.4. La facilité d'obtenir des prix compétitifs sur les expéditions | 69 |
| 2.3.5. La capacité de suivre et de retourner les envois | 70 |

| | |
|---|-----------|
| Section 3 : L'investissement direct étranger ----- | 71 |
| 3.1. Les principaux indicateurs ----- | 71 |
| 3.1.1 L'Entrée des IDE ----- | 71 |
| 3.1.2. Les principaux secteurs d'IDE au Maroc ----- | 72 |
| Conclusion ----- | 74 |
| Conclusion générale ----- | 76 |
| Bibliographie | |
| Liste des tableaux et des figures | |
| Annexes | |
| Tables des matières | |
| Résumé | |